Sur la route des Croisades : Beyrouth


# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 16091 – 7 F

JEUDI 5 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE


## L'Italie tourne une page

LES députés et sénateurs italiens vont pouvoir partir en vacances la conscience à peu près tranquille : ils ont enfin voté la fameuse « réforme ». Mardi 3 août au soir, le Sénat a définitivement approuvé, après une ultime bataille contre le dernier carré de l'opposition des néo-fascistes du MSI, le changement de la loi électorale pour la Chambre des députés, et les députés devaient faire de même, mercredi, pour le mode d'élection des sénateurs. Ce chassé-croisé achève une partie de ping-pong entre les deux Assemblées pour répondre aux vœux exprimés par l'écrasante majorité des Italiens lors du référendum d'avril dernier.

La réforme met fin à plus de quarante-cinq ans de vie politique sous l'enseigne du compromis – où une représentation pointilleuse de toutes les sensibilités de l'opinion finissait par empêcher l'émergence de majorités nettes. En réalité, le pouvoir était exercé par les états-majors des partis.

L'ITALIE aura désormais un système mixte, majoritaire uninominal à un tour pour 75 % des sièges, 25 % relevant toujours de la proportionnelle. Le rapport sera ainsi plus direct entre l'élu et l'électeur, avec la constitution de 474 circonscriptions électorales pour la Chambre des députés, dans laquelle le candidat qui obtiendra la majorité simple sera élu. Les députés devraient ainsi devenir plus autonomes par rapport à l'appareil des partis. Mais ces derniers ont réussi à conserver un droit de regard avec l'interdiction de candidatures indépendantes. Les états-majors jouiront aussi d'une véritable chasse gardée avec les sièges attribués à la proportionnelle. Seule condition pour accéder à cette répartition : avoir obtenu au moins 4 % des suffrages au niveau national.

Cette réforme électorale marque surtout une étape supplémentaire vers la sortie de la phase de transition dans laquelle se trouve le pays depuis le début du grand nettoyage anti-corruption. Les élections législatives anticipées apparaissent comme le seul recours possible pour commencer à rénover une classe politique décimée par les enquêtes judiciaires. Avec le système proportionnel traditionnel, auquel les Italiens ont clairement voulu tourner le dos, le changement ne pouvait être que partiel.

NORMALEMENT, des élections devraient avoir lieu rapidement, mais elles ne se tiendront sans doute pas avant le printemps prochain, car il faudra d'abord désigner les nouvelles circonscriptions. Pour l'heure, le président du conseil, Carlo Azeglio Ciampi, ancien gouverneur de la Banque d'Italie, qui s'est glissé dans le rôle de garant du passage vers la « deuxième République », s'attelle à la définition de la loi budgétaire pour 1994. Pourtant le temps presse : les récents attentats et la nouvelle stratégie de la terreur menacent la stabilité du pays. C'est la raison pour laquelle M. Ciampi assumera directement le contrôle des services secrets, sur la sellette en ce moment, d'une part pour leur incapacité à prévenir les actes de terrorisme, et d'autre part pour les « déviations » possibles de certains de leurs membres.

Dans cette Italie en cours de « réparation », une dernière case reste à remplir : celle de la réorganisation des forces politiques sur de nouvelles bases. C'est ce qui attend le pays à la rentrée.

Alors que Washington veut empêcher une capitulation des Musulmans

## L'offensive serbe contre Sarajevo compromet les négociations de paix

*La poursuite de l'offensive des forces serbes de Bosnie dans les montagnes surplombant Sarajevo compromet les pourparlers de paix qui ont repris, au sommet, à Genève. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, menaçait, mercredi matin 4 août, de boycotter les discussions avec ses homologues serbe, Slobodan Milosevic, et croate, Franjo Tudjman. En envisageant des raids aériens contre Sarajevo, les Etats-Unis veulent éviter la chute de la ville et une capitulation du gouvernement bosniaque à la table des négociations.*

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)

*de nos correspondants*

Faire de Sarajevo, ville martyre et ville symbole de la guerre en Bosnie, un test de la détermination des Occidentaux à imposer aux Serbes une négociation sérieuse avec les Musulmans, tel semble être le sens de la campagne que les Etats-Unis mènent pour inciter leurs alliés, et les Nations unies, à envisager l'emploi de la force contre les Serbes.

Les dirigeants américains estimaient, mardi 3 août, que la décision acquise la veille lors de la réunion de l'OTAN représentait un pas vers la réalisation de cet objectif. Le président Bill Clinton s'est déclaré *« très heureux de ce qui s'est passé »* à Bruxelles, ajoutant qu'il *« appréciait le soutien des alliés à la position américaine »*. Le porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers, a expliqué que *« l'étranglement de Sarajevo »* et les attaques serbes contre les contingents de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU) avaient, ces dernières semaines, bouleversé la situation en Bosnie. L'accord de Bruxelles équivaut à *« déclarer haut et fort que les leçons de Mogadiscio*, a avancé Mme Myers, *ne sont pas ignorées et qu'il y aura des ripostes aux attaques contre les forces de maintien de la paix »*.

Lors de la réunion de lundi, les seize membres de l'OTAN sont convenus du principe de l'emploi de la force contre les responsables du siège de Sarajevo. Les détails militaires restent à régler avant une nouvelle réunion de l'OTAN, lundi prochain. Un document de travail qui a servi à la délégation américaine, et dont *le Monde* a eu connaissance, éclaire les motivations de Washington. *« Notre objectif est d'empêcher les Serbes d'étrangler lentement Sarajevo »*, expliquent les responsables de l'administration.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

*Lire la suite et nos informations page 3*

La commission de Bruxelles tire les leçons de la crise monétaire

## Paris et Bonn tentent de préserver la construction européenne

*Après le chancelier Helmut Kohl, le gouvernement français a confirmé à l'occasion du conseil franco-allemand qui s'est tenu mardi 3 août à Paris, le maintien du calendrier prévu par le traité de Maastricht pour l'Union économique et monétaire. Les responsables monétaires français et allemands se sont félicités de leur « collaboration sans faille ». M. Delors a convoqué, vendredi, une réunion exceptionnelle de la Commission de Bruxelles pour tirer les conséquences de la crise. Mercredi, le franc poursuivait son redressement.*

BRUXELLES (Communautés européennes)

*de notre correspondant*

Le prochain acte, sans doute décisif, du drame que vit depuis dimanche la Communauté est d'ores et déjà programmé. C'est à l'occasion du conseil européen des 10 et 11 décembre à Bruxelles que se jouera le sort de l'Union économique et monétaire (UEM). A moins que, d'ici là, devant l'urgence d'une situation politique désastreuse, une initiative franco-allemande majeure soit annoncée par Paris et Bonn. Hypothèse plausible.

Jacques Delors, président de la Commission européenne, après la tempête monétaire du week-end, a manifesté très vite l'intention de ne pas laisser les choses en l'état. Rester immobile reviendrait à mettre en péril la relance de la construction européenne dont il a été l'un des principaux architectes depuis 1985. *« Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze auront alors rendez-vous avec eux-mêmes »*, souligne-t-il, mettant ainsi en relief l'importance qu'il attache à ce rendez-vous.

Le traité de Maastricht fixe les conditions du passage à la deuxième étape de l'UEM, le 1er janvier 1994. Avant cette date, les Douze doivent évaluer les progrès accomplis en matière de convergence économique et monétaire.

PHILIPPE LEMAITRE

*Lire la suite pages 16 et 17*

### Un entretien avec le ministre allemand de l'économie

Dans un entretien accordé au *Monde*, mardi 3 août, à Paris, Günter Rexrodt, le ministre allemand de l'économie, s'explique sur l'attitude des autorités monétaires de son pays et affirme *que « la France doit prendre garde à ne pas faire porter à d'autres la responsabilité de ses propres problèmes »*.

page 17

### Plaintes pour brutalités dans l'armée




*Lire nos informations page 21*

### Banque de France : censure partielle du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a partiellement censuré la loi réformant le statut de la Banque de France, adoptée en juillet par le Parlement. Le Conseil a estimé que le gouvernement ne peut pas, tant que le traité de Maastricht n'est pas entré en vigueur, renoncer à une partie de ses compétences monétaires. Aussi a-t-il refusé que la Banque de France reçoive le pouvoir de *« définir »* la politique monétaire de la France et la mission d'*« assurer la stabilité des prix »*.

*Page 7*

### Le rapport Mattéoli préconise une moindre progression du SMIC

Tandis que le gouvernement prépare un projet de loi quinquennale sur l'emploi, un groupe d'experts animé par Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, a remis, mardi 3 août, à Edouard Balladur, son « rapport d'étape » sur les obstacles existant à la création d'emplois. Entre autres remèdes envisagés, cette commission préconise une moindre progression du SMIC et la suppression des contrats à durée déterminée.

*Page 16*

## Croisière en Mongolie chinoise

*Les voyages en automobile dans une Chine profonde longtemps fermée aux étrangers réservent bien des surprises*

BAYAN-UL-HOT (Mongolie-Intérieure)

*de notre envoyé spécial*

*« Vous n'irez pas plus loin ! Descendez de vos voitures ! »* La dizaine d'hommes, excités et visiblement éméchés, se faisaient menaçants, passé minuit sur le chantier d'une route en réfection. Guet-apens classique de bandits de grands chemins. Mais les victimes à détrousser, à bord de quatre véhicules, étaient en trop grand nombre. Et surtout, il s'agissait d'étrangers. Les voleurs, qui ne brandissaient pas d'armes, comprirent probablement qu'ils risquaient la peine de mort. Ils nous laissèrent passer.

Un peu plus loin, une voiture de police attendait. Les policiers n'eurent pas l'air étonnés du récit de l'incident. *« Remontez vos vitres, verrouillez vos portes et passez sans leur adresser la parole... »*, fut leur seul conseil. En somme, ignorez le problème comme nous le faisons nous-mêmes. Les représentants de l'autorité ne nous proposèrent pas de nous escorter. Ils ne nous demandèrent pas non plus ce que nous faisions, à pareille heure, dans une ville en principe fermée aux étrangers, sur la route reliant Pékin à Xilinhot, en Mongolie-Intérieure.

FRANCIS DERON

*Lire la suite page 4*

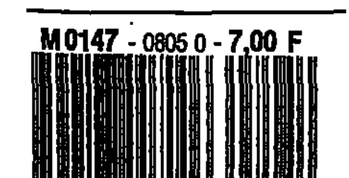


### Rencontre avec Vlado Perlemuter

Au lendemain de son quatre-vingt-neuvième anniversaire, et de ses adieux à la scène après soixante-dix ans de la plus prestigieuse carrière d'un pianiste français, Vlado Perlemuter, l'interprète, porté aux nues, de Ravel, de Chopin et des sonates de Mozart, également pygmalion de quelques-uns des plus beaux fleurons du clavier français actuel, s'est confié à Alain Lompech.

Portrait d'un très grand artiste qui, après avoir traversé quelques-unes des plus riches heures de la musique de ce siècle (et quelques unes des heures les plus noires du siècle tout court), est demeuré modeste – et moderne.

page 9




A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.



# SUR LA ROUTE DES CROISADES

# 15. – Beyrouth le dialogue des ruines

**LIBAN**

**Au onzième siècle comme dans le Liban actuel, la position des chrétiens orientaux se révéla déterminante. Neuf siècles après, dans Beyrouth en ruines, la « collaboration » avec l'Occident est encore au centre du débat politique.**

par Jean-Claude Guillebaud

***« Là, voyez à gauche ce village démoli ! Et, là-bas, cet immeuble ! Ah ! quel malheur ce fut, monsieur ! »***

Des phrases étranges, quelquefois, vous réveillent en fanfare.

*« Respirez librement ! Voici le bon air du paradis libanais ! »*

Dans ce taxi collectif venant de Damas, qui traverse maintenant une partie de la Beka'a libanaise, je suis seul à entendre Antoinette M. jubiler en français. Les autres passagères sont deux dames syriennes voilées de noir qui ne disent mot. Grand-mère replète et volubile, chrétienne libanaise aux faux airs de Marthe Villalonga, Antoinette M. parle donc à mon intention exclusive. Elle exprime de façon provocante un soulagement qui vaut à lui seul confidence. Celui d'avoir quitté – enfin ! – le territoire syrien et ce qu'il incarne aux yeux d'une chrétienne maronite : des dangers obscurs, des policiers en civil, des corruptions imprévisibles. De la même façon, elle s'inquiète en apprenant que je logerai à Beyrouth-Ouest, côté musulman. A ses yeux, il serait *« plus raisonnable »* que je m'installe à l'est, côté chrétien. Elle répète : *« Vous voyez ce que je veux dire... »* En vérité, c'est la providence du voyageur qui m'apporte – comme un symbole – cette compagne de taxi attentionnée. Si le statut des chrétiens orientaux, leurs rapports difficiles avec l'islam, l'inconfortable et magnifique ambiguïté de leur position, furent au cœur même de la guerre civile libanaise, ils constituèrent également l'un des éléments-clés de la première Croisade. Celle qui, laissant les Turcs derrière elle, pénétra enfin, vers la fin du printemps de l'an 1099, dans l'Orient arabe.

S'en souviennent-ils ?

Le taxi collectif, une grosse Dodge jaune vif immatriculée à Damas, dévale maintenant une route en lacet qu'inondent, par endroits, des lambeaux de nuages. Aux abords de Chtaura ou Zahlé, le « paradis » de Mme M. n'est évidemment qu'un champ de ruines. Ces immeubles de béton effondrés comme des châteaux de cartes, et qui jurent au milieu des chantiers de reconstruction, ces façades corrodées, dénudées jusqu'aux armatures d'acier par les impacts, ces pans de murs charbonneux où se lit encore la violence des incendies... Antoinette se reprend : *« Enfin, je veux dire, le paradis malgré la tragédie que nous avons vécue, bien sûr... »* Ce *malgré* pèse son poids de sous-entendus. Peut-être exprime-t-il, à lui tout seul, le paradoxe libanais : cette douceur exquise qui subsistait, mes maîtres, au milieu des égorgements.

Etrange, en tout cas, cette lente descente vers Beyrouth, dans une paix retrouvée, industrieuse – mais fragile – dix-huit années après le début de la guerre civile libanaise ! Chacun ici fera et refera devant moi le compte du désastre : cent vingt mille morts, vingt mille disparus, trois cent mille blessés, autant de veuves, d'orphelins, de réfugiés et d'invalides... Le paradis ? La radio du taxi joue un air de violon exagérément romantique. Le chauffeur ralentit aux barrages militaires et embraye sportivement, sitôt passée la chicane. Une main posée sur mon épaule, Antoinette M. me prend maintenant à témoin du désastre et craint visiblement que j'oublie de tout regarder. *« Là, voyez à gauche ce village démoli ! Et, là-bas, cet immeuble ! Ah ! quel malheur ce fut, monsieur ! »* Des ruines ? Les chroniques de la Croisade mentionnent à plusieurs reprises l'arrivée des armées franques dans des villes entièrement détruites : Belgrade, Nicomédie, Iconium, Tarsus... Leur chemin traversa souvent des territoires qui venaient d'être livrés aux pillages (ceux des « Croisades populaires ») ou dévastéspar de longs affrontements militaires (entre Byzantins et Turcs Seldjoukides). Ainsi reconnaît-on fréquemment, dans les récits d'époque, cette manière de stupeur oppressée qui naît d'un cheminement prolongé au milieu des décombres.

Voici justement Beyrouth et ses ruines.

L'avenue de l'aéroport, l'ancien camp de Chatilah, le carrefour du Musée, la place des Canons, le quartier des grands hôtels... Voici ces amas de gravats et de carcasses cent fois montrés par les télévisions du monde... Voici ces buildings éventrés que colonisent des squatters chiites venus du sud... Voici le trou béant de l'ancien centre-ville qui fait de Beyrouth une ville hagarde et emblématique, comme un corps amputé de son cerveau et de son visage. Regarder ne suffit pas. Il faut s'efforcer de « lire » sur ces ruines ce qui, en quelque sorte, s'y trouve écrit. Au Liban, les stigmates de la guerre se réduisent rarement à des pans de murs pulvérisés par les bombes ou les obus, comme l'étaient ceux de Royan, Toulon, Saint-Malo ou Dresde, en 1945. Les destructions sont bien plus « fines », plus systématiques, plus terrifiantes aussi. Elles portent encore, inscrit dans la matière, le staccato insistant des armes légères s'acharnant, fenêtre après fenêtre, balcon après balcon, pendant des années. La pierre et le béton des immeubles se sont trouvés peu à peu désagrégés par une fureur patiente qui progressait au centimètre.



MARC DEVILLE/GAMMA

Ces friselis incroyables de calcaire et de briques, ces infinis découpages au poinçon des balles, ces pointillés des rafales dont on devine qu'elles « travaillaient », méthodiquement, étage après étage, tout cela exprime mieux qu'aucun discours la fureur absolue qui, dans Beyrouth, monta crescendo de 1975 à 1992. Par contraste s'en trouve d'autant mieux souligné l'étrange dégoût qui hante aujourd'hui la ville, ce stress écrasant qui paraît s'être abattu sur tous les quartiers, quand la folie cessa. Un délire, subitement, prit fin. Une fureur, d'un seul coup, s'apaisa.

Sur les trottoirs d'Hamra ou d'Achrafieh, j'observe, intensément, les visages. Comment définir l'étrange sentiment d'absence qui clôture désormais les regards ? Comment décrire cette fatigue obscure que trahissent les démarches ? Et la résonance bizarre, un peu caverneuse, des conversations...

Une affreuse anecdote demeure trop peu connue. Dès 1992, les principales milices chrétiennes entreprirent de vendre leurs armes lourdes aux... catholiques croates. Comme si, d'un coup, la violence énorme, infra-humaine, qui tenait le Liban sous son empire se déplaçait météorologiquement, d'est en ouest, vers les rives de l'Adriatique et les vallées de l'ex-Yougoslavie. Un texte entier serait à écrire sur l'effroi très renseigné que laissent percer aujourd'hui les Libanais lorsqu'on évoque devant eux les tueries de Vukovar, Goradze ou Sarajevo. *« Chez nous*, me dira l'un d'eux, *l'horreur est montée peu à peu au fil des années. Là-bas, elle a commencé d'emblée à son niveau maximum. Les Yougoslaves ont eu plus de morts en quinze mois que nous en dix-sept ans... »* C'est donc moins de politique que l'on me parle, d'abord, que de nausée confuse et d'exténuation mentale. Neuroleptiques, psychanalyses, hébétudes sans remède, silences trop lourds... L'écrivain libanais Elias Khoury, rédacteur en chef du supplément littéraire du quotidien *An Nahar*, a récemment enquêté sur un fléau étrange ayant fait des victimes parmi les jeunes miliciens démobilisés : la roulette russe, imitée du film de Michael Cimino *Voyage au bout de l'enfer*. Plusieurs dizaines de morts à l'issue de paris délirants conduits à deux, les yeux dans les yeux, revolver sur la tempe.

Est-il plus fort symptôme d'un désarroi d'après-guerre ?

Mais il y a d'autres formes de désarroi. Historiques, par exemple.

Le professeur d'histoire avec lequel j'ai rendez-vous dans le quartier Hamra, à Beyrouth-Ouest, a apporté avec lui une feuille de papier pliée en quatre. Elle contient un bref mémento sur les Croisades qu'il a minutieusement rédigé à mon intention. En voici, mot pour mot, le premier paragraphe : *« Les chrétiens libanais ne participaient jamais aux Croisades, au contraire. Les chrétiens de Syrie prirent partie pour leurs compatriotes musulmans contre les Francs. »*

L'empressement inquiet, le souci immédiat de souligner un point d'histoire et de convaincre d'emblée, avant même la première question, sont en eux-mêmes révélateurs. Si chaque pays traversé depuis la douce Wallonie belge exprime un « point de vue » spécifique au sujet des Croisades, entretient à leur sujet un grief ou un remords particulier, la gêne rétrospective du Liban chrétien – et de la Syrie alaouite – pourrait se ramener à un seul mot aux consonances redoutables : *collaboration*.

Les quelques lignes du professeur d'histoire concernant la solidarité des chrétiens libanais avec leurs « compatriotes musulmans » sont assez touchantes. Elles témoignent d'une conviction répandue ici.

Mais elles sont fausses. Au moins pour ce qui concerne les maronites. Dès lors qu'ils eurent franchi, à proximité de Beyrouth, le Nahr al-Kalb (le « fleuve du Chien ») qui marquait la frontière entre l'influence des Seldjoukides et celle des Fâtimides d'Égypte, les croisés marchant vers Jérusalem n'eurent quasiment plus à combattre. Vinrent en effet au-devant des Francs les chrétiens maronites, syriaques, orthodoxes, prompts à accueillir comme des libérateurs et des alliés ces Latins venus d'Europe. *« En territoire turc*, écrit René Grousset, *les croisés n'avaient rencontré que la guerre. En terre arabe, ils reçurent dès le début des offres d'entente ou, tout au moins, de compromis, et purent amorcer enfin une politique indigène. »* Dans son *Estoire d'Eracles (Histoire d'Héraclius)* le grand chroniqueur Guillaume de Tyr raconte dans cette langue imagée du douzième siècle comment les chrétiens de Syrie et du Liban firent fête à l'*« ost Notre-Seigneur »*. La saveur de la langue mérite bien quelques efforts de décryptage.

*« Lors vindrent en l'Ost Süriens qui abitoient sur le mont de Libane. Icils estoient de nostre foi, preudosme et loïal gent ; si estoient venuz veoir noz barons por eux saluer et fere joie. Li preudome de l'Ost les apelèrent et les conjurèrent qu'il leur enseignassent la plus droite voie et la plus déscombrée por aler en Jérusalem. »*

Cette collaboration spontanée des chrétiens arabes avec les croisés fut comparable à celle des Arméniens, qui, déjà, en Cilicie, à Édesse ou à Antioche, s'était révélée si précieuse pour les Francs. Mais elle scella en quelque sorte le statut d'une partie de la chrétienté orientale, qui se retrouvera dans les plus grands périls à partir du douzième siècle, après l'effondrement des royaumes francs et l'expulsion des Latins. Cette compromission initiale avec l'Occident pèsera par la suite comme un reproche sur les communautés maronites ou arméniennes. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle domine encore largement l'histoire moderne du Proche-Orient.

En fait, m'explique-t-on à Beyrouth, ce choix initial du onzième siècle en faveur d'un ralliement aux croisés n'alla pas de soi. Il suscita à l'intérieur même des communautés chrétiennes des antagonismes, des oppositions, voire des conflits armés. Vieux déchirement entre deux types de solidarité antagonistes : la religieuse et la culturelle. Les maronites, par exemple, se trouvèrent divisés. Les villages côtiers penchaient pour la collaboration avec les Francs, et même pour le rattachement au pontificat latin. Les villages de montagne, en revanche, se montraient hostiles aux croisés. De vrais combats eurent lieu et les premiers l'emportèrent : les maronites se rallièrent donc aux Francs.

Plus tard, quelques milliers d'entre eux suivirent même les barons à Chypre et à Rhodes, où ils fondèrent des colonies chrétiennes. Au sujet des relations entre l'Église maronite et les croisés, l'*Encyclopaedia universalis* souligne : *« Les Croisades lui* [l'Église maronite] *permettent un contact direct avec Rome, à l'égard de laquelle elle témoignera une indéfectible fidélité. »* Les historiens de l'Église, quant à eux, datent de 1181 le rattachement effectif des maronites libanais à l'autorité du pape. Leur patriarche assistera, en 1215, au quatrième concile de Latran.

Ce rattachement au monde latin sera lourd de conséquences.

Après le triomphe de l'Islam et l'éviction des Francs, sous les Mamelouks puis les Ottomans, les maronites – à la différence des chrétiens syriaques – seront persécutés à plusieurs reprises. En 1860 encore, six mille d'entre eux seront massacrés en quelques jours par les Druzes avant que la France de Napoléon III, « puissance protectrice » des chrétiens libanais, n'envoie un corps expéditionnaire pour rétablir l'ordre.

Cette « divergence » du onzième siècle divisant les chrétiens orientaux rappelle évidemment la « guerre entre chrétiens » qui opposa, en 1991, les partisans du général Aoun, soutenus par la France, aux Forces libanaises ralliées *de facto* à la Syrie. Mais elle explique aussi le caractère obsessionnel, pendant des siècles, de cette question de « collaboration » avec l'Occident. Au début de la guerre (1975-1976), j'en témoigne, le reproche explicite fut fait aux phalangistes de Pierre Gemayel, c'est-à-dire aux maronites, de « renouer avec l'esprit des Croisades » en opposant la force des armes aux revendications musulmanes. Reproche renouvelé plus tard lorsque les phalangistes firent effectivement alliance avec l'armée israélienne contre les Palestiniens et les chiites.

A Beyrouth, l'évocation des Croisades n'est pas un jeu gratuit.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Du côté musulman, les griefs sont presque aussi vifs. Les reproches de collaboration avec les croisés déterminent même, aujourd'hui encore, certains clivages. Pour les militants chiites les plus intransigeants du Hezbollah, par exemple, le grand Saladin vainqueur des croisés n'est pas un héros acceptable. Pourquoi ? Parce que Saladin, après qu'il eut battu les Francs à Hattin et repris Jérusalem, sut parfois s'entendre avec les autres comtés, principautés ou royaumes francs qui subsistèrent pendant près d'un siècle en Terre sainte. Sage politique d'alliance et de compromis que les fondamentalistes d'aujourd'hui assimilent volontiers à une « trahison ». En outre, Saladin, qui était kurde, ne fut guère favorable aux chiites.

A Beyrouth, les purs et durs du Hezbollah lui préfèrent donc – et de loin – l'ancien esclave Baybaras (ou Baibars), l'un des trois Mamelouks qui parachevèrent, dans la deuxième moitié du treizième siècle, l'œuvre de Saladin en expulsant les Francs de Nazareth, Bethléem, Beaufort, Césare, Jaffa, Antioche, Tripoli, Saint-Jean-d'Acre...

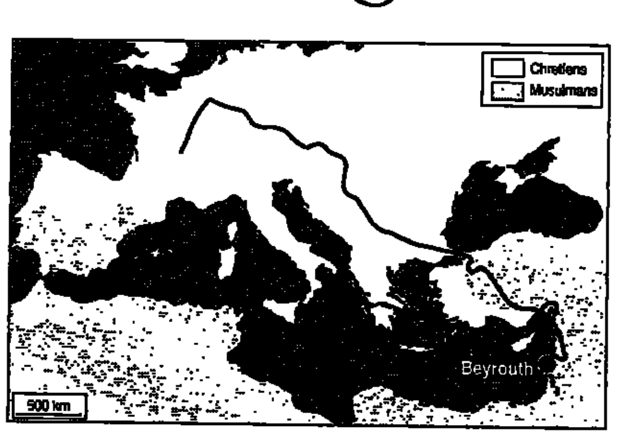
« En terre arabe, les croisés reçurent des offres d'entente ou, tout au moins, de compromis »

Mais les Syriens eux-mêmes ne sont pas épargnés par cette mémoire musulmane, très sourcilleuse dès lors qu'il s'agit des Croisades. On se souvient ici que l'âtâbeg (sultan) de Damas, Tughtekîn, fit durablement alliance avec la royauté franque de Jérusalem. En Syrie, le petit peuple plaisante volontiers (en privé) sur ces Alaouites au pouvoir à Damas, souvent des blonds aux yeux bleus, que l'on appelle, par dérision, les « Allemands ». L'expression n'est pas choisie au hasard. Elle charrie confusément le vieux reproche collaborationniste.

Plus révélateur encore. On me raconte à Beyrouth que l'ancien leader druze Kamal Joumblatt, assassiné le 17 mars 1977 par des agents syriens, aimait beaucoup citer un ouvrage de l'écrivain Amin Al-Rihany, intitulé *le Livre des désastres*. Et quels désastres évoquaient donc ces pages ? Elles traitaient notamment – mais sans complaisance – de la collaboration prolongée des Alaouites et des maronites avec les croisés aux onzième et douzième siècles !

Sans doute les Syriens avaient-ils d'autres griefs à formuler contre le « grand seigneur druze » qu'était Kamal Joumblatt. Mais gageons que ces allusions répétées ne lui furent pas comptées à décharge...

*P.-S. :* J'emprunte le titre de cet article – « Le dialogue des ruines » – au documentaire inédit du metteur en scène libanais Bahij Hojeij sur l'histoire de Beyrouth, celle de sa destruction et de sa reconstruction prochaine. ■




PROCHAIN ÉPISODE : TRIPOLI (LIBAN), UN RÊVE PROVENÇAL

## CROATIE : enterrant l'accord partiel conclu en Krajina

# Zagreb fait de l'affaire du pont de Maslenica un test de ses relations avec Belgrade

**ZAGREB**

*de notre correspondant*

L'accord entre Zagreb et la « République serbe de Krajina », sur le rétablissement des communications entre le nord et le sud de la Croatie, a été coulé, mardi 3 août, comme l'une des barges du pont flottant de Maslenica qui relie la Dalmatie au reste du pays et qui avait été touché, la veille, par les artilleurs serbes. Les Serbes de Krajina *« sont évidement allés trop loin.* (...). *Cette action barbare dépasse les limites de notre patience.* (...). *L'accord d'Erdut appartient au passé. »* Le président croate, Franjo Tudjman, qui avait inauguré en fanfare le 18 juillet le pont provisoire, a ainsi enterré l'accord d'Erdut, sans une larme, lors d'une conférence de presse à Zagreb.

Signé les 15 et 16 juillet dernier, sous la pression des Croates, ce compromis avait pourtant été présenté à Zagreb comme une victoire à l'arraché, un « coup de poker » du président croate pour rompre l'isolement de *« la Dalmatie en ébullition »*. Les présidents croate et serbe, MM. Tudjman et Milosevic, l'avaient même qualifié, de concert, de *« pas important vers la normalisation de l'ensemble des relations serbo-croates »*. L'accord prévoyait le retrait, avant le 31 juillet, des forces croates (qui avaient reconquis la région en janvier dernier) des zones spécifiées sur une carte annexée au texte mais jamais publiée à Zagreb. La Force de protection des Nations unies (FORPRONU) devait prendre contrôle de ces zones, du pont, de l'aéroport et d'un barrage voisins.

Officiellement les Serbes de Krajina sont rendus responsables du naufrage du plan et du pont. Pourtant, il semble que le président Tudjman ait choisi de « sacrifier » cet accord partiel au profit d'une démonstration plus générale. Le film des événements laisse en effet songeur. D'abord, Zagreb a rouvert le pont à la circulation, jeudi dernier, avant même le retrait de ses troupes. Puis, les Croates ont exigé que les Serbes, qui refusaient un cessez-le-feu général avant le retrait croate, rendent leurs armes lourdes à l'ONU, ce qui n'était pas précisé dans l'accord d'Erdut. Enfin, évoquant des *« problèmes d'interprétation »*, les Croates ont refusé de se retirer de certaines zones qui étaient, selon de bonnes sources, précisées sur la carte. Comme s'ils voulaient pousser les Serbes de Krajina à la faute pour démontrer que cet accord ne réglait rien. L'obus serbe qui a coulé la barge a ainsi permis de rappeler les nuisances de l'artillerie serbe qui bombarde régulièrement la côte dalmate.

### « Etat dans l'Etat »

Selon le plan de paix pour la Croatie, dit accord « Vance », les armes lourdes devraient être sous le contrôle de l'ONU. Mais les Serbes s'en sont emparées après l'attaque croate de janvier sur Maslenica. *« Nous protestons contre l'inefficacité de la FORPRONU (...) Nous demandons à la FORPRONU de prendre sous son contrôle toutes les armes lourdes des Serbes qui menacent le pont ou nous serons obligés de prendre des mesures pour la protection »* du ponton, écrit le président Tudjman dans une lettre adressée lundi au successeur de M. Vance, le co-président de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, Thorwald Stoltenberg. Mardi, le président croate a aussi assuré que le pont serait rouvert à la circulation *« dans quelques jours »*. Dans la soirée, le ministère croate des transports a précisé que les travaux de réparation étaient en progrès. A l'heure des négociations sur la Bosnie voisine, dont l'issue incertaine a empêché une solution au problème de la Krajina, tout se passe comme si Zagreb avait choisi « l'affaire de Maslenica » comme symbole et test pour un règlement du conflit avec les Serbes de Croatie, qui refusent de négocier. Il s'agit notamment d'obtenir que le mandat de l'ONU en Croatie, renouvelé jusqu'en septembre mais soumis à un rapport mensuel du secrétaire général, soit modifié afin que les « casques bleus » déployés en Krajina ne *« gardent plus les frontières de la Grande Serbie »*, comme on le dénonce à Zagreb.

Maintenant, a précisé lors de sa conférence de presse le président Tudjman, *« nous ne parlons plus du retrait des forces croates* (de Maslenica) *mais de savoir s'ils* (les Serbes) *veulent une solution pacifique, s'ils veulent l'application des résolutions »* de l'ONU, qui prévoient le retour des territoires contrôlés par les Serbes dans le giron de l'Etat croate, même avec un statut d'autonomie offert par Zagreb et rejeté par la Krajina. Le gouvernement de la République de Krajina a estimé que l'enterrement rapide de l'accord d'Erdut montrait que *« l'option guerrière était le véritable choix du régime croate »*. Certains observateurs estiment que le président Tudjman, pour avoir soutenu le plan serbe de partition ethnique de la Bosnie, a obtenu, en contrepartie, un accord avec le président Milosevic sur la Krajina. A son retour des négociations de Genève sur la Bosnie, M. Tudjman avait exprimé sa satisfaction. *« La délégation serbe et le président Milosevic,* avait-il dit, *veulent que tous les problèmes soient résolus dans le cadre du système constitutionnel de la Croatie. »* Interrogé sur l'avenir de la Krajina, le président Milosevic avait simplement répondu : *« Les négociations sont en cours. »* Après des entretiens avec MM. Milosevic et Tudjman, l'émissaire russe Vitaly Tchourkine, qui offre ses bons offices entre Zagreb, Belgrade et les Serbes de Croatie, avait déclaré – soulevant de molles protestations à Zagreb, – que le résultat de ces négociations serait que *« la Krajina sera un Etat dans l'Etat »*, sans être cependant entité de droit international. Si tel était le désir de Zagreb et de Belgrade, il resterait toutefois à convaincre les artilleurs serbes de Krajina.

**JEAN-BAPTISTE NAUDET**

# Les négociations de paix compromises

***Suite de la première page***

Un tel développement, *« outre le drame humanitaire qu'il représenterait »*, forcerait le gouvernement bosniaque *« à capituler à la table de négociation »*. Autrement dit, la chute de Sarajevo symboliserait la reddition complète de l'une des parties, et donc l'impossibilité d'arriver à Genève à un accord de *« bonne foi »* entre belligérants. Si les Serbes remportent la bataille du mont Igman, sur les hauteurs de la capitale bosniaque, leurs pièces d'artillerie pourront être approchées un peu plus encore de Sarajevo et infliger des dégâts insoutenables à la population. D'où la nécessité pour l'OTAN, selon le document américain, d'*« être prête à utiliser la puissance aérienne contre des cibles serbes (...) au moment et aux endroits choisis par l'organisation »*.

*« Les critères d'intervention devraient inclure, entre autres, la poursuite des bombardements sur Sarajevo, celle des offensives militaires destinées à s'emparer de territoires stratégiques autour de la ville, le blocage des voies d'approvisionnement terrestres, les obstacles mis à la libre circulation des convois d'assistance humanitaire, les coupures d'eau, d'électricité, de fioul imposées à la population musulmane. »*

Le document observe encore : *« Notre idée n'est pas de répondre du tac au tac mais, plutôt, de manière décisive si les agissements décrits devaient se répéter en dépit de nos avertissements. »* Il ne s'agirait pas de frappes ponctuelles pour dégager des « casques bleus » en difficulté, mais d'opérations destinées à empêcher, *« définitivement »*, les Serbes de continuer à terroriser la population de Sarajevo. Dans le même temps, les Croates seront aussi mis en garde contre toute menée agressive, les Musulmans étant prévenus, de leur côté, qu'ils ne doivent pas s'attendre à beaucoup plus de la part de l'OTAN et qu'ils doivent donc s'empresser de conclure un accord.

Une telle stratégie de pressions politiques et militaires conjuguées facilitera les travaux de la conférence de Genève, pensent les Américains. Ils rejettent les arguments de certains Européens et de Lord Owen, le négociateur de la CEE, qui font valoir que l'initiative américaine va inciter les Musulmans à tergiverser dans l'espoir d'une intervention des Etats-Unis.

### Avertissement à M. Milosevic

Comme il y a maintenant près d'un an que ces mêmes Européens et Lord Owen tiennent le même discours, sans jamais avoir rien obtenu de définitif sur le terrain ou à la table de négociation, leurs arguments ont perdu à peu près toute crédibilité à Washington. M. Clinton a lui-même répondu à ses contradicteurs en ces termes : *« Je pense que la paix a été retardée par une perception inverse* [chez les belligérants] *et je pense que les choses ont récemment empiré parce que les alliés n'ont rien fait pour stabiliser la situation. »*

De bonne source, on explique encore que les Etats-Unis veulent dès à présent faire savoir à M. Milosevic que, le cas échéant, ils ne reculeront pas devant l'emploi de la force. C'est une manière d'avertissement pour l'avenir, puisque l'administration s'est engagée à fournir un contingent de « casques bleus » en cas d'accord de paix conclu à Genève.

Enfin, le commentateur diplomatique du *Washington Post*, Jim Hoagland, relève que l'administration a d'autant plus facilement convaincu le Pentagone, jusque-là réticent, d'envisager de passer à l'action que les objectifs définis sont, cette fois, très limités : il ne s'agit plus d'empêcher la partition du pays ou de faire revenir les Serbes sur une seule de leurs conquêtes territoriales, mais simplement d'éviter la chute de Sarajevo.




Si l'on se réfère à l'aspect opérationnel de l'initiative américaine tel qu'il est décrit dans le document de travail, les Etats-Unis n'ont pas obtenu à Bruxelles la liberté d'action qu'ils souhaitent pour l'OTAN dans cette affaire. L'administration voulait une liberté de choix complète *« du moment et des cibles »* d'éventuels bombardements aériens, étant entendu que cela se ferait *« en coordination »* avec l'ONU et que les commandants de la FORPRONU seraient prévenus. Les Etats-Unis estiment que les résolutions 770 et 836 du Conseil de sécurité permettent à l'OTAN de passer à l'action sans nouvelle initiative de l'ONU.

Ce n'est pas l'avis de son secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, qui entend rester maître de la décision d'éventuels bombardements aériens. La formule retenue à Bruxelles est ambiguë : elle parle d'opérations militaires menées *« sous l'autorité de l'ONU »*. D'ici à lundi prochain, l'administration américaine entend faire pression sur ses alliés et mettre au point un mécanisme opérationnel qui tienne compte de la sécurité des contingents de la FORPRONU et laisse une grande marge de manœuvre à l'OTAN.

**AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON**

□ **32 Croates massacrés à Doljan par des Musulmans.** – Trente-deux Croates bosniaques ont été massacrés, la semaine dernière, par les forces musulmanes dans le village de Doljan, près de Jablanica, en Bosnie centrale, selon un bilan donné, mardi 3 août, par l'agence croate HINA. Les corps – dix-neuf ont été identifiés comme étant ceux de soldats des forces armées croates (HVO) – ont été transportés dans le sud de l'Herzégovine, pour être autopsiés, en présence d'équipes médicales du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la FORPRONU. – *(AFP.)*

# Nouveau sommet pour relancer les pourparlers de Genève

Un nouveau sommet pour relancer les négociations sur la Bosnie-Herzégovine s'est ouvert, mardi soir 3 août à Genève, par un dîner entre les présidents de Croatie, Serbie, du Monténégro et celui de Bosnie Alija Izetbegovic, qui a par ailleurs annoncé dans une lettre à l'ONU et à la CEE l'arrêt de l'offensive de ses forces contre les Croates.

Slobodan Milosevic (Serbie), Momir Bulatovic (Monténégro) et Franjo Tudjman (Croatie) sont revenus à Genève – où ils avaient négocié de mardi à vendredi dernier – afin de *« redonner de l'élan »* aux négociations grippées par les combats, a déclaré dans la soirée le porte-parole de la conférence, John Mills. Le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, et celui des Croates, Mate Boban, n'ont pas été invités à ce dîner de travail.

Les négociations de Genève avaient abouti vendredi soir à un accord constitutionnel entre les belligérants sur la division de la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques vaguement coiffées par une Union. Depuis, la discussion sur la carte des trois futures entités se montre très difficile et la poursuite des combats, malgré le cessez-le-feu de jeudi dernier, a poussé les Musulmans et les Croates à poser des conditions. M. Izetbegovic avait conditionné lundi soir son retour à la table des négociations au retrait effectif des forces serbes du secteur de Bjelasnica, au-dessus de Sarajevo, et à leur remplacement par les « casques bleus ».

A son arrivée, mardi soir à Genève, le président serbe, Slobodan Milosevic, avait déclaré : *« J'espère qu'une solution pacifique parviendra à l'emporter à la fin. Il n'y a pas d'autre choix dans les négociations que de dialoguer normalement »*, en réponse à une question sur la menace de raids aériens de l'OTAN contre les forces serbes. *« Je crois,* avait-il ajouté, *que toutes les parties feront de leur mieux afin de résoudre la crise par les négociations. Je ne crois pas que quiconque ait besoin d'aucune pression particulière. »* Les nouveaux pourparlers se déroulent en présence des médiateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg. – *(AFP, Reuter.)*

## TADJIKISTAN

# Des avions ouzbeks bombardent des villages tenus par l'opposition

Des avions et des hélicoptères ouzbeks ont bombardé, dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 août, des villages tenus par l'opposition tadjike et par les « forces d'auto-défense du Haut-Badakhshan », dans le centre du Tadjikistan, a annoncé le colonel Akhmadov, responsable du ministère de l'intérieur de la région autonome du Haut-Badakhshan, celle des hautes montagnes du Pamir à l'est du pays.

Ces bombardements, qui auraient fait plus de quarante victimes dont des femmes et des enfants, faisaient suite à une offensive lancée, dimanche, par les forces gouvernementales tadjikes et la 15e brigade de parachutistes d'Ouzbékistan – dont beaucoup d'hommes auraient été tués – pour débloquer la seule route menant au Pamir, défendue depuis six mois par une coalition de forces hostiles au pouvoir communiste de Douchanbé (*le Monde* du 17 juillet). Le ministère des affaires étrangères de Russie s'est désolidarisé, mardi, de cette offensive, qui vise, a-t-il souligné, *« des forces qui ne sont pas hostiles à la Russie »*.

Les autorités du Pamir soulignent constamment qu'elles n'ont aucun lien avec les groupes de l'opposition islamique tadjike qui opèrent à partir de l'Afghanistan. Mais elles ont indiqué, mardi, que, si les attaques se poursuivaient contre leur territoire, elles *« n'auraient d'autre recours que de faire appel à l'aide de leurs voisins : le Kirghizstan, la Chine ou l'Afghanistan »*. Moscou a précisé, mardi, que les forces gouvernementales tadjikes *« seraient mieux employés à défendre les frontières sud du pays »*, gardées actuellement par des militaires russes dont une trentaine ont déjà péri.

**S. Sh.**

## EN BREF

□ **ALLEMAGNE : trois Turcs légèrement blessés dans un incendie criminel.** – Trois membres d'une famille turque ont été légèrement blessés, mardi 3 août, dans un incendie criminel, sans doute provoqué par des extrémistes de droite à Pulheim, près de Cologne (Ouest) : trois croix gammées ont été tracées sur la maison incendiée, au rez-de-chaussée de laquelle se trouvait un restaurant turc, a indiqué la police. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : neuf candidats à la présidence.** – Neuf candidatures ont été retenues pour l'élection présidentielle du 22 août, a annoncé, mardi 3 août, le président de la Cour suprême. Seront en lice : André Kolingba, président sortant, David Dacko, ancien chef de l'Etat, Abel Goumba, ancien premier ministre, Enoch Derant-Lakoue, actuel premier ministre, Ange Patassé, ancien premier ministre de l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa, Timothée Malendoma, ancien premier ministre, Benoit Likiti, Francois Bozize-Yangouvonda et Jeanne-Marie Ruth Rolland, ministre des affaires sociales. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GUINÉE-BISSAU : deux opposants arrêtés.** – De source officielle, on a appris, mardi 3 août, l'arrestation, la veille, de deux dirigeants de l'opposition, Joao Da Costa, président du Parti pour la rénovation et le développement, et Tagma Nawahi, du Mouvement Bah-Fata. Les deux hommes auraient enfreint l'interdiction qui les frappait d'exercer des activités politiques. MM. Da Costa et Nawahi avaient été arrêtés en avril pour participation présumée à une tentative de coup d'Etat manqué, le 17 mars. Ils avaient été libérés en juin. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : la Côte-d'Ivoire ferme sa frontière aux organisations humanitaires.** – Le ministère ivoirien de l'intérieur a averti les organisations humanitaires opérant au Libéria qu'elles ne seraient plus autorisées à organiser des convois à partir du territoire ivoirien, a-t-on appris mardi 3 août à Abidjan. Les autorités ont expliqué avoir pris cette décision à la demande du représentant de l'ONU au Libéria, Trevor Gordon-Somers, selon lequel une poursuite des convois risquait de remettre en cause l'accord de paix du 25 juillet. Dans un rapport adressé au Conseil de sécurité, Boutros Boutros-Ghali a recommandé le déploiement de trente observateurs militaires au Libéria. – *(AFP.)*

□ **OUGANDA : l'Assemblée constituante sera élue en décembre.** – L'élection d'une Assemblée constituante aura lieu en décembre, a annoncé, mardi 3 août, le président de la commission électorale, Stephen Akabwai. Selon M. Akabwai, 214 sièges seront à pourvoir au suffrage direct. S'ajouteront des sièges réservés à l'armée, à la jeunesse, aux femmes et au président, le total étant de 288 sièges. Après ce scrutin et l'adoption d'une nouvelle Constitution, devraient avoir lieu des élections générales que le président Yoweri Museveni a promis d'organiser en 1994. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'ancien président Bourguiba.** – Le président Ben Ali a envoyé quatre-vingt-dix roses et *« un immense gâteau »* à l'ex-président Habib Bourguiba, qui a fêté, mardi 3 août, à Monastir, son quatre-vingt-dixième anniversaire. Le « Combattant suprême » avait été déposé le 7 novembre 1987 par M. Ben Ali, son premier ministre de l'époque, après avoir gouverné le pays pendant trente ans. Dans une carte signée *« votre fils Zine El Abidine Ben Ali »*, le chef de l'Etat qui l'avait rencontré, le 13 mai dernier, évoque *« les sacrifices »* de M. Bourguiba *« au service de la libération et du progrès »* du peuple tunisien. – *(AFP.)*

## RUSSIE

# Moscou appelle à des « actions décisives » dans le Caucase du Nord

Après l'assassinat de M. Polianitchko, responsable de l'état d'urgence imposé par Moscou en Ossétie du Nord et en Ingouchie, Boris Eltsine a appelé, mardi 3 août, à des *« actions décisives pour éliminer les groupuscules armés illégaux, couper les voies de livraisons des armes et stopper l'entrée des combattants »* sur les territoires de ces deux Républiques du Caucase du Nord faisant partie de la Fédération de Russie.

Les autorités ingouches ont démenti la version selon laquelle les hommes à cheval armés de kalachnikovs, qui ont mitraillé, dimanche, dans une forêt, la voiture du représentant local du président Eltsine, seraient des Ingouches. Elles soulignent que l'attentat s'est produit la veille du jour où devait commencer une opération de rapatriement des réfugiés ingouches dans certaines zones d'Ossétie du Nord.

Soixante mille Ingouches avaient été chassés en novembre dernier d'un territoire d'Ossétie du Nord qui leur appartenait avant les déportations staliniennes de plusieurs peuples musulmans du Caucase du Nord. – *(AFP, UPI.)*

# ASIE

## JAPON

# Les grands desseins de la nouvelle coalition

**C'est mercredi 4 août que le premier ministre sortant, Kiichi Miyazawa, devait présenter sa démission, à la veille de la première réunion de la Diète. Quelques heures auparavant, le ministre de l'agriculture, Masami Tanabu, a offert sa démission pour rejoindre la coalition dont le candidat, Morihiro Hosokawa, devrait être élu comme nouveau chef du gouvernement. Takako Doi, ex-présidente du Parti socialiste (PSJ), a accepté mardi de devenir la première femme présidente de la Chambre basse. Ayant exprimé auparavant ses réticences à participer à une coalition aux positions divergentes, Mme Doi, qui est soutenue par l'aile gauche du PSJ, a cédé afin de préserver l'unité du parti. Elle a déclaré qu'elle entend *« régénérer le fonctionnement de la démocratie »*. La Diète, a-t-elle ajouté, doit prendre en main le dossier des réparations à verser aux victimes de l'agression japonaise au cours du dernier conflit mondial.**

**Par ailleurs, ouvrant la voie à une réévaluation du passé, le gouvernement sortant a publié, mercredi, un document dans lequel il reconnaît, pour la première fois, la responsabilité de l'armée impériale dans le recrutement forcé des *« femmes du réconfort »* contraintes à se prostituer pendant la guerre et présente ses excuses pour les souffrances qui leur furent infligées.**

**TOKYO**

*de notre correspondant*

Le Japon a la réputation de conserver un profil bas sur la scène internationale : les nouveaux conservateurs, qui s'apprêtent à prendre le pouvoir, affirment, eux, avoir de grands desseins. Alors que le futur premier ministre, Morihiro Hosokawa, est réservé, d'autres ne ménagent pas les effets d'annonce. C'est le cas de Tsutomu Hata, président du Parti de la renaissance (PR). Probable prochain ministre des finances, M. Hata devrait être également vice-premier ministre.

Invité du Club de la presse étrangère mardi, M. Hata, qui n'a pas caché que le PR a placé M. Hosokawa à la tête de la coalition et qu'en restant lui-même en retrait il entend jouer un rôle de *force de cohésion*, a déclaré : *« Le Japon ne doit plus faire preuve de suivisme et réagir après les autres, mais prendre des initiatives. »* Il doit exprimer clairement son repentir pour ses actions passées et mettre un terme à cette succession de déclarations officielles en demi-teinte ressassant des *« regrets pour un malheureux passé. »*

*« On ne peut plus continuer ainsi : il faut s'excuser clairement, si on doit le faire. Appeler la défaite par son nom et ne plus employer l'euphémisme de la « fin de la guerre »*, a déclaré M. Hata, qui a ajouté que ce repentir doit être adressé aussi aux victimes japonaises du conflit. *« La guerre est une aventure vaine et tragique et le Japon n'y recourra plus. Il faut rappeler que nous avons pu nous reconstruire grâce à la paix. »*

### *La carrière tortueuse de M. Hata*

Un parler-clair qui fera mouche à l'étranger, mais dont il reste à voir quelle sera la formulation concrète. M. Hata affirme être depuis longtemps partisan d'une telle déclaration de repentir. C'est surtout l'une des rares exigences que le PSJ a pu imposer à la coalition et qui, comme le maintien de la Constitution, fait partie de son programme en huit points. Avant d'accepter la présidence de la Chambre basse, Mme Doi a exigé un engagement par écrit des chefs des sept partis coalisés réaffirmant leur entente et le maintien de la Loi fondamentale.

Il semble que M. Hata et son parti, dont certains membres sont favorables à une révision constitutionnelle, entendent pour leur part, à la faveur d'un repentir en bonne et due forme, lever l'hypothèque d'un passé qui pèse sur toute rentrée en scène politique du Japon. Ce qui n'est évidemment pas l'objectif des socialistes, opposés à la loi sur la participation de troupes japonaises aux missions de paix des Nations unies (PKO).

La position de M. Hata est d'autant plus ambiguë qu'il présidait l'Association des parlementaires du Parti libéral-démocrate (PLD) en faveur de la visite annuelle le 15 août, anniversaire de la défaite, au sanctuaire de Yasukuni, où reposent les âmes des morts de la guerre. S'y rendra-t-il cette année en tant que président du PR ? Dans la même foulée de grands desseins, M. Hata a promis pêle-mêle un *« système politique transparent »*, *« la fin de la collusion des milieux d'affaires, de la bureaucratie et de la politique »* et *« l'abaissement de l'âge du droit de vote »*, fixé à vingt ans... Les comportements passés des membres du PR laissent planer quelques doutes sur les bonnes intentions des chefs d'une formation qui entend s'affirmer comme la force motrice de la coalition.

M. Hata serait-il une sorte d'Eltsine nippon passé, avec armes et bagages, à la réforme ? C'est un homme à facettes, quelque peu déconcertant par sa capacité de rétablissement : à cinquante-sept ans, il a derrière lui une carrière qui ne laissait pas prévoir son sursaut inopiné de vertu politique. Ayant hérité d'une circonscription de la préfecture de Nagano, il connaît bien les rouages du système politique qu'aujourd'hui il pourfend : il a été élu à huit reprises grâce à la clientèle rurale cultivée depuis des décennies et a fait carrière dans les clans du PLD les plus impliqués dans la perversion de la politique par l'argent.

Ayant débuté dans celui de Kakuei Tanaka – premier ministre condamné à la prison pour son rôle dans le scandale Lockheed, – M. Hata fut par la suite l'un des lieutenants du futur premier ministre Noboru Takeshita – si impliqué dans des scandales que les jeunes députés libéraux-démocrates se sont élevés contre sa réintégration au sein du parti – pour fomenter la rébellion contre son mentor Tanaka. Actif dans le puissant clan Takeshita, M. Hata en resta membre après que son chef eut été emporté par le scandale Recruit (délit d'initiés) et qu'il fut passé sous la férule du « parrain » du PLD, Shin Kanemaru, dont le procès pour fraude fiscale est en cours. C'est en tant qu'homme du clan Takeshita que M. Hata devint ministre des finances après avoir détenu deux fois le portefeuille de l'agriculture.

Au cours de la lutte de succession ouverte par l'affaire Kanemaru, M. Hata brigua sans succès la direction du clan Takeshita avant de former, avec Ichiro Ozawa, ancien bras droit de M. Kanemaru, un nouveau clan. Mais l'avenir des deux hommes au sein du PLD était bouché. Aussi provoquèrent-ils en juin la chute du gouvernement Miyazawa en votant une motion de censure. *« Il s'agissait de démontrer notre sincérité à l'opinion »*, explique M. Hata, qui fonda peu après le PR avec son allié Ozawa.

M. Hata a certes été un partisan de la réforme électorale, mais il prônait alors une révision qui servirait les intérêts de son parti. Depuis, il en défend une autre, qui sert ceux du PR, toujours avec la même conviction.

**PHILIPPE PONS**

# Croisière en Mongolie chinoise

*Suite de la première page*

Cette aventure, vécue au cours d'un voyage récent à bord de véhicules privés par une quinzaine de Français de Pékin, illustre paradoxalement la liberté teintée d'anarchie qui commence à régner dans les zones rurales ou dans des régions qui avaient été longtemps totalement inaccessibles aux étrangers. Voyager en toute liberté, par ses propres moyens, sur les routes de Chine a toujours été le rêve des résidents étrangers, frustrés de n'avoir accès qu'à un parcours balisé par un régime tâtillon.

Il fut un temps, sous Mao Zedong, où ces étrangers – diplomates, hommes d'affaires, étudiants, compagnons de route, journalistes – étaient cantonnés au périmètre urbain le plus étroit de la capitale. Pour certains d'entre eux, aller à Tianjin, à 120 kilomètres, avec l'excuse d'en ramener une automobile livrée par voie maritime, représentait une aubaine. Même si la circulation se faisait de nuit, sans phares, du fait d'un règlement d'inspiration militaire, obsolète mais toujours en vigueur. Progressivement, les règles se sont assouplies ou ont été oubliées.

A présent, le rêve est réalisable. Il est possible de se rendre où l'on veut, quand l'on veut, à bord de son propre véhicule, sans la présence d'un chauffeur employé de l'Etat. Il suffit de louvoyer entre les écueils de la législation et les récifs d'une administration policière moins imprévisible qu'il ne semble au premier abord. L'expérience est hautement instructive, pour ce qu'elle révèle de l'état de la Chine profonde. Par moments, en émane le parfum de la légende des années 30, quand les voyageurs étaient quotidiennement confrontés à l'arbitraire de l'autorité locale, bien loin des lois et règlements édictés par un gouvernement central de moins en moins respecté.

### *La puissance des potentats locaux*

Dès la première partie du voyage, à 300 kilomètres de Pékin, nous fûmes confrontés au phénomène courant qu'est la levée de taxes locales par les villages sous les prétextes les plus insolites. En l'occurrence, il s'agissait d'un tronçon de route rendu inutilisable par une inondation, de toute évidence provoquée délibérément, sur la chaussée. Du coup, les véhicules – chinois comme étrangers – devaient traverser le village. Au milieu, un individu prélevait une *« contribution à l'entretien des routes »* de 10 yuans (autant de francs) par automobile avant de lever le barrage en travers de la voie.

Ce système, il faut le dire, n'est pas généralisé. Plus loin, la route était effondrée, mais les paysans nous aidèrent à passer un gué difficile sans exiger de contrepartie. Dans un autre endroit, il fallut à nouveau négocier avec le cantonier pour qu'il remplisse la tâche pour laquelle l'Etat le sous-paie : faciliter le passage de véhicules dans un fond de rivière, le pont étant en réfection.

Ce qui compte dans l'évolution de la Chine, c'est que ces comportements rendent leur puissance d'antan aux petits potentats locaux. C'est avec eux qu'il faut s'arranger. *« Vous êtes ici en violation des lois de la Chine »*, déclara, péremptoire, le policier de l'hôtel de Bayan-Ul-Hot. Nous avions atteint ce bourg mongol après une éprouvante journée de piste à travers la prairie. L'endroit, aujourd'hui, figure sur les cartes chinoises sous le nom de *Bannière Wuzhumuqin de l'Ouest*, transcription d'une appellation remontant à l'administration mandchoue et reconduite par les communistes. Et le policier d'ajouter : *« C'est assez grave. »* Nous nous en doutions.



La veille au soir, nous étions arrivés après qu'il eut quitté son service à l'hôtel. Nous avions en quelque sorte forcé la main des employés pour nous procurer des chambres. L'affaire, dans le temps, aurait pu tourner mal. Mais à force de proclamer que la Chine est ouverte, le gouvernement central chinois a créé un besoin : celui, pour les régions qui ne sont pas encore « ouvertes », d'accueillir au plus vite des étrangers, censés être les poissons-pilotes des investissements tant désirés.

Le résultat est surprenant. Le policier renonça à percevoir une amende de 150 yuans – un peu moins d'un mois de salaire nominal – qu'il disait être en droit de nous imposer à chacun. Il nous accompagna, à une trentaine de kilomètres, dans la steppe pour assister à un *nadam*, la fête traditionnelle mongole. Il était fier de se montrer au reste de la population en cornac d'un groupe d'étrangers qui ne soient pas des Russes, ou, comme l'on dit encore par ici pour désigner un Blanc, des *« Soviétiques »*.

Pour Pékin, la Chine est divisée en deux catégories de lieux : d'une part, 919 villes et cantons « ouverts » au visiteur étranger (date du 10 juillet 1993) ; de l'autre, le reste, soit les trois quarts du pays. Dans la réalité, l'étranger autonome peut se rendre virtuellement partout. A condition de composer, il n'est guère d'endroit, hormis les objectifs stratégiques, où il ne sera pas admis.

Nous aurions pu, par exemple, dormir à Taibusi, ville ultra-fermée où le policier de service au carrefour principal s'était d'abord ulcéré de nous voir nous arrêter pour faire réparer des pneus. *« Les policiers vous disent que la ville est fermée aux étrangers ? Et alors ? En quoi font-ils la loi ici ? Vous êtes les bienvenus dans notre hôtel »*, nous assura un membre de l'armée. Il ne comprenait pas que nous nous abstenions de faire étape chez lui. *« De toute façon, ce sera bientôt ouvert ici »*, ajouta-t-il, sûr de lui.

Les règlements oubliés, il n'est guère de difficultés qui ne puissent s'aplanir avec un peu de patience et de stimulants matériels. Des garagistes de l'armée se montrèrent enchantés de faire connaissance, de réparer une voiture, de nous emmener à cheval dans la steppe, de choisir pour nous le mouton qui serait mangé, le soir, en compagnie des six soldats d'un petit poste militaire en lisière de la région frontalière, au clair de lune, à la mongole : c'est-à-dire en dégustant le plus prisé des morceaux de l'animal, la boule de graisse qu'il porte sous sa queue. Affaire de goût s'entend.

### *« Mongolisation » et « sinisation »*

Ils poussèrent l'amabilité jusqu'à venir à Pékin, après notre retour, nous rapporter l'argent et l'appareil photo qu'un des enfants de la famille mongole vivant sur les lieux avait subtilisés dans une des voitures laissée ouverte pendant la soirée. Affaire d'honneur à l'heure où l'armée est accusée de se laisser aller.

La Mongolie-Intérieure est l'une des zones sensibles où le pouvoir de Pékin se heurte à un sentiment national mongol que n'a pas éradiqué la propagande du régime sur l'union des ethnies de Chine autour des Hans. Le passé violent de la révolution culturelle n'a pas été oublié. *« Ici, nous haïssons les Hans »*, dit tout de go une jeune Mongole dont le père fut persécuté sous Mao. Mais on n'entend pas que ce son de cloche. *« Dans l'ensemble, cela ne se passe pas trop mal entre nous et eux*, assure un jeune éleveur mongol. *Surtout depuis que l'économie a commencé à se développer. »*

Au *nadam* de Bayan Hul Hot des dizaines de familles étaient venues, endimanchées dans de *dells* (robes) de soie rutilante jeunes filles au visage maquillé de blanc, enfants pouponnés, certains à cheval, d'autres à bord de charrettes tirées par des tracteurs, pour assister aux courses hippiques et au championnat de lutte, pour se rencontrer entre cousins, pendant plusieurs jours, autour du quadrilatère aménagé sur le plateau par des centaines d'étals de marchands et cuisiniers.

On va boire un coup ensemble, on frime un peu sur son cheval ou sur sa moto, on discute avec des connaissances, et on se retrouve au fond de la tente pour un cérémonial plus formel : boire l'alcool de petit lait, manger le gras de mouton et le yogourt séché qu'un notable offre et que le visiteur ne peut en aucun cas refuser. Fait étonnant, de nombreux Chinois de souche ont adopté les habitudes alimentaires locales, eux qui ont tant de mal à imaginer d'autre viande que le porc et à ingurgiter des laitages.

Mais si des Chinois se « mongolisent », on constate en redescendant de la steppe vers la plaine, les progrès de la sinisation, colonisation à peine déguisée d'immenses espaces autrefois sous-peuplés. Des milliers de charrettes de ciment et de briques gravissent la pente en direction du plateau pour renforcer l'habitat sédentaire, désormais la règle, même pour les Mongols.

Peu à peu, tandis que l'on progresse vers la plaine, les villages se font plus gros. Les routes se bordent d'arbres. Les pâturages font place aux cultures. Il y a vingt millions de Hans pour deux millions de Mongols dans cette « région autonome » que les Mandchous de la dernière dynastie impériale avaient placée sous leur administration directe. Tous les Mongols que nous avons rencontrés parlaient couramment chinois. Certains seulement parlaient mongol entre eux.

Franchir au retour la Grande Muraille à Badaling, aux environs de Pékin, sur ce site où tant d'hommes d'Etat étrangers ont posé pour les photographes au cours d'une visite officielle en Chine, remet alors en mémoire le principe moteur de ce qui est encore l'empire du Milieu sous une forme à peine rénovée : cette éternelle et inexorable progression du monde de la plaine et des cultivateurs sédentaires, sur celui de la steppe et des guerriers, nomades en perte progressive d'identité. Vue de la route, la Mongolie dite « intérieure » ne donne pas l'impression de pouvoir échapper à ce sort.

**FRANCIS DERON**

# DIPLOMATIE

# La Libye tente d'éviter un renforcement des sanctions de l'ONU

Après un entretien, à New-York, avec le secrétaire général de l'ONU, le ministre libyen des affaires étrangères a fait état, mardi 3 août, de *« pas positifs »* à propos des suites de l'attentat à la bombe contre un Boeing de la PanAm, dont l'explosion en vol, en 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, avait causé la mort de deux cent soixante-dix personnes. Omar Al-Mountasser a précisé qu'il rentrait à Tripoli pour des consultations avec son gouvernement *« sur un accord final »*.

Le chef de la diplomatie a indiqué que l'entretien avec Boutros Boutros-Ghali avait porté sur la possibilité de *« faire comparaître devant un tribunal »* les deux Libyens accusés par Washington et Londres d'être responsables de l'attentat. *« La Libye s'est conformée à la plupart des demandes du Conseil de sécurité*, a-t-il ajouté. *J'espère que M. Boutros-Ghali enverra une mission à Tripoli pour examiner l'application de la résolution 731. »* M. Boutros-Ghali a déclaré, de son côté, qu'il attendait une réponse de Tripoli *« concernant certains détails »* et qu'il serait ensuite *« prêt à envoyer une mission »* en Libye. *« Ce que nous tentons d'obtenir c'est que les suspects soient présentés devant un tribunal en Grande-Bretagne »*, a dit le secrétaire général de l'ONU. De source diplomatique occidentale, on indique que la position libyenne vis-à-vis des exigences du Conseil de sécurité n'a pas fondamentalement changé.

Pour obliger Tripoli à extrader les deux suspects vers les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, le Conseil de sécurité a imposé à la Libye, depuis le 15 avril 1992, un embargo sur les fournitures militaires et les liaisons aériennes. Le Conseil exige aussi la coopération de Tripoli avec la justice française dans le cadre d'une enquête portant sur un attentat commis contre un DC-10 d'UTA, en 1989, au-dessus du Niger, qui avait causé la mort de cent soixante-dix personnes, et dans lequel quatre autres ressortissants libyens seraient impliqués.

Le Conseil de sécurité doit se réunir à la mi-août, pour le réexamen régulier des sanctions, effectué tous les cent vingt jours. Selon des sources diplomatiques occidentales, le gel des avoirs libyens à l'étranger et un embargo sur les équipements liés à l'industrie pétrolière ont été évoqués au cours des consultations entre Washington, Londres et Paris comme un éventuel moyen de pression supplémentaire sur Tripoli. Cependant, au stade actuel des discussions, il est exclu que de telles mesures soient décidées. – *(AFP.)*

□ **CHINE : bilan de santé satisfaisant pour Deng Xiaoping.** – Le dirigeant chinois Deng Xiaoping, qui fêtera ses quatre-vingt-neuf ans le 22 août, a effectué récemment un bilan médical dans un hôpital militaire de Pékin, et les médecins qui l'ont examiné ont estimé que son état de santé était satisfaisant, rapporte, mercredi 4 août, le quotidien pro-Pékin de Hongkong *Ta Kung Pao*. *« Il ne marche pas et ne parle pas différemment que dans le passé »*, affirme le journal, citant un responsable de l'équipe médicale. Cet article paraît alors que, depuis un mois, des rumeurs sur le décès supposé du dirigeant chinois ont fait plonger la Bourse de Hongkong. – *(AFP.)*

□ **INDE : situation « explosive » dans la capitale du Cachemire.** – Six personnes au moins ont été tuées et une trentaine blessées, mardi 3 août, à Srinagar, capitale du Cachemire, où des milliers de musulmans sont descendus dans la rue à la suite du meurtre par les troupes indiennes d'un couple et de leur fils. Un officiel a qualifié la situation d'*« explosive »* tandis qu'un porte-parole des forces de l'ordre jugeait l'incident *« regrettable »* et annonçait l'ouverture d'une enquête. Au moins 12 000 personnes ont trouvé la mort depuis le déclenchement, en janvier 1990, de la rébellion séparatiste au Cachemire. – *(Reuter, AFP.)*

## MALAISIE

### *Bastonnade pour cols blancs*

Pour endiguer la montée de la criminalité en col blanc, le gouvernement malaisien envisage de recourir aux châtiments corporels, une idée qui a suscité un tollé de la part d'organisations de défense des droits de l'homme. *« Les peines actuelles ne sont pas adaptées, en regard des dommages causés à la société et aux institutions »*, a expliqué le ministre de la loi, Syed Hamid Albar en présentant au Parlement un projet de loi prévoyant que les personnes reconnues coupables de crimes économiques soient condamnées à deux ans de prison au minimum, à des coups de canne en rotin et à une amende.

La bastonnade est un châtiment *« féodal »* auquel aucun pays civilisé n'a recours, a souligné le juriste et parlementaire Dominic Puthucheary. Ce châtiment, d'origine coloniale britannique, est déjà appliqué en Malaisie pour les délits commis avec des armes à feu, pour usage et trafic de drogue et pour viol. – *(Reuter.)*




FRANCIS DERON

MALAISIE

Bastonnade pour cols blancs

(Publicité)



**Des vacances de rêve pour SONY et L&A.***

**Ils ont commencé par faire rapidement le tour du Monde puis ils l'ont parcouru en long, en large et en travers. Ils sont même allés jusqu'au bout du Monde, pour trouver l'emplacement exceptionnel qui en ferait rêver plus d'un. Finalement ils ont choisi d'être au centre du Monde, eux qui rêvaient de mettre un peu de bleu dans le Monde d'aujourd'hui... ils l'ont fait.**

**Tout est pour le mieux dans le meilleur des Mondes.**

*L&A (Leuthe et Associés) a conçu avec plaisir cette annonce de vacances pour SONY, son client depuis 1981.

# AMÉRIQUES

## ÉTATS-UNIS

### M. Clinton appelle les Américains à soutenir son plan budgétaire

*« A la veille d'une initiative historique, j'ai besoin de votre aide, notre pays est en danger économique »*, a lancé, mardi 3 août, le président Bill Clinton dans un discours télévisé. Il a invité ses concitoyens à convaincre leurs parlementaires de voter pour son programme de réduction du déficit budgétaire, sur lequel les représentants se prononceront jeudi et les sénateurs vendredi. Durant une vingtaine de minutes, le président s'est employé, graphiques à l'appui, à défendre énergiquement son plan, qui prévoit de réduire le déficit budgétaire d'environ 500 milliards de dollars en cinq ans par des diminutions de dépenses et des hausses d'impôts. *« Je n'aime pas plus les taxes que vous »*, a déclaré M. Clinton, assurant que le seul nouvel impôt prévu et susceptible d'affecter les classes moyennes sera une hausse de 4,3 cents par gallon d'essence (3,8 litres). Le chef de la Maison Blanche estime avoir été fidèle à sa promesse de faire peser le relèvement des impôts sur les plus riches. Insistant sur la nécessité de réduire le déficit pour permettre la reprise économique, le président a souligné que *« cela ne sera pas facile, cela ne sera pas rapide, mais c'est nécessaire »*.

Il a qualifié son programme de *« plus grande réduction du déficit de l'histoire »*. Il a estimé qu'il était à même de favoriser la création de huit millions d'emplois au cours des prochaines années. Intervenant juste après le président, le chef de la minorité républicaine au Sénat, Bob Dole, a déclaré que ce plan comprend *« la plus importante hausse des impôts de l'histoire mondiale »* et qu'il ne réduira pas le déficit, limitant tout au plus sa progression. – *(AFP, AP.)*

### *La cigarette interdite dans les restaurants de Los Angeles*

Les amateurs de cigarettes de Los Angeles auront eu un répit de courte durée : un arrêté municipal interdisant de fumer dans les quelque 7 000 restaurants est finalement entré en vigueur, lundi 2 août, avec une semaine de retard.

Los Angeles est la plus grande ville américaine à interdire totalement de fumer dans les restaurants.

Jusqu'à présent, ceux-ci avaient simplement l'obligation de prévoir une section non-fumeurs. Les bars et night-clubs ne sont pas touchés par cette interdiction.

La mesure devait entrer en vigueur le 26 juillet. Mais la Coalition pour l'hospitalité, groupe de restaurateurs soutenus par l'industrie du tabac, avait obtenu son report en recueillant 96 000 signatures sur une pétition demandant l'organisation d'un référendum.

Vérification faite, les responsables municipaux ont déclaré que de nombreuses signatures n'étaient pas valides et que l'ordonnance pouvait donc entrer en vigueur.

Fumer dans un restaurant coûte dorénavant 50 à 250 dollars d'amende (1 dollar vaut 5,96F). Quant au propriétaire d'un restaurant qui ne fait pas respecter la loi, il risque six mois de prison et 1 000 dollars d'amende. – *(AFP.)*

### La nomination de Mme Ginsburg à la Cour suprême a été confirmée par le Sénat

A la quasi-unanimité, le Sénat a confirmé, mardi 3 août, la nomination à la Cour suprême de Ruth Ginsburg, qui devient ainsi la seconde femme de l'histoire américaine à siéger au sein de la plus haute instance judiciaire du pays, après Sandra O'Connor, nommée par le président Reagan en 1981. La candidature de Mme Ginsburg, qui prêtera serment le 10 août, a été approuvée par 96 voix contre 3, à l'issue de débats peu conflictuels.

Ancienne avocate de soixante ans devenue juge à la Cour d'appel fédérale de Washington, Mme Ginsburg avait été choisie en juin dernier par le président Clinton pour remplacer le juge Byron White, démissionnaire après plus de trente années de service. *« Le Sénat a manifestement été impressionné par son intelligence, son intégrité et sa générosité »*, a commenté Lorraine Voles, une porte-parole de la Maison Blanche.

L'un des trois sénateurs à s'être prononcés contre cette nomination, le très conservateur Jesse Helms (Caroline du Nord), a estimé que la position du juge Ginsburg en faveur du droit à l'avortement était *« simpliste et insensible »*. Mme Ginsburg est le premier juge de confession juive à la Cour depuis le départ d'Abe Fortas en 1969. – *(AFP, AP, UPI.)*

## CHILI : une décision du président Aylwin

### Les enquêtes sur les violations des droits de l'homme pendant la dictature seront accélérées

SANTIAGO

*de notre correspondant*

*« La solution que je propose n'est pas parfaite, mais je crois que c'est la meilleure. »* Par un message solennel délivré, mardi 3 août, le président chilien Patricio Aylwin a voulu mettre un terme aux tensions entre le pouvoir civil démocratiquement élu et l'armée de terre commandée par le général Pinochet, qui dirigea le pays d'une main de fer entre 1973 et 1990.

La démonstration de force militaire du 28 mai dernier (*le Monde* du 1er juin) a obligé le gouvernement à négocier avec l'armée sur plusieurs sujets épineux, comme l'implication du fils du général Pinochet dans un scandale financier, et surtout les quelque 200 procès en cours pour violation des droits de l'homme pendant la dictature. Si le décret-loi d'amnistie du 18 avril 1978 met les militaires à l'abri de toute condamnation pour les faits survenus entre 1973 et 1978, il n'empêche pas les enquêtes et les auditions sur ces mêmes faits. Tel est du moins la « doctrine » du président Aylwin, contestée par l'armée.

Le scandale concernant le fils du général Pinochet est tombé fort opportunément dans l'oubli. Mais au cours de cinq rencontres en tête à tête que M. Aylwin a eues avec l'ancien dictateur depuis le 28 mai, le président a pris conscience qu'il ne pourrait sans doute pas léguer à son successeur, qui sera élu en décembre, une situation entièrement normalisée dans le domaine des droits de l'homme. Ses décisions sont donc inspirées par un pragmatisme conjuguant *« la vertu de justice avec la vertu de prudence »*.

#### *« Eviter les vexations » aux militaires*

Le chef de l'Etat a écarté les propositions radicales de ceux qui voulaient, par une nouvelle loi d'amnistie, mettre un point final à toutes les poursuites pour violation des droits de l'homme. Il a annoncé le dépôt d'un projet de loi prévoyant la nomination par le pouvoir judiciaire de dix à quinze nouveaux juges d'instruction, afin d'accélérer les enquêtes en cours dans les cas concernés par la loi d'amnistie. Ce qui devrait aboutir à clore au plus vite ces épisodes judiciaires. De plus, afin *« d'éviter les situations de vexation »*, les responsables de violations des droits de l'homme auront dorénavant la possibilité d'effectuer leurs dépositions sous le sceau du secret et dans les enceintes militaires.

*« Le président a choisi l'oubli contre la justice »*, a aussitôt estimé la présidente du comité des disparus, tandis qu'en privé, certains militaires exprimaient leur soulagement. Dans son rapport rendu public en mars 1991, la commission *« pour la vérité et la réconciliation »* formée à l'initiative du président Aylwin avait répertorié plus de 3 500 cas de mort violente et près de 1 000 cas de disparition, mettant presque tous en cause des militaires ou des membres des forces de l'ordre, sous la dictature.

Reste qu'un problème de fond risque de subsister entre civils et militaires. La Constitution de 1980, adoptée sous le régime du général Pinochet, fait des forces armées les *« garantes des institutions »*. Le projet de réforme constitutionnelle déposé devant les Chambres par le gouvernement en 1992 voulait mettre fin à ce rôle, ainsi qu'à l'inamovibilité des commandants en chef des armées. Après le mouvement militaire du 28 mai, ce projet a perdu son caractère d'urgence et ne pourra donc être discuté avant les élections de décembre. De quoi donner raison à ceux qui affirment qu'*« au Chili, les problèmes ne se résolvent pas, ils se dissolvent »*.

BRUNO ADRIAN

# PROCHE-ORIENT

## La tournée de Warren Christopher

### Le secrétaire d'Etat américain veut amener Damas à « prendre des décisions difficiles »

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, est arrivé mercredi 4 août à Damas, troisième étape d'une tournée au Proche-Orient destinée à relancer les négociations de paix israélo-arabes.

Mardi soir, à l'issue des entretiens de M. Christopher à Jérusalem avec les dirigeants israéliens, un responsable américain avait indiqué que le secrétaire d'Etat devait encourager la Syrie à *« faire des choix et à prendre des décisions difficiles »*. Même si la question des fournitures d'armes iraniennes au Hezbollah libanais *via* le territoire syrien devait être évoquée, selon ce responsable, elle ne devait pas constituer l'essentiel des débats, le principal but du secrétaire d'Etat étant de briser l'impasse des pourparlers entre la Syrie et l'Etat juif à propos du Golan. Des responsables militaires israéliens parlant sous couvert d'anonymat n'ont pas *« exclu la possibilité »* que Damas prépare une guerre pour reprendre les hauteurs du Golan. *« Je pense que la participation des Syriens au processus de paix est sincère »*, a déclaré un de ces officiers, *« mais, dans le même temps, ils* (les Syriens) *ne négligent pas l'option militaire »*, a-t-il ajouté.

A l'issue d'un long entretien, mardi, avec M. Christopher, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, avait affirmé que son gouvernement était *« prêt à faire des compromis et à prendre des risques calculés pour faire avancer la paix »*. Peu auparavant, le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, avait réaffirmé que l'Etat juif était disposé à discuter avec les Palestiniens d'une *« prise en charge accélérée »* – c'est-à-dire avant la conclusion d'un accord sur l'autonomie des territoires occupés – de la bande de Gaza et de la ville de Jéricho, en Cisjordanie. Cette proposition, que *« l'OLP est disposée à examiner »*, selon le porte-parole palestinien, Hanane Achraoui, a été l'un des sujets discutés par M. Christopher avec une délégation palestinienne à Jérusalem-Est. Conduite par Fayçal Husseini, le chef en titre de tous les négociateurs palestiniens, la délégation a également exprimé sa colère à la suite des opérations militaires israéliennes au Liban.

*« Nos discussions ont permis de faire baisser la pression »*, a indiqué un responsable américain, selon lequel l'entretien a été *« productif »*. Toujours selon ce responsable, les Palestiniens étaient également inquiets – après les louanges adressées la semaine dernière par Israël et les Etats-Unis à la Syrie pour son rôle dans l'apaisement au Liban – de faire les frais d'éventuels progrès dans les négociations israélo-syriennes de paix. M. Christopher devait se rendre jeudi en Jordanie, avant de regagner dans la soirée Israël d'où il devait rentrer vendredi à Washington. – *(AFP, AP, UPI.)*

### John Demjanjuk pourrait être autorisé à revenir aux Etats-Unis

Le sixième tribunal d'appel de Cincinnati (Ohio) a décidé, mardi 3 août, que l'administration américaine devait autoriser John Demjanjuk à revenir aux Etats-Unis. Cet apatride de soixante-treize ans avait été déchu de sa nationalité américaine en 1981, pour avoir menti sur son passé nazi afin d'obtenir sa naturalisation.

Les trois magistrats ont souligné que l'extradition vers Israël de M. Demjanjuk, en 1986, était liée à l'accusation selon laquelle celui-ci était « Ivan le terrible », gardien du camp de concentration de Treblinka, où 850 000 juifs furent exterminés. Les trois juges ont donc estimé que M. Demjanjuk, acquitté, jeudi dernier, par la Cour suprême israélienne au *« bénéfice du doute »*, doit pouvoir regagner les Etats-Unis dès son expulsion d'Israël. Lundi, le ministère américain de la justice avait indiqué que M. Demjanjuk n'avait pas le droit de revenir aux Etats-Unis malgré l'appel présenté par ses avocats.

D'autre part, l'ambassadeur d'Ukraine en Israël, Iouri Chtcherbak, a déclaré, mardi, que John Demjanjuk avait obtenu de Kiev le droit de séjourner un mois en Ukraine à l'invitation d'un avocat local, précisant qu'il ne bénéficiait pas, pour autant, du droit d'asile. Le même jour, la Cour suprême d'Israël a rejeté le recours déposé par M. Demjanjuk, qui visait à accélérer son expulsion du pays, suspendue à la suite d'une requête introduite, dimanche, par des survivants de l'Holocauste. – *(AFP.)*

### Le Quai d'Orsay confirme qu'un neveu du président syrien a été renvoyé dans son pays

Le Quai d'Orsay a confirmé, mercredi 4 août, une information du *Canard enchaîné*, selon laquelle l'un des neveux du président syrien, Ribal El Assad, fils du vice-président Rifaat El Assad, a été déclaré *« indésirable »* par les autorités françaises et est rentré dans son pays la semaine dernière.

Selon *le Canard enchaîné*, *« Ribal El Assad n'a jamais tenu aucun compte des avertissements et des rappels à l'ordre que le ministère de l'intérieur et le Quai d'Orsay transmettaient, avec courtoisie, à l'ambassadeur de Syrie à Paris »*. L'hebdomadaire ne précise pas quels sont les reproches adressés à M. El Assad. Selon des sources bien informées, le neveu du chef d'Etat syrien, qui résidait depuis de longues années en France, se déplaçait armé et était entouré de plusieurs gardes du corps eux aussi en armes.

Dans un télégramme à *« diffusion strictement limitée »* adressé à l'ambassadeur de France en Syrie et publié par *le Canard enchaîné*, l'ambassadeur de Syrie en France a été informé que *« compte tenu du comportement de M. Ribal El Assad, les autorités françaises estiment sa présence sur le territoire français indésirable »* et souhaitent qu'il soit rappelé dans son pays *« afin d'éviter une procédure d'expulsion qui interviendrait dans les faits à compter du 26 juillet »*.

# AFRIQUE

## ALGÉRIE

### Un journaliste est assassiné à Alger

Rabah Zenati, trente-cinq ans, journaliste de la télévision algérienne, a été assassiné, mardi 3 août, devant le domicile de ses parents, dans le quartier intégriste de Baraki, dans la banlieue sud-est d'Alger, rapporte l'agence de presse APS. C'est le second journaliste à être victime de la vague de violences qui sévit dans le pays depuis le début de 1992. – *(Reuter.)*

### *88 % de recalés au bac...*

Selon des chiffres officiels publiés, mardi 3 août, l'Algérie a enregistré, au mois de juin 1993, les plus mauvais résultats au baccalauréat depuis trente ans. Le taux de réussite qui tournait autour de 25 % avant 1992, et qui était de 19,3 % l'an dernier, est tombé, cette année, à 12 % ... Aucune session de rattrapage n'est prévue à l'automne.

Les filières techniques économiques, lettres et sciences islamiques ont connu les taux de réussite les plus faibles et les filières scientifiques et techniques, les taux les plus élevés, baccalauréat de technicien en tête. Selon le ministre de l'éducation nationale, Ahmed Djebbar, partisan d'une rigueur accrue dans les examens, les *« résultats de la session 1993 reflètent pleinement l'aboutissement du système éducatif et le niveau réel de l'enseignement dans tous ses cycles »*. – *(AFP.)*

# A TRAVERS LE MONDE

**AFRIQUE DU SUD**

*Cent dix-neuf morts en cinq jours*

Selon un bilan fourni mardi 3 août par la police, 119 personnes ont été tuées depuis vendredi dans les violences survenues dans les cités noires à l'est de Johannesburg. Le Congrès national africain (ANC) a demandé la démission du ministre de la loi et de l'ordre, Hernus Kriel, qu'il accuse d'*« incompétence »*.

Le président Frederik De Klerk a défendu mardi l'idée d'une force mixte de maintien de la paix qui serait déployée dans les cités noires, en insistant sur son rôle d'*« auxiliaire »*. Ce projet, présenté la veille par l'ANC, a reçu le soutien du gouvernement, mais a été critiqué par le Parti conservateur (CP, extrême droite), qui a taxé le gouvernement de faiblesse. Le parti convervateur noir rival de l'ANC, l'Inkatha, à dominante zouloue, a également émis des réserves. M. De Klerk a indiqué que cette force serait *« évidemment »* armée, mais que ses membres ne seraient pas des *« combattants »*. – *(AFP.)*

**IRAK**

*Des caméras de contrôle ont été installées par l'ONU sur des bases de missiles*

L'équipe d'experts de l'ONU, dirigée par l'Américain Bill Eckert, a achevé, mardi 3 août, les travaux d'installation de caméras de surveillance sur deux bases d'essai de fusées près de Bagdad, a indiqué, à New-York, le porte-parole de la commission spéciale chargée du désarmement irakien. *« Les experts ont terminé les travaux liés au site de Yaum Al-Azim »*, a indiqué Tim Trevan. La ligne radio-téléphonique entre Yaum Al-Azim et le centre de contrôle de l'ONU à Bagdad a pu être établie, mardi. La veille, le dispositif de surveillance du site d'Al-Rafah avait été testé avec succès (*le Monde* du 30 juillet).

M. Trevan a rappelé que les caméras ne seraient pas activées avant les discussions entre l'ONU et l'Irak, prévues, à New York, dans les semaines à venir, portant sur le contrôle à long terme du désarmement irakien. – *(AFP.)*

□ **IRAK : deux blessés dans l'explosion d'une voiture piégée à Bagdad.** – Un attentat à la voiture piégée a été commis, mercredi 4 août, au centre de Bagdad, faisant deux blessés, a annoncé le ministère de l'information qui l'a attribué à *« des agents du régime iranien »*. Selon un communiqué officiel, l'explosion a eu lieu près de l'hôpital Ibn Al-Bitar, dans le quartier d'al Salihya. – *(AFP.)*

**NIGÉRIA**

*Appel à des manifestations*

Campagne pour la démocratie (CD), collectif regroupant une quarantaine d'organisations de défense des droits de l'homme, a rejeté, mardi 3 août, l'option d'un gouvernement intérimaire d'union nationale, et a appelé à des manifestations de masse pacifiques, contre le régime militaire, du 12 au 14 août.

L'organisation exhorte Moshood Abiola, le *« vainqueur de l'élection présidentielle du 12 juin »* (annulée par les militaires), de former sans plus tarder un *« gouvernement populaire alternatif »* sur la base du mandat qui lui a été accordé le 12 juin. *« Ce gouvernement devra être défendu par le peuple nigérian et entrer en fonction le 27 août 1993* [date annoncée par le régime pour le transfert du pouvoir aux civils] *»*, indique l'organisation dans un communiqué.

D'autre part, une pénurie d'essence qui sévit depuis deux mois à Lagos et dans les Etats voisins s'est aggravée depuis le début de la semaine, les automobilistes devant attendre plus de quatre heures aux stations-service. Des pénuries de carburant avaient provoqué de violentes émeutes à Lagos en 1992. – *(AFP.)*

**PÉROU**

*L'Assemblée constituante rétablit la peine de mort*

Par 55 voix contre 21, l'Assemblée constituante du Pérou a décidé, mardi 3 août, le rétablissement de la peine de mort pour les terroristes, conformément au souhait souvent exprimé par le président Alberto Fujimori. Cet article sera inclu dans le projet de nouvelle Loi fondamentale du pays qui devrait être soumis à l'électorat en septembre. Cette décision, dont les conditions d'application seront définies par une loi, vise en particulier les membres de l'organisation « maoïste » du Sentier lumineux et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA, extrême gauche). L'article précise que *« la peine de mort ne s'applique que dans les délits de trahison, en cas de guerre extérieure et de terrorisme, en conformité avec les lois internes et les traités signés par le Pérou »*. Les membres de l'Assemblée, dominée par les partisans de M. Fujimori, avaient obtenu la liberté de vote de leurs partis respectifs. – *(AFP.)*

**SOMALIE**

*Les « casques bleus » pakistanais à nouveau engagés dans de violents combats*

De violents combats ont eu lieu, mardi 3 août en fin de soirée, entre des combattants somaliens et des « casques bleus » pakistanais, dans plusieurs quartiers proches de l'aéroport de Mogadiscio et du rond-point du « kilomètre 4 ». Aucun bilan n'a été communiqué au terme des accrochages qui ont duré deux heures.

Le même jour, une organisation islamiste, La Voix de l'avant-garde du salut islamique somalien, avait appelé à la « guerre sainte » (djihad) contre les Etats-Unis, dans des tracts distribués dans le sud de Mogadiscio. Cette organisation, inconnue jusqu'alors, serait proche du général Mohamed Farah Aïdid.

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a lancé un appel, mardi, à la communauté internationale, afin de mettre en place un service de santé comprenant un réseau de cinquante cliniques et dispensaires, à l'intention d'un demi-million de Somaliens. La Fédération a besoin pour ce faire de 23 millions de dollars, a indiqué à Nairobi son responsable pour l'Afrique, Ibrahim Osman. – *(AFP, AP.)*

## La réforme du statut de la Banque de France partiellement censurée

# Le Conseil constitutionnel juge prématuré un dessaisissement par le gouvernement de ses compétences monétaires

**S'il a déclaré conformes à la Constitution les dispositions générales de la loi relative au statut et à l'organisation de la Banque de France, le Conseil constitutionnel a, dans sa séance du mardi 3 août, partiellement censuré deux articles du texte, au motif que le gouvernement ne peut voir amputer ses compétences en matière de définition de la politique monétaire avant que n'entre en vigueur le traité de Maastricht.**

Saisi par des sénateurs socialistes et par des députés socialistes, communistes et radicaux de gauche, le Conseil constitutionnel explique que la conformité du texte qui lui a été déféré doit être examinée au *«seul regard des dispositions de la Constitution»* antérieures à la révision rendue nécessaire par le traité de Maastricht. Il observe que ledit traité du 7 février 1992 n'est pas entré en vigueur, faute d'avoir été ratifié par l'ensemble des pays signataires. Il en conclut donc que ne s'impose pas encore à la France le transfert de compétences nécessaires à l'établissement de l'union économique et monétaire européenne, prévue dans le nouvel article 88-2 de la Constitution issu de la réforme constitutionnelle du 25 juin 1992.

S'appuyant sur les articles 20 et 21 de la Constitution, qui disposent notamment que *«le gouvernement définit et conduit la politique de la nation»* et que *«le premier ministre dirige l'action du gouvernement»*, le Conseil estime que *«la définition de la politique monétaire est un élément indissociable de la politique économique générale, dont la détermination et la conduite incombent au gouvernement, sous la direction du premier ministre»*. Apparaît aux yeux du Conseil que la Banque de France ne peut se voir confier, comme le retient le premier article du texte, la tâche de *«définir»* la politique monétaire *«dans le but d'assurer la stabilité des prix»*. Du coup, l'article premier ainsi censuré laisse à la Banque centrale le seul soin de la «mise en œuvre» de la politique monétaire et ce, *«dans le cadre de la politique économique générale du gouvernement»*.

Le même article premier, dans la version votée par le Parlement, faisait interdiction à la Banque de France de *«solliciter»* ou d'*«accepter d'instructions du gouvernement ou de toute personne»*. L'article 107 du traité assure en effet que la future banque centrale européenne, tout comme les banques centrales nationales et les membres de leurs organes de décision, *«ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions ou organes communautaires, des gouvernements des Etats membres, ou de tout autre organisme»*. La formulation de cet article a même un caractère redondant puisqu'il ajoute : *«Les institutions et organes communautaires ainsi que les gouvernements des Etats membres s'engagent à respecter ce principe et à ne pas chercher à influencer les membres des organes de décision de la Banque centrale européenne ou des banques centrales nationales dans l'accomplissement de leur mission.»*

### La stabilité des prix

A l'évidence, cette disposition pouvait rendre *«ineffective»* celle qui la précède. Le Conseil l'a donc supprimée, en notant qu'elle méconnaît la compétence reconnue au gouvernement dans la Constitution existante.

De même, le conseil de la politique monétaire, dont la création est une des innovations du texte, ne peut être, comme le prévoyait l'article 7 de la loi, *«chargé de définir la politique monétaire»*. Cette mission lui étant retirée, il se contentera de surveiller *«l'évolution de la masse monétaire et de ses contreparties»*.

Le Conseil considère également que le législateur ne pouvait imposer à la Banque de France d'assurer *«la stabilité des prix»*. Cet objectif, posé dès l'article premier de la loi, figure dans l'article 3-A du traité sur l'union économique et monétaire européenne.

Ces diverses dispositions du traité faisaient partie de celles dont le Conseil constitutionnel avait décidé, le 9 avril 1992, qu'elles étaient contraires à la Constitution. Cette décision avait alors conduit le gouvernement à soumettre une révision constitutionnelle au Parlement, préalablement à la ratification du traité, soumise à référendum le 20 septembre de la même année. Le Conseil constitutionnel ne pouvait, seize mois plus tard, «oublier» qu'il avait relevé la non-conformité à la Constitution d'un dispositif privant le gouvernement de sa compétence en matière monétaire. Cette réduction de compétence ne devant intervenir que dans le processus défini par le traité, il était pour le moins prématuré.

La censure partielle ainsi décidée par les gardiens de la Constitution n'empêche pas la mise en application du reste du texte. Ainsi, la Banque de France peut, indique le Conseil, *«être chargée de surveiller l'évolution de la masse monétaire et de ses contreparties»* et *«des garanties d'indépendance dans l'exercice de leurs fonctions»* peuvent être assurées aux membres de son conseil de la politique monétaire. La loi prévoit notamment l'irrévocabilité du gouverneur et des sous-gouverneurs nommés pour une période de six ans. Il ajoute que *«les compétences reconnues au gouvernement et au premier ministre (...) n'impliquent pas que le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances participent avec voix délibérative aux séances du conseil de la politique monétaire, ni qu'il leur soit interdit de soumettre pour examen à la délibération du conseil toute proposition de décision, à la condition que ces propositions relèvent de la compétence de ce conseil»*.

## Précipitation

par Anne Choussebourg

LA coïncidence est trop tentante pour que l'on se refuse une problématique-fiction : dotée du statut que voulait le législateur, la Banque de France aurait-elle évité la tempête monétaire de ces derniers jours ? Une décison différente de celle qui a été prise à Bruxelles, d'élargir les marges de fluctuation des devises du SME, aurait-elle été imaginable ? Le texte de loi ayant été définitivement adopté par l'Assemblée nationale dans la nuit du 8 au 9 juillet dernier, l'indépendance-autonomie de la Banque de France n'en aurait été qu'à ses balbutiements. Il est probable que pas plus le cours des choses que celui des marchés n'en auraient été modifiés. N'avait d'ailleurs guère eu plus d'effet sur la spéculation contre le franc, à l'automne dernier, l'annonce par Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, de son souhait d'affranchir l'institution de ses liens avec le gouvernement.

La décision du Conseil constitutionnel de censurer partiellement le texte *«relatif au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit»* constitue un mauvais point pour Edouard Balladur et son ministre de l'économie. Ce dernier, Edmond Alphandéry, tout en se félicitant que le Conseil *«ait validé dans son ensemble le texte de loi»*, a, dès la sentence connue, mardi 3 août, répliqué que *«le gouvernement proposera dès la prochaine session parlementaire d'automne la réintroduction, dans le texte de la loi assurant l'autonomie de la Banque de France, des dispositions jugées prématurées par le Conseil constitutionnel, lorsque le traité de Maastricht sera entré en vigueur»*.

### La mise en garde de François Mitterrand

Comment le gouvernement puis sa majorité ont-ils pu croire que le Conseil constitutionnel aurait accepté de se déjuger au regard de ce qu'il avait décrété lors de l'examen du traité de Maastricht, concluant que certaines dispositions de ce dernier étaient contraires à la Constitution, ce qui nécessitait d'adapter la Constitution au contenu dudit traité ? Le traité n'étant pas entré en vigueur, les obligations qu'il contient ne sont pas encore applicables. Il faut donc que la loi, en attendant, respecte la Constitution telle qu'elle est. Autrement dit, l'anticipation dont la nouvelle majorité a fait preuve est condamnée. Elle ne s'est révélée d'aucune utilité dans le contexte monétaire, d'autant que les autorités allemandes savaient que le texte voté par le Parlement français était susceptible de quelque rectification.

Le premier ministre n'a jamais caché qu'il avait fait une erreur pendant la première cohabitation en ne dotant pas la Banque de France d'un statut lui assurant l'autonomie. Ce remords, il a voulu le réparer dès le début de la deuxième cohabitation, donnant ainsi un gage aux partisans les plus fervents de l'Europe de sa majorité, et profitant d'une sorte d'état de grâce de la part des adversaires de l'union européenne. M. Balladur reconnaissait lui-même que cette réforme, premier texte économique et financier de la nouvelle législature, était *«une affaire délicate au plan juridique»*.

La discrète mise en garde de François Mitterrand devant le conseil des ministres du 10 mai dernier, qui avait approuvé le projet de loi, aurait pu l'inciter à un peu plus de prudence. C'était un avertissement somme toute gratuit puisque le président de la République s'était contenté d'un «rappel» : le texte *«pourrait être mis en cause s'il n'était pas conforme à la Constitution telle qu'elle a été révisée pour tenir compte du Traité de Maastricht sur l'Union économique et monétaire et à la décision rendue le 9 avril 1992 par le Conseil constitutionnel»*.

Le premier ministre aurait pu, sans paraître se soumettre à une injonction aussi sobre que peu polémique, ne pas forcer le train de la discussion parlementaire, ne serait-ce qu'en ne l'inscrivant pas à l'ordre du jour de la session extraordinaire. Une telle lenteur calculée lui aurait permis, tout en manifestant sa fidélité aux engagements de la plate-forme électorale RPR-UDF, d'attendre sereinement que la mise en vigueur des dispositions de Maastricht soit effective, c'est-à-dire que tous les instruments de ratification soient déposés. Or il s'agit d'une question de temps pour l'Allemagne, où la Cour constitutionnelle de Karlsruhe doit examiner plusieurs recours avant que le Bundesrat ne donne un feu vert définitif.

## CORRESPONDANCE

### L'association Jeune pied-noir

*Bernard Coll, secrétaire général de l'association Jeune pied-noir, nous écrit :*

Dans son numéro du 20 juillet, votre journal, en reprenant un de nos communiqués, ce qui lui arrive rarement d'ailleurs, qualifie notre association de *«proche de l'extrême droite»*. Cette étiquette erronée, car nous comptons des adhérents de toutes sensibilités politiques et des différentes communautés ayant composé l'Algérie française – arabe, berbère, juive et européenne, – ne correspond pas aux actions que mène notre association depuis des années pour la reconnaissance par la nation du sacrifice de nos compatriotes d'Algérie, toutes origines confondues. En particulier, elle est en contradiction avec le sens de la campagne «Hommage aux harkis» que nous avons lancée en 1986 pour que nos compatriotes harkis et leurs enfants obtiennent enfin la justice et la vérité qu'ils attendent depuis 1962 (...).

Plus récemment, nous avons contribué à la réalisation de la première exposition sur le massacre des harkis inaugurée par M. Jean-Marie Boeckel, maire socialiste de Mulhouse. En août 1994, nous dévoilerons avec le maire socialiste d'Aix-en-Provence, M. Jean-François Picheral, la première statue en hommage aux harkis dans la nouvelle Maison des Français d'AFN dont l'inauguration aura lieu à l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération de la ville par l'armée d'Afrique. Cette I^re^ armée française, forte de plus de 300 000 hommes, était composée à 90 % de nos parents pieds-noirs et de Français musulmans venus d'AFN après avoir gagné la bataille d'Italie. Plus de 40 000 d'entre eux reposent dans nos cimetières militaires de Saint-Tropez à Strasbourg. Pour rendre hommage à leur sacrifice, Jeune pied-noir vient d'ailleurs de lancer une pétition auprès de M. le ministre de la défense pour que l'année 1994 marque de façon solennelle la reconnaissance de la nation à l'armée d'Afrique, aux harkis et aux pieds-noirs venus libérer la France, notre patrie, du joug nazi. Sommes-nous *«proches de l'extrême droite»* parce que nos parents ont lutté au corps à corps contre les troupes hitlériennes (...) ?

### «Le rituel SS de la nouvelle droite»

*Bruno Racouchot nous a adressé, après la publication dans* le Monde *du 3 juillet, d'un article intitulé «Le rituel SS de la nouvelle droite» la lettre suivante :*

Je refuse énergiquement l'amalgame auquel vous procédez en me faisant apparaître dans l'article : «Le rituel SS de la nouvelle droite». Votre démonstration ne repose sur rien d'autre que ma participation à une manifestation littéraire. Permettez-moi de dissiper tout malentendu.

Exclusivement culturels, le colloque consacré à l'écrivain Saint-Loup, qui devait se tenir en avril 1991 à Paris et qui fut victime d'une agression d'une violence inouïe, aussi bien que le livre *Rencontres avec Saint-Loup* publié à cette occasion, recueil de contributions émanant de personnalités d'horizons différents, n'eurent jamais une quelconque vocation ou coloration «nostalgique» ou politique. Ils consistaient à faire connaître l'œuvre littéraire d'un homme qui a publié une trentaine d'ouvrages dans les plus grandes maisons d'édition et a manqué de peu le prix Goncourt en 1953. Il est donc inexact de les présenter comme un hommage à *«l'un des idéologues des SS français»*, même si l'engagement de cet écrivain lors de la dernière guerre mondiale peut légitimement susciter des controverses.

Saint-Loup ayant été un farouche défenseur du régionalisme, va-t-on m'accuser d'être un suppôt des terroristes basques ou bretons ? Saint-Loup ayant introduit la pratique de la moto enduro en France dès 1928, allez-vous voir en tout amateur de deux-roues un adepte du national-socialisme ? Saint-Loup, ancien socialiste, ayant été chargé de mission pour les Auberges de jeunesse sous le gouvernement socialiste du Front populaire, doit-on en déduire que ceux qui ont en poche leur carte des Auberges de jeunesse sont secrètement fascinés par les SS ? Evidemment non.

Grand voyageur, motard et passionné de montagne, je devais prononcer une conférence sur le thème : «Voyages, moto et montagne : la jeunesse et l'œuvre de Saint-Loup». Corrélativement à cette intervention, j'ai signé, dans l'ouvrage que vous évoquez, un chapitre s'intitulant : «Méditations sud-américaines». Il s'agissait d'évoquer poétiquement l'esprit d'un jeune homme qui partirait à la découverte du continent sud-américain sur les traces de Saint-Loup. Les phrases que vous citez dans votre article ne sont aucunement de moi, mais de Saint-Loup. Me les attribuer sorties totalement de leur contexte est pour le moins inconvenant. Rien ne vous autorise à soupçonner que je puisse me poser en «héritier» inconditionnel de l'écrivain. Cette erreur d'appréciation peut entraîner pour vos lecteurs de graves confusions ou de tristes méprises, qu'il vous aurait été loisible d'éviter si vous aviez pris le soin d'entrer en contact avec moi à fins de vérifications.

De plus, je tiens à préciser que c'est en mon nom personnel et non en tant que responsable politique, que j'ai voulu apporter ma contribution à une meilleure connaissance de l'œuvre de Saint-Loup, comme je l'ai déjà fait et continuerai de le faire pour tout écrivain de qualité, de gauche ou de droite. Mon amour de la littérature ne connaît pas d'exclusive. Je me tiens d'ailleurs à votre disposition pour publier dans les colonnes de votre quotidien un article qui fera découvrir à vos lecteurs l'œuvre de Saint-Loup, afin de leur permettre de juger en toute objectivité et en toute sérénité.

### Les comptes de campagne de cinq députés sont rejetés par la Commission nationale

La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques a rejeté, mardi 3 août, les comptes de campagne de cinq députés élus le 28 mars dernier. Il s'agit de Bertrand Cousin (RPR, Finistère), Jack Lang (PS, Loir-et-Cher), Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF, Paris), Pierre Rinaldi (RPR, Alpes-de-Haute-Provence) et Bernard Tapie (RL, Bouches-du-Rhône). Il appartiendra cependant au Conseil constitutionnel, seul juge en la matière, de se prononcer sur la validité des cinq élections, vraisemblablement au début du mois de septembre.

M. Rinaldi et M. Lang se sont refusés à tout commentaire, préférant s'en remettre à la décision du Conseil constitutionnel. Dans le cas de M. Lang, la décision de la commission pourrait s'expliquer par un dépassement du plafond autorisé (500 000 F) après l'intégration d'un sondage électoral. Selon l'attaché parlementaire de Bernard Tapie, le rejet du compte de campagne du député des Bouches-du-Rhône s'expliquerait également par *«un dépassement de 10 000 F ou 12 000 F»*, dû à l'intégration d'un sondage *«commandé et payé par le PS, et non par Bernard Tapie, et réalisé bien avant les élections»* dans les comptes du président de l'OM.

C'est encore l'intégration d'un sondage, ajoutée aux dépenses de promotion commercial d'un livre, et l'intégration des dépenses du suppléant (qu'il conteste), et entraînant un dépassement de plafond, qui expliqueraient le rejet du compte de M. Cousin. Dans *le Figaro* daté du 4 août, le député du Finistère, par ailleurs directeur général adjoint du quotidien, fait remarquer que plusieurs dizaines de députés sont dans la même situation et estime que la commission l'a traité en *«cobaye»*.

ENQUÊTE

# Les aventuriers de la générosité

## II. – *Mousquetaires au travail*

**Face à la fragilité des situations et à la multiplication des urgences dans le contexte de récession (*le Monde* du 4 août), des professionnels inventent de nouvelles parades, rompant ainsi avec la grisaille de leur métier souvent peu valorisé. Le deuxième volet de notre enquête les suit sur leur terrain.**

Comment ignorer ces misères qui ne touchent pas le porte-monnaie mais brisent, sans plus de pitié, la dignité? La honte s'ajoutant à la souffrance, on n'ose les avouer... Dans une bourgade du nord de l'Isère, l'instituteur se doutait qu'il y avait anguille sous roche. A treize ans, l'écolière s'enfermait dans un étrange mutisme. L'assistante sociale la vit arriver, un soir, après la classe, pour se confier. Le drame à huis clos se jouait depuis des années. Le père, travailleur respecté, tripotait régulièrement sa fille. Sa femme détournait le regard. Mais quand le père commença ses attouchements sur la petite sœur de huit ans, l'aînée, pour la protéger, rompit le secret.

L'instituteur et l'assistante sociale furent désorientés. Ils voulaient aider l'enfant. Mais que faire? Ils finirent par téléphoner à la permanence de Grasmmin, une association dont on commençait à parler dans le nord de l'Isère et qui fait fonction de *« conseil et de médiation en cas d'abus sexuels et de maltraitance »* (1). C'est ainsi que la gamine, accompagnée de l'assistante, se rendit à un premier rendez-vous, au siège de l'association, dans la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau. *« Vous savez, un enfant, ça ne raconte pas toujours n'importe quoi »*, affirment les fondateurs. L'évidence ne s'impose guère. Récit d'inceste? On minimise, mettant en doute la parole de la petite. « provocatrice », voire « consentante ». La croit-on? Dans d'autres crimes, les parents se portent partie civile pour leur mineur victime. Mais quand ce sont eux, les auteurs de sévices, qui représente l'enfant? Contre ce vide juridique, Grasmmin s'est mobilisée. Elle a multiplié, avec d'autres, les pressions sur les pouvoirs publics. Depuis trois ans, le code de procédure pénale prévoit la désignation par le juge d'un « administrateur *ad hoc* », titulaire de l'autorité parentale, qui se constitue partie civile au nom de l'enfant victime.

Geneviève F., titulaire d'une maîtrise de droit privé et mère de deux filles, a été désignée pour l'écolière de treize ans. Cette dernière a dû partir en foyer. Elle subit toujours les pressions du reste de la famille. Le père mis en prison n'a plus apporté de paye. La mère mise en examen en rend sa fille coupable. *« Mais alors, on ne va pas me croire? »*, a rétorqué, paniquée, l'adolescente à qui Geneviève F. expliquait la procédure de la confrontation, pour mieux la préparer.

En un an d'activité, M[me] F. a hérité de huit dossiers de ce type. L'inceste n'épargne aucune classe sociale. L'an passé, la cour d'assises de l'Isère a jugé cinq cas de viols « intrafamiliaux », parmi les dix affaires qui lui étaient soumises. L'administratrice perçoit une indemnité. C'est bien la seule, à Grasmmin, où tous sont bénévoles. La Fondation de France subventionne partiellement l'association, comme elle le fait pour des centaines d'autres « initiatives innovantes ». Les bénévoles sont enseignants, conseillers conjugaux, assistantes sociales ou infirmières.

Isolés, souffrant parfois d'exercer un métier de plus en plus dévalorisé, las de jouer les don Quichotte face à des malheurs poignants, un beau jour ils ont, comme le dit l'un d'eux, *« tout mis sur la table »*. C'était il y a trois ans. Plutôt que de *« se mettre en congé pour déprime »*, ils ont fondé un réseau très professionnel. De plus en plus sollicités, ils ont ouvert des permanences dans d'autres communes et dans des écoles, assurent des formations à la demande, et pratiquent systématiquement l'étude de cas. Pour eux, Grasmmin est devenue plus qu'une raison de vivre : un lieu de recherche, une militance nouvelle. Ils sont débordés, et en sont *« très heureux »*.

PANCHO

### *Les Pieds-Nickelés des Hauts-de-Seine*

Gennevilliers « la Rouge », associative de tradition, soupçonnée ces temps-ci d'être « une capitale de la dope », a étendu les filets de ses réseaux de Colombes à Clichy, de Nanterre à Asnières dans la banlieue nord-ouest de Paris. A cette échelle, c'est quasiment de la subversion!

*« Le sida est un révélateur. Il rend au moins les médecins plus intelligents. Il est devenu proche. Des familles à sida existent, avec des bébés. Nous avons dû passer à la vitesse supérieure »*, résume sur un débit rapide Dominique Bobilley, généraliste de quartier depuis quinze ans. Au cabinet médical, qu'elle tient avec deux autres confrères, *« on voit maintenant venir consulter des gens qui ont faim »*. Sans compter des adolescents mal dans leur peau que *« l'on fait bosser pour quinze cents balles sous couvert de stage »*. Enfin, ceux qui viennent de perdre leur toit : *« Alors, c'est la chute libre. Les expulsions se multiplient ces temps-ci. »* Le menu des consultations est copieux. Et la journée courte, pour trouver une solution. Une fois, la Croix-Rouge assurera l'hébergement. Une autre, les Restos du cœur donneront à manger.

Et, pour éviter à tel gringalet de trente ans de « plonger dans l'héroïne », rendez-vous est pris pour une consultation spécialisée à l'Asiat, dont les bureaux sont ouverts à la cité du Luth *(lire l'encadré ci-dessous)*. La permanence de Médecins du monde a largement dépassé le stade du seul dépistage antisida, anonyme et gratuit. On s'y presse, pour se faire soigner sans frais, et sans montrer des papiers pas forcément en règle. On y voit les cohortes de ceux qui ont perdu toute protection sociale, en perdant tout accès à l'emploi. Elles ne sont pas composées que de clandestins, loin de là.

Au quartier voisin des Grésillons, « Elles ouvrent la porte » est une maison d'accueil, où des femmes se rencontrent pour *« souffler »*, ou apprendre le français et la couture. L'Escale, située dans le même local, reçoit une jeune femme et son bébé. Enceinte de quatre mois, elle porte de nombreuses ecchymoses. Son époux, seul titulaire d'une carte de résident, l'a jetée dehors. *« Je n'ai plus aucun papier »*, répète-t-elle, terrorisée. L'Escale l'aide à faire face. La jeune mère vit chez des cousins, du moins pour quelques jours.

L'originalité de ce réseau associatif, ce qui en fait la force, c'est que ses membres se fréquentent depuis longtemps. Tels les Pieds-Nickelés, qui se firent connaître par leurs premières aventures dans les années 70. Des femmes et une poignée de médecins ouvrirent alors le premier centre d'interruption volontaire de grossesse de France, dès l'adoption de la loi Veil, à l'hôpital Louis-Mourier de Colombes. Ces derniers mois, ce centre pionnier a fait une grève réussie pour obtenir le maintien des subventions nécessaires à son fonctionnement.

Ginette et Christiane, cheveux grisonnants, sont toujours les locomotives de la maison des femmes, fondée en 1975. Elles étaient également membres des Amoureux de la santé, association des patients du cabinet médical évoqué plus haut. Bien avant d'autres, celle-ci chercha à réduire la consommation de médicaments, le tabagisme et l'alcoolisme. Elle a disparu comme d'autres emportées par le vent de l'histoire, ou plus prosaïquement fermées, faute de combattants et de gestionnaires. Les temps ont changé. Les Pieds-Nickelés n'ont rien perdu de leur ardeur créative.

### *Distributeurs de seringues*

Sous la pression du sida, les hôpitaux de l'Assistance publique (AP) prennent l'initiative de sensibiliser les généralistes, et de les former. Nécessité de la prévention. Quand un patient séropositif et toxicomane quitte l'hôpital de Colombes, il est suivi par son médecin de quartier, au lieu de se retrouver largué comme tant d'autres ailleurs en France. Ici, les organisations caritatives agissent en synergie avec les réseaux professionnels, associatifs et médicaux. Les aides ménagères de la mairie de Gennevilliers ont appris de « toubibs » bénévoles à se protéger du sida, ou de la tuberculose qui sévit à nouveau. Dans certains étages hospitaliers, on accepte en urgence les malades sans exiger qu'ils passent par le bureau des admissions. Puisqu'on connaît les âmes charitables qui les envoient, et qu'on sait bien que *« sans carte de Sécu »*...

*« Au fur et à mesure qu'apparaissent les besoins, des structures se créent. Mais cela ne va pas assez vite »*, regrette le docteur Bobilley, toujours aussi pressée. Sans gros budget, pas de miracle. Il faut des journées de démarches pour grappiller un sou. Il a fallu trois ans à ce généraliste et son équipe pour que l'AP accepte de tester leur projet de seringue autorétractable. Un seul usage et elle est inutilisable. Ainsi la prévention du sida a-t-elle un atout de plus. L'équipe a travaillé bénévolement sur ce projet et n'entend pas monter sa PME. *« C'est à l'Assistance publique de prendre ses responsabilités. »*

A Gennevilliers, installer des distributeurs de seringues dans les points chauds de la ville fait déjà quasiment l'unanimité. Mais ce n'est pas encore fait. Les pharmaciens le souhaitent, plutôt que de voir débarquer des toxicomanes à tout instant de la journée. Extrayant un billet d'une grosse liasse pour acheter une seringue ordinaire de 5 F, *« ils donnent le stress aux autres clients qui attendent patiemment leur tour »*. Les pharmaciens ont confirmé leur position, lors d'une large réunion. Un commissaire de police, invité également, et tout aussi conscient des dangers du sida, proposa d'installer un distributeur de seringues autorétractables en face du commissariat...

Choix tactique. A Gennevilliers, la prévention menée depuis des années a porté ses fruits, comme le confirme une récente enquête de l'INSERM. La ville tente d'éviter que ne se développe une autre forme de réponse à la violence de la récession : cette autre violence qui tente des jeunes en bande. Dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, il y a quelques mois, des adolescents cassèrent les vitres d'un commissariat où venait d'être tué un de leurs copains. Indignés, exaspérés de voir que *« ni la police ni la justice ne les traitent à égalité avec les « bourges »*, ils revinrent plusieurs fois à la charge.

Comme le chante le rappeur noir américain Chuck D., apprécié des banlieues comme Gennevilliers, *« ceux qui ne sont pas mêlés à la guerre ne devraient pas commenter la bataille »*.

DANIELLE ROUARD

(1) Grasmmin signifie : Guidance-recherche sur les abus sexuels, médiation dans la maltraitance Isère nord. Centre Simone-Signoret, BP 3, 38090 Villefontaine.

Prochain article :

**Repli sur l'Hexagone?**

### *Flonflons*

Musiciens, stylistes et ébénistes, maîtres queux et acrobates défilent pour la joyeuse parade de l'astuce généreuse. *« C'est la musique qui va sauver le monde! »*, scandent, sur les trottoirs de Moscou, le 1[er] mai, en pleine cérémonie officielle, les jeunes fans de Depeche Mode. Ce groupe britannique leur donne l'élan, que le chômage et la queue pour le pain leur coupent quotidiennement. Le 16 mai, Jeanne Moreau prête son talent à la Croix-Rouge qui quête cette fois-ci pour la France. Quelques jours plus tard, Liz Taylor, sous le soleil du Festival de Cannes, affiche complet au banquet en faveur de la recherche contre le sida. 13 000 F le couvert! En juin, au New Morning à Paris, l'association humanitaire Handicap international organise un concert. Après celui d'Amnesty International au Zénith avec Jacques Higelin et Manu Dibango. Etc. Demandez le programme...

Dans cette parade, le gros des troupes s'attelle à des initiatives qui durent bien plus que le flash d'un soir. A Alès, dans le Gard, l'école de cirque O'Salto donne des cours à longueur d'année à des centaines de collégiens, des dizaines de villageois venus des environs. C'est un passeport, pas cher, pour l'aventure généreuse des gens du voyage. Ganges, dans l'Hérault, honore un héros, décédé depuis peu, en baptisant une place de son nom : le Grand Louis, charpentier-ébéniste, compagnon du tour de France et ancien résistant, reste le chantre de la solidarité franc-maçonne en pays cévenol. A Paris, Agnès B., styliste, vend des tee-shirts dans ses boutiques au profit des mal-logés. A l'antenne de France-Inter, elle s'en réjouit. *« Ces gens entrant au magasin font une œuvre humanitaire. Ils s'impliquent, c'est normal, indispensable. J'aime l'abbé Pierre. Il est super-important. Il n'y a presque que lui qui soit digne de respect. »*

D. R.

### *Trésor de guerre*

Gennevilliers. L'Asiat, antenne thérapeutique pour toxicomanes, reçoit sur rendez-vous. L'héroïne devance l'alcool pour oublier la désespérance. *« Ici, les gens viennent se faire accompagner et soigner, c'est notre honneur. »* Alain Ephraïm, directeur, quarante-deux ans, annonce la couleur. *« Quelle tartufferie actuelle! La nécessité est fréquente de prescrire, voire d'hospitaliser. Sans aucune honte : ces gens souffrent. Entre confrères, on s'épaule. »* Il s'agit de faire de la prévention, et *« d'éviter que les toxicos soient exclus »*.

Dans le paisible salon d'attente, une vingtaine de clients passent en moyenne chaque après-midi. Souvent jeunes, toujours amaigris parce qu'*« ils piquent du nez »* selon leur expression, ils viennent consulter le psychiatre, le médecin généraliste ou l'assistante sociale. L'Asiat, en trois ans, a aidé 520 personnes habitant dans un rayon de 5 kilomètres autour du quartier du Luth. Désormais, un nouveau client sur deux est séropositif. La prévention passe aussi par l'hébergement. En dépit de quelque battage, sur ce terrain, c'est quasiment le désert. Un toxicomane perd très vite son travail puis son logement. S'il est sidéen, le parcours s'accélère. L'équipe de l'Asiat se démène pour trouver une solution. *« Les loger, c'est arrêter la chute. Les sevrages à l'hôtel coûtent moins cher qu'à l'hôpital. Nous avons parfois de beaux résultats. »*

L'habile directeur a su constituer *« un bon trésor de guerre »*. Chaque année, diverses administrations versent des subventions, qui permettent de payer quatre salariés. Le cinquième emploi est autofinancé par l'Asiat. Celle-ci gère un fonds de sicav de 100 000 F, et vend des cycles de formation pour 60 000 F. Si l'Etat paie avec retard, l'association dispose ainsi de sa propre trésorerie, pour faire face aux urgences. Elle signe des chèques à une quinzaine d'hôteliers, *« touchés »* par ces gosses en difficulté qui pourraient être leurs enfants. L'Asiat dispose de quatre chambres au foyer de jeunes travailleurs voisin. Tout récemment, elle a passé contrat avec un réseau de « familles d'accueil ».

Alain Ephraïm pique une colère : *« La souffrance diffuse partout, métastasant tout le corps social. Et l'on persiste à faire porter toute la misère sur la population qui s'intoxique, comme s'il existait, ce consensus dans la société! L'inhibition des hommes politiques est désastreuse! »*

D. R.

**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

**Le Monde**

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

# ARTS • SPECTACLES

## UNE RENCONTRE AVEC UN PIANISTE AU LONG COURS

# Vlado Perlemuter, l'éventeur de secrets

*Il y a quelques semaines, le pianiste Vlado Perlemuter fêtait son quatre-vingt-neuvième anniversaire et décidait de faire ses adieux à la scène. A Genève, une ville dans laquelle il avait fait ses grands débuts professionnels à l'âge de dix-sept ans dans la salle du Victoria Hall. Soixante-dix ans d'une carrière qui l'aura conduit en Amérique du Nord, en Australie, en Europe ou encore au Japon.*

VLADO PERLEMUTER est un cas dans le piano français. Admiré comme interprète de Ravel dont il fut l'un des premiers pianistes à jouer l'intégrale de la musique pour piano en récital, vénéré dans Chopin, il a également lié son sort d'artiste à la musique de Debussy, Fauré, Schumann et, plus rare parmi les pianistes français de sa génération, à l'œuvre de Beethoven. Il a enregistré les sonates de Mozart, il y a quarante ans. Vraisemblablement la meilleure intégrale d'œuvres plutôt mal servies par le disque.

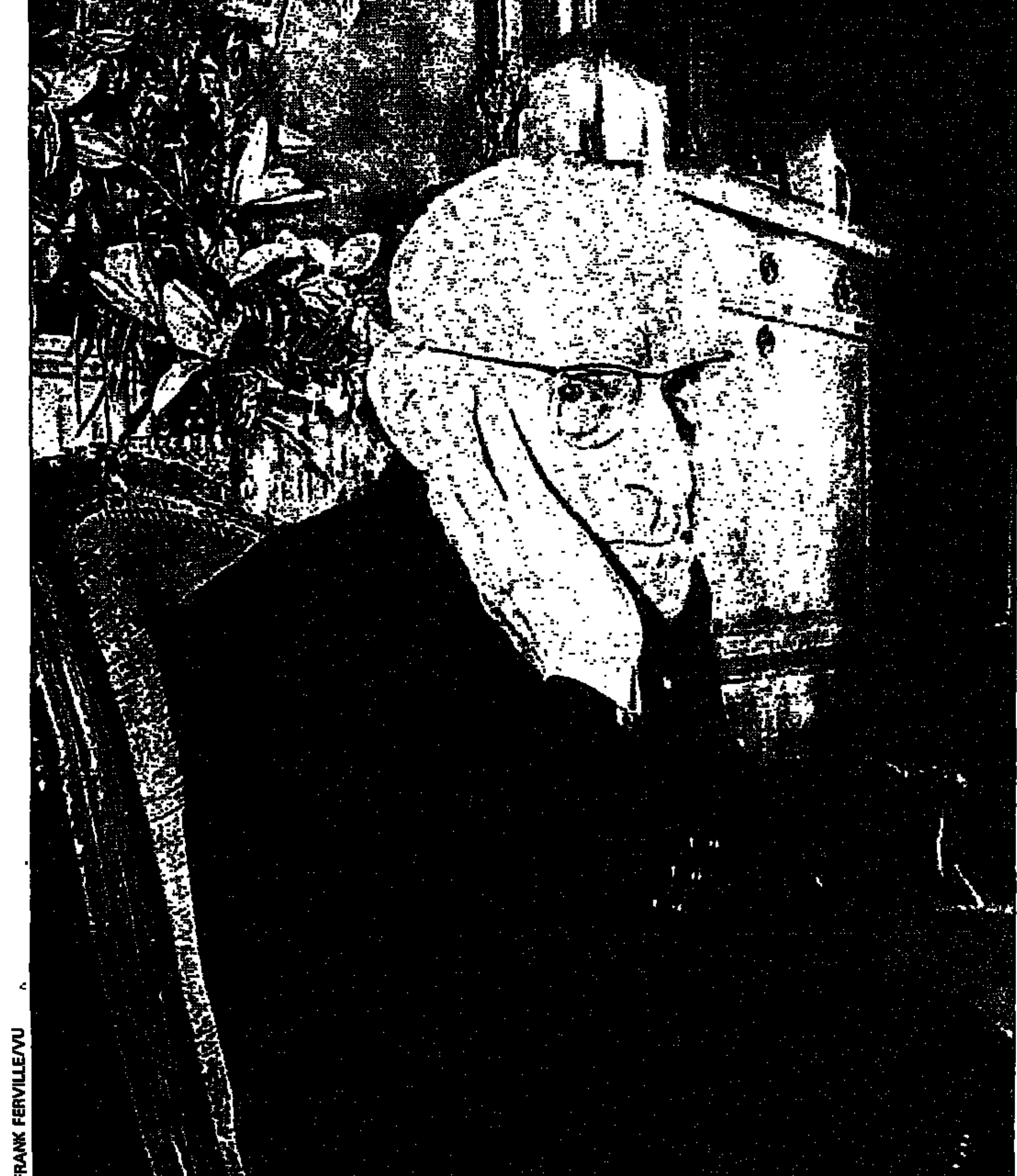
Au milieu des années 70, Vlado Perlemuter a signé un contrat d'enregistrement avec la firme britannique Nimbus. A un âge où beaucoup de ses confrères ralentissent peu à peu leurs activités, Vlado Perlemuter a retrouvé une seconde jeunesse devant les micros de ce petit éditeur. Quelques années auparavant, Sir William Glock, le patron des services musicaux de la BBC, l'avait convié à enregistrer la quasi-totalité de la musique de Chopin en studio. Ces interprétations ont été diffusées sur les antennes britanniques. Elève d'Arthur Schnabel, artisan de la nomination de Pierre Boulez à la direction de l'Orchestre symphonique de la BBC, William Glock affirmait que Perlemuter était à Chopin ce que Schnabel était à Beethoven.

Si Vlado Perlemuter s'est soudain senti pousser des ailes sur le tard, c'est qu'il a quitté, en 1977, sa classe du Conservatoire de Paris. Délivré de cette charge, qu'il a toujours prise au sérieux, il a pu, enfin, penser un peu à lui-même. Ces jours-ci, Nimbus lui rend hommage en publiant un coffret qui rassemble toutes ses interprétations de Chopin et un ultime disque regroupant quelques-unes des plus belles mazurkas du compositeur franco-polonais. L'occasion de rendre visite à un musicien admirable, connu pour son peu de goût pour la publicité et les interviews.

*« Nous sommes bien d'accord, nous ne faisons pas d'interview ! Faites un portrait de moi si vous le voulez, mais pas d'entretien. »* Va pour le portrait. Dans sa classe du Conservatoire, à l'école Menuhin de Londres et chez lui, Vlado Perlemuter – ses élèves l'appelaient affectueusement « Vladlo Pourlemoteur », – a formé quelques-uns des pianistes dont on parle aujourd'hui : Jean-François Heisser, Christian Zacharias, Michel Dalberto, Gisèle Magnan, François Kerdoncuff, Michael Levinas figurent, entre autres, au rang de ses disciples. D'autres, en revanche, n'ont pas gardé un trop bon souvenir de leur passage chez lui. Sévère et insécurisant, Perlemuter pouvait l'être au plus haut point.

Ceux qui ont résisté ont réussi. Ils lui témoignent une affection d'autant plus vive qu'il s'est toujours soumis au jeu de la vérité. *« Lorsque j'ai remporté le prix Diemer, qui était ouvert aux Premiers Prix du Conservatoire obtenus les dix années précédentes, Gabriel Fauré, qui était encore directeur de l'établissement, m'a dit que j'avais été distingué de préférence à Jeanne-Marie Darré, car Paul Dukas, qui était membre du jury, avait préféré mon interprétation. Après avoir gagné ce prix prestigieux, je me suis donc présenté chez Dukas. Je me hasarde à lui dire ce que Fauré m'avait dit. Dukas me répond :* « C'est vous qui avez le moins mal joué. » *Dur pour un garçon de seize ans. »*

Perlemuter n'a jamais oublié. Que ceux qui l'ont entendu, après un récital, déclarer qu'il était content de lui se fassent connaître. Ce pianiste est un vrai modeste, un perfectionniste qui a volontairement laissé de côté tout un pan du répertoire pour se concentrer sur des œuvres dont il a percé les secrets. A-t-il des regrets ? Un jour de confidence, il avoua être triste de ne pas avoir davantage joué Brahms, la *Sonate* de Berg et certaines pièces de Schoenberg. Son goût pour la musique moderne s'est manifesté très tôt. Tout jeune, Perlemuter fréquentait Fauré : *« Il était déjà très âgé et je m'arrangeais pour perdre lorsque nous jouions aux échecs. »* Un compositeur qu'il joue comme Yvonne Lefébure, en grand, avec passion et une sonorité qui vient du fond du piano. Perlemuter a aussi joué Prokofiev. Il a même été le premier qui joua son *Troisième Concerto*, peu après sa création par le compositeur : *« Alfred Cortot devait diriger l'orchestre, mais Horowitz est arrivé à Paris et il a préféré l'accompagner, très mal d'ailleurs, dans le* Deuxième Concerto *de Brahms. Horowitz était assez mécontent. Il n'aimait pas Cortot. »*



FRANK FERVILLE/VU

**Vlado Perlemuter chez lui, en 1992 : les ombres de Gabriel Fauré, d'Alfred Cortot, d'Yvonne Lefébure...**

Cortot, le maître admiré et détesté : *« Cette saloperie de ministre aux affaires juives du gouvernement de Vichy, avait eu la gentillesse de me mettre sur la liste des intellectuels juifs à arrêter. Cortot était le délégué à la musique du gouvernement de Vichy et il n'a rien fait pour m'aider* (1). *La Gestapo était à ma recherche. J'ai réussi à passer en zone libre. J'y ai eu quelque temps de répit. Par chance, ma carte d'identité avait été renouvelée avant que les juifs ne soient pourchassés, et comme je ne m'appelle ni Levy ni Dreyfus j'ai pu passer un temps à travers les rafles. Mais j'ai crevé de faim en zone libre, car je n'avais pas de carte de ravitaillement. J'ai finalement pu passer en Suisse, où j'ai été mis dans un camp de réfugiés. Je suis tombé malade et j'ai passé quelques mois dans un sanatorium où la seconde femme de Cortot était également soignée. La guerre était finie. Elle m'a dit que Cortot voulait me revoir. Il avait vendu son hôtel particulier parisien et s'était installé à Lausanne. Lui qui ne m'avait jamais tutoyé* avant, *m'a accueilli par un :* « Vlado ! tu as été un héros ! » *Moi, un héros ! j'avais seulement essayé de sauver ma peau.*

*Evidemment, je lui ai demandé pourquoi il avait eu une telle attitude pendant la guerre. Il m'a répondu* de façon sibylline : « Mes amis ne m'ont pas prévenu. » *Clara Haskil, qui était juive et avait été l'élève de Cortot elle aussi, et qui avait tellement souffert, m'a dit :* « Et tu ne lui as pas cassé la gueule ? » *Clara ne m'a jamais pardonné cette visite. Clarendon a écrit un livre pour réhabiliter Cortot. Et pourtant Cortot voulait être le Gauleiter de la musique en France. Il y a quelques années, à la demande de son fils, j'ai donné un récital pour le centième anniversaire de sa naissance. J'ai très mal joué. Je ne joue jamais bien dans ce genre de circonstance. »*

Malgré le drame qui les a éloignés, Perlemuter admire le pianiste Cortot. Il se souvient de son enseignement, de son toucher magique et de son imagination débordante au clavier. Mais les confrères qui l'ont le plus marqué restent Wilhelm Backhaus et Serge Rachmaninov. Il en admire d'autres évidemment. Horowitz, par exemple, et le légendaire Busoni qu'il a entendu deux fois en public. Perlemuter n'a jamais manqué les récitals Beethoven donnés par Backhaus à Paris. Une fois, il est allé l'écouter dans les *Variations Diabelli* en compagnie d'Yvonne Lefébure. L'un des regrets de Perlemuter est de n'avoir pu fréquenter davantage cette pianiste. Trop excessive et trop immodeste pour lui. En sortant de ce fameux récital Beethoven, Perlemuter lui dit son admiration pour l'interprétation sensationnelle qu'ils viennent d'entendre : *« Comment, mon p'tit Vlado, vous ne connaissez pas mon disque ? »*

Incorrigible Lefébure. Comme lui, elle avait été élève de Cortot : *« En vérité Vlado, les vrais élèves de Cortot, c'est nous : moi... et vous ! »* Elle avait pardonné à Cortot son engagement pour le gouvernement de Vichy, ses concerts en Allemagne avec Furtwängler. Elle avait pourtant été résistante, et son mari, Fred Goldbeck, pourchassé. Son caractère difficile avait du bon parfois. Perlemuter se souvient que, membre du jury d'un concours de l'Ecole normale, elle est partie en claquant la porte, car Cortot venait d'affirmer que les femmes étaient incapables de jouer les dernières sonates de Beethoven. Dire cela à une femme dont le slogan artistique était : *« Beethoven ? C'est mon homme ! »*

En vieillissant Cortot était devenu dur et excessivement sévère avec ses confrères et avec ses élèves, qu'il lui arrivait de maltraiter en public. N'avait-il pas été l'inspirateur de la chute parisienne d'Horowitz lors de son retour à Paris au début des années 50 ? *« Peut-être suis-je moi-même devenu trop sévère avec l'âge ? Il m'arrive de perdre patience. »* Les « vieux » pianistes accusent souvent les plus jeunes de jouer trop vite. Vlado Perlemuter ne déroge pas à la règle, mais ne se méprend pas : *« Comme d'autres, je dis cela, mais c'est peut-être que je ne peux plus jouer aussi vite qu'avant... »* Perlemuter aurait pu être jaloux des succès remportés par certains pianistes plus en vue. Il l'a été et l'a avoué : *« J'ai été jaloux de Richter lorsqu'il a joué l'intégrale du* Clavier bien tempéré *en deux récitals, à Paris. Comment a-t-il pu jouer cette somme par cœur et aussi bien ! »* On le serait à moins. Cette jalousie-là, c'est de l'admiration.

Bien que sa carrière lui ait fait visiter de nombreux pays, bien qu'elle lui ait attiré la franche admiration de collègues illustres, Vlado Perlemuter doit au disque sa gloire tardive – en France, car les Britanniques en ont fait l'un de leurs héros depuis longtemps. Il n'en tire aucune vanité et s'étonne même que tant de jeunes pianistes viennent encore le voir, et de si loin : *« J'attends une jeune Japonaise qui vient spécialement de Tokyo pour prendre une leçon. Quelle drôle d'idée, faire ce voyage pour me voir. Je donne trop de cours. Je suis fatigué. Je devrais faire comme les dentistes, me lever quand c'est fini et tendre la main. Au lieu de cela, les cours débordent. Je me laisse prendre, et je perds la notion du temps. Je n'arrive même plus à travailler pour moi. Regardez, sur mon piano, j'ai le* Clavier bien tempéré *de Bach, dans une édition* Urtext, *bien sûr. Eh bien, voilà trois mois que je tourne en rond dans un prélude et fugue. Il n'y a rien à faire, je change tout le temps de doigté et je n'arrive pas à m'en sortir. J'espère que je ne perds pas la boule. »*

Ah ! le piano de Perlemuter, pendant longtemps il a joué sur un Pleyel, dédaignant le Steinway qui lui fait face dans son grand salon. Et voilà qu'il s'est enfin décidé à travailler sur son piano allemand. Une vraie ruine, ce Pleyel. Fatiguée, sa mécanique claquait. Entaillé par ses ongles, le couvercle du clavier était déverni depuis longtemps. Usés jusqu'au bois, les marteaux cognaient directement sur les cordes. Quiconque jouait dessus ne pouvait rien en sortir. Mais Perlemuter aimait son vieux copain : *« Je lui parle parfois, je le caresse et je lui donne des gifles, nous nous battons durement. »* Mais il a rendu l'âme, la table d'harmonie s'est fendue et il est devenu impossible de l'accorder.

Pour un homme si âgé et si éprouvé par la vie, Vlado Perlemuter étonne par sa force de caractère, son refus du mensonge et sa détermination à vouloir transmettre ce qu'il sait. Il y a cependant des œuvres qu'il ne veut plus enseigner, les mazurkas – *« Trop intime, trop personnel »* – et la *Barcarolle* de Chopin. Vlado Perlemuter se lève, se plante debout devant son Steinway et joue, sans pédale, la première phrase du chef-d'œuvre de Chopin. Un son comme celui-là est un mystère impossible à enseigner, en effet. Le vénérable maître sait-il même comment il l'obtient ? La sonorité d'un pianiste, c'est comme le timbre de sa voix, il naît avec.

**ALAIN LOMPECH**

(1) Antoine Golea a raconté dans ses souvenirs la visite qu'il fait à Cortot pour lui demander qu'il aide Perlemuter, et le refus de ce dernier. Ces Mémoires, intitulés *Je suis un violoniste raté*, ont été réédités avec une postface de Jérôme Spycket, sous le titre de *Et après*, par les Editions Belfond.

## De Liszt à Chopin

VLADO PERLEMUTER a enregistré son premier disque avant la seconde guerre mondiale pour la Boîte à musique, un éditeur aujourd'hui disparu. A son programme, les *Légendes* de Franz Liszt. Il n'a jamais été réédité. Au début des années 50, le pianiste signe un contrat d'enregistrement avec Vox. L'éditeur américain avait, à cette époque, des artistes comme le chef d'orchestre Otto Klemperer et la pianiste Guiomar Novaes dans son écurie. Quelques années plus tard, Alfred Brendel deviendra le fleuron du catalogue Vox. Perlemuter enregistre alors l'intégrale des sonates de Mozart et celle de l'œuvre pour piano de Ravel, les *Etudes symphoniques* et les *Kreisleriana* de Robert Schumann, ainsi que le *Concerto « l'Empereur »* de Beethoven avec l'Orchestre symphonique de Vienne et Christian Voichting. Les deux concertos de Ravel enregistré avec l'Orchestre des Concerts Colonne placé sous la direction de Jasha Horenstein ont été réédité en CD par Accord-Musidisc. Au tout début des années 60, Vlado Perlemuter enregistre pour la Guilde internationale du disque. A cet éditeur, il donne les *Valses*, les *Préludes* et un récital Chopin récompensé par un grand prix de l'Académie Charles-Cros. Les *Préludes* ont été réédité avec des extraits du récitals Chopin par Accord Musidisc. Au tout début des années 70, lors d'une de ses nombreuses tournées au Japon, Perlemuter enregistre *Thème et Variations* de Gabriel Fauré, les *Images* et *Pour le piano* de Debussy. Ces interprétations admirables sont disponibles en série économique Denon. Puis au milieu des années 70, le pianiste entre chez Nimbus. De cette collaboration naîtra une quinzaine de disques fêtés par la critique du monde entier et notamment une nouvelle intégrale Ravel, la *Sonate* de Liszt, trois sonates de Beethoven, un *remake* du disque Schumann de Vox et un récital Fauré. L'éditeur britannique regroupe aujourd'hui en offre spéciale les *Etudes, Préludes, Ballades, Sonates, Nocturnes, Mazurkas*, la *Fantaisie*, la *Barcarolle*, la *Berceuse* et la *Tarentelle* de Chopin en un coffret de 6 CD Nimbus NI 1787. Et publie séparément 15 *Mazurkas*, le *Scherzo n° 3* et la *Tarentelle* : 1 CD Nimbus NI 5393.

A. Lo

**ARTS**

## PEINTURES FLAMANDES A METZ ET A DIJON

# De la libre circulation des tableaux

*Deux musées français célèbrent la peinture flamande des XVIe et XVIIe siècles. Deux manières incompatibles d'envisager l'art de l'exposition.*

EST-CE en souvenir de la Lotharingie, du temps lointain où Flandres, Lorraine et Bourgogne appartenaient au même et étrange royaume? Les peintres d'Anvers, de Malines et d'Utrecht sont à Metz et à Dijon. Ils sont venus en grand nombre, en rangs serrés afin de rappeler que vers 1600, et encore un demi-siècle plus tard, le sort de la peinture ne se jouait pas seulement à Rome, à Bologne ou à Paris, mais encore, malgré les guerres, sur les rives de la Meuse et celles de l'Escaut. Sous la conduite de Rubens, leur prince, leur patron, ils étaient les maîtres. Leurs ateliers, ces entreprises familiales, ne cessaient de recevoir des commandes. Les églises, les couvents, les nobles et les marchands les sollicitaient. Les tableaux circulaient et se multipliaient. Art et commerce ne faisaient pas mauvais ménage.

Deux expositions en témoignent. Elles traitent des mêmes artistes et des mêmes écoles, quoique la dijonaise veuille tenir embrassées à la fois la peinture flamande et la hollandaise, durant la même période – dernières décennies du XVIe siècle, XVIIe siècle tout entier. Elles ont encore en commun de porter des titres lyriques et prometteurs, «Réalité magnifiée» en Lorraine, «Age d'or» en Bourgogne. Et néanmoins, elles sont fort dissemblables, si opposées dans leur présentation et leur esprit qu'elles pourraient passer pour les symboles de deux manières incompatibles de concevoir une exposition. Pour dire les choses nettement, l'une compense par l'originalité de l'idée la faiblesse des moyens, et l'autre masque sous l'abondance des moyens la minceur de l'idée.

A Metz, un peu plus de quatre-vingts tableaux et une quarantaine de dessins sont accrochés sans artifices, selon une répartition par genres, tableaux religieux, natures mortes, paysages, scènes de genre. Quelques-uns appartiennent au fonds messin, les autres ont été prêtés par des musées et des collectionneurs privés belges. Pour leur faire de la place dans les salles sans grand charme du musée, il a fallu ranger en réserve une fraction des collections permanentes – voilà tout. A Dijon, quarante toiles venues du Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg sont accrochées sur des murs fraîchement peints en bleu-vert turquoise et en rouge sang-de-bœuf. Il y a des affiches partout en ville et, dans les salles d'exposition, un «point d'information interactif» – interactif, rien de moins. Il ne manque ni les programmes vidéo, obligeamment fournis par l'Ermitage, ni les affiches. Comment pourrait-on du reste lésiner sur le luxe, quand il s'agit d'une *«sélection exceptionnelle»* tirée des acquisitions de Catherine II, *«personnalité fascinante»* dont la *«fulgurante politique»* a permis de rassembler une *«collection unique»* – ainsi parle le catalogue, qui ne déteste pas les adjectifs.



Cornelis de Vos à Metz: «Le roi David remettant le sceptre à son fils Salomon».

Que voit-on donc, que sont ces quarante merveilles incomparables? Des toiles de qualité fort inégale, quelques-unes même assez médiocres, peintures «de série» exécutées pour satisfaire la demande commerciale en paysages bucoliques, vues de villes ou natures mortes de gibier. Or ces œuvres sont, de très loin, majoritaires, si bien que l'on s'ennuie un peu à aller d'un *Paysage à la tour* boisé et obscur de Huysmans de Malines à un *Paysage italien* obscur et boisé de Jan Both, en passant par un *Paysage de montagne* de Paul Bril, un peu moins boisé et un peu moins obscur. L'itinéraire qui chemine de la *Nature morte au gibier mort* de Ferdinand Bol – différents volatiles fusillés et pendus par les pattes – au *Gibier mort avec un chien* de Jan Fyt – différents volatiles et un lièvre fusillés et pendus par les pattes – et jusqu'à la nature morte de Wenix – deux volatiles semblables aux précédents plus une grappe de raisin et un singe – n'est pas beaucoup plus captivant.

D'ordinaire, les portraits suffisent à ressusciter l'intérêt. Il n'est pas certain qu'ils y parviennent cette fois. S'il ne représentait Eberhardt Jabach, illustre banquier et collectionneur dont la galerie fut acquise par Louis XIV, l'unique Van Dyck de l'exposition ne retiendrait guère le regard, tant il sent la pose artificieuse et la complaisance. On pourrait en dire autant du *Portrait d'homme âgé* de Jordaens, grandiloquent et décoratif. *Le Jeune Homme au gant* de Franz Hals a plus de vigueur et d'élégance, même s'il en est, du même peintre, qui poussent plus avant l'analyse de leur modèle.

Qu'y a-t-il donc de véritablement remarquable ici? *Le Concert de Baburen*, morceau de bravoure caravagesque, la *Musicienne* de Honthorst, autre peintre d'Utrecht profondément influencé par Caravage et coloriste capable d'audaces brillantes, quelques petites études de Rubens – démonstrations de virtuosité et de baroque – et un *Intérieur d'une église protestante* d'Emmanuel de Witte admirablement composé. La lumière tombée des verrières glisse le long des colonnes rondes, découpe des obliques sur les murs et le sol, dessine des plis profonds sur la cape d'un homme debout, à la limite de l'ombre. Voilà, enfin, de la grande peinture, intelligente, méditée, pleine de grandeur. Voilà enfin l'un de ces chefs-d'œuvre si bruyamment annoncés.

En vérité, la déception ne s'explique pas seulement par les tableaux. Elle tient encore au principe même de l'exposition, dont le véritable sujet n'est pas la peinture flamande ou hollandaise, mais la campagne d'acquisition de Catherine II. Qu'il y ait là matière à des articles très érudits, le catalogue le prouve. Qu'il ne soit pas sans intérêt de s'interroger sur les procédés que l'impératrice employa pour démontrer à l'Europe qu'elle protégeait les arts, elle aussi, et que l'amélioration de sa réputation justifiait des dépenses exorbitantes, on ne saurait en douter. Que les éléments financiers et diplomatiques de cette entreprise méritent examen, assurément. Mais ce n'est plus d'art qu'il s'agit, mais d'histoire politique et de sociologie du goût. Les toiles ne sont plus alors que des documents. Elles sont réunies au nom de critères mineurs, hasards d'une vente ou préférences d'une tsarine. Elles illustrent un récit qui ne les concerne guère. Ni l'histoire de l'art ni la réflexion esthétique ne sont plus en cause.

A Metz, le parti-pris est à l'inverse. Un panorama aussi exhaustif que possible a été rassemblé afin de rendre perceptible la variété de la peinture flamande, la diversité des styles qui coexistent, les différences qui séparent art des villes et art des campagnes, la permanence de quelques traditions et de quelques sujets. Des tableaux religieux ultra-caravagesques et furieusement mélodramatiques aux scènes de la vie paysanne agrémentées de bagarres et de fêtes, de la peinture de proverbes et de fables à la nature morte simplement décorative et ornée de tulipes perroquet et de pivoines, du pittoresque trivial des *Paysans se disputant autour d'un jeu de cartes* de Jan Breughel à la majesté édifiante du *Roi David remetant le sceptre à son fils Salomon*, tableau de Cornelis de Vos, tout se rencontre, tout se heurte.

L'étrangeté et l'intérêt de l'exposition tiennent à ce parti-pris d'éclectisme complet. Aucun genre n'est privilégié, aucune école, aucun maître, mais tous sont là réunis et des parentés incongrues se déclarent. Attendrait-on de Pourbus qu'il emprunte à la tradition de Bosch et de Pieter Huys une figure de diable macabre et l'introduise dans une *Cène* conçue selon le modèle de Léonard de Vinci? N'est-il pas clair qu'entre Frans Floris, qui mourut à Anvers en 1570, et Rubens, qui naquit à Siegen en 1577, la distance n'est pas infranchissable et qu'ils aspirent l'un et l'autre à une idéal d'éloquence noble – lequel idéal ne fut pas étranger à Van Dyck? Du *Saint Joseph* du premier au *Saint Jude Thaddée* du dernier, la filiation est éclatante, et il n'est pas jusqu'à Jordaens, ici représenté par des œuvres d'importance, qui ne relève parfois de la même généalogie. Attendrait-on de Snyders, infatigable pourvoyeur de natures mortes et associé de Rubens, la cruauté caravagesque du *Chien défendant sa proie*, toile sanglante et noire?

De ces accointances et connivences qui se rient de l'ordre chronologique, il serait aisé de multiplier les exemples. Ces surprises, ces raretés venues de Verviers ou de cabinets privés, incitent à aller au-delà des simplifications et classifications habituelles. Elles mettent en pièces la vision schématique d'un art flamand essentiellement bourgeois et placide, partagé entre la contemplation d'un trompe-l'œil bien luisant et la dégustation d'une bambochade bien scabreuse. Elle lui rend sa complexité et son ambition de grandeur «à l'italienne», dont témoigne à merveille la *Crucifixion* du Liégeois Jean-Guillaume Carlier.

Il ne serait pas moins facile d'énumérer les œuvres inattendues, les signatures rares, les tableaux énigmatiques qui peuplent les salles – et voisinent comme il se doit avec des toiles infiniment moins accomplies. Qu'il suffise de citer la *Charité romaine* de Gaspard de Crayer, très récemment retrouvée et rendue à son auteur, la très lascive *Sainte Madeleine pénitente* de Melchior de la Mars, dont un ange libidineux caresse le bras et les cheveux, l'extravagant *Saint Christophe* de Huys, qui traverse une rivière peuplée de batraciens monstrueux et d'allégories mal déchiffrables ou la *Nature morte de poissons* du peu connu Anversois Alexander Adriaenssens. Celle-ci, Manet n'aurait pas dédaigné de la signer.

**PHILIPPE DAGEN**

**★ «La réalité magnifiée», Musée de la Cour d'Or, 2, rue du Haut-Poirier, 57000, Metz; tél.: 87-75-10-18. Jusqu'au 26 octobre.**

**★ «L'âge d'or flamand et hollandais», Musée des Beaux-Arts, Palais des ducs de Bourgogne, 18000, Dijon; tél.: 80-74-52-70. Jusqu'au 27 septembre.**

# LA SÉLECTION

## Cinéma

### Films nouveaux

**Au-dessus de la loi**, de Vic Armstrong, avec Dolph Lundgren, George Segal, Kristian Alfonso, Geoffrey Lewis, Michelle Phillips, Matt Battaglia. Américain (1 h 38).

Interdit – 12 ans.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**California Man**, de Les Mayfield, avec Sean Astin, Brendan Fraser, Megan Ward, Mariette Hartley, Richard Masur, Pauly Shore. Américain (1 h 30).

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

**Duel a Ichijoji**, de Hiroshi Inagaki, avec Toshiro Mifune, Kaoru Yachigusa, Mariko Okada, Koji Tsurata, Rentaro Mikuni. Japonais (1 h 44).

VO : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

**La Légende de Musashi**, de Hiroshi Inagaki, avec Toshiro Mifune, Kaoru Yachigusa, Mariko Okada, Koji Tsurata, Rentaro Mikuni. Japonais (1 h 34).

VO : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

**La Loi sauvage**, de Francis Reusser, avec Michel Constantin, Lucas Belvaux, Hélène Lapiower. Suisse (1 h 33).

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**Love Affair**, de Sam Pillsbury, avec Nicolas Cage, Judge Reinhold, Erika Anderson, Joe Pantoliano, Viveca Lindfors, Aaron Neville. Américain (1 h 45).

Interdit – 12 ans.

VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**Un crime**, de Jacques Deray, avec Alain Delon, Manuel Blanc, Sophie Broustal, Francine Bergé, Maxime Leroux, Jean-Marie Winling. Français (1 h 30).

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

**Un flic et demi**, de Henry Winkler, avec Burt Reynolds, Ray Sharkey, Ruby Dee, Norman D. Golden II, Holland Taylor, Sammy Hernandez. Américain (1 h 33).

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55).

VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**Une balle dans la tête**, de John Woo, avec Tony Leung, Waise Lee, Jacky Cheung. Hongkong (1 h 35).

Interdit – 16 ans.

VO : Gaumont Kinopanorama, handicapés, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).

**La Voie de la lumière**, de Hiroshi Inagaki, avec Toshiro Mifune, Kaoru Yachigusa, Mariko Okada, Koji Tsurata, Rentaro Mikuni. Japonais (1 h 45).

VO : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

### Reprises

**Ce plaisir qu'on dit charnel**, de Mike Nichols, avec Jack Nicholson, Candice Bergen, Arthur Garfunkel, Ann-Margret, Rita Moreno, Cynthia O'Neal. Américain, 1972 (1 h 40).

Interdit – 12 ans.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

**Femmes au bord de la crise de nerfs**, de Pedro Almodovar, avec Carmen Maura,



Almodovar : «Femmes au bord de la crise de nerfs».

Antonio Banderas, Julieta Serrano, Mario Barranco, Rossy de Palma, Guillermo Montesinos. Espagnol, 1988 (1 h 28).

VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, handicapés, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).

**Lord Jim**, de Richard Brooks, avec Peter O'Toole, Daliah Lavi, James Mason, Eli Wallach, Curd Jurgens, Paul Lukas. Britannique, 1965, copie neuve (2 h 34).

VO : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

### Festivals

**Paris Quartier d'Eté. Cinéma en plein air : le Western.** Le 4 août, *Winchester*; le 5, *Véra Cruz*; ; le 6, *Cat Ballou*; le 7, *Fureur apache*; le 8, l'Appât. Tél. : 40-28-40-33.

## Théâtre

### Régions

**Nexon, capitale du cirque** (jusqu'au 28 août) : le cirque Fratellini dresse son chapiteau. Tél. : 55-58-28-44.

**Sarlat, Festival des jeux du théâtre** (jusqu'au 6 août) : le 4, *le Bourgeois gentilhomme*, par Arlette Téphany et *les Petites Femmes de Maupassant*, par Daniel Gélin. Tél. : 53-31-10-83.

**Périgueux, Mimos** (jusqu'au 10 août) : le 4, *Moumie*, nouveau spectacle du groupe Licedei de Saint-Pétersbourg. Tél. : 53-53-18-71.

**Ramatuelle, Festival de théâtre et musique** (du 1er au 13 août) : le 4, *le Cid*, par Francis Huster; le 5, *le Riche convoité*, de Goldoni, par François Sayad, avec Michel Galabru; le 6... Tél. : 94-79-25-63.

## Danse

**Nîmes, Été de Nîmes 93** (jusqu'au 18 août) : le 7 août, Els Comediants, plasticiens volants. Tél : 66-67-29-26.

**Paris Quartier d'été, Théâtre national de Chaillot** (jusqu'au 15 août) : les Arts étonnants, *le Bal moderne*, cinq chorégraphes enseignent, chacun, une danse au cours de soirées-bals dans différents espaces du théâtre.

**Périgueux, Mimos** (du 2 au 10 août) : les 8 et 9 août, *Portrait de Marjolaine*, par Marceline Lartigue. Tél. : 53-53-55-17.

## Musique

### Classique

### Paris-Ile-de-France

**Musique en l'Ile à Paris** (jusqu'au 31 août) : les 5, 6 et 7, trois récitals d'Alexandre Lagoya; le 8 août, *Concerto de Saint-Marc*, d'Albinoni. Tél. : 40-30-10-13.

**Eglise de la Madeleine** : le 6 août, *Requiem* de Mozart par le chœur et l'orchestre Sinfonietta de Paris, Dominique Fanal (direction). Tél. : 48-01-91-35.

### Régions

**Festival de musique de Menton** (du 2 au 30 août) : le 5, Brahms, Schumann, Ravel, par Philippe Bianconi (piano); le 7, Brahms, Schumann, par le Quatuor Keller; le 10, Torelli, Mozart, Chostakovitch par l'Orchestre Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec Philippe Bender (direction), Elena Bashkirova (piano) et Sergei Nakariakov (trompette). Tél. : 93-35-82-22/93-57-57-00.

**Festival Pablo Casals de Prades** (jusqu'au 13 août) : le 4 août, Schubert, par le Quatuor Chilingirian; les 5 et 7, *soirée italienne* et Strauss, Haydn, Schubert, par l'Orchestre régional d'Auvergne; le 6, Webern, Berg, Schoenberg, Haydn, Mozart, Brahms; le 7, Mozart, Haydn, Chostakovitch par le Quatuor Altaïr, et Strauss, Haydn, Schubert, Dohnanyi par l'Orchestre d'Auvergne; le 8, Poulenc, Prokofiev, Saint-Saëns, par le Quatuor Altaïr; le 9, *soirée Beethoven*; le 10, Ravel, Decoust, Franck, Debussy, Chausson, par le Quatuor Chilingirian; le 11, Poulenc, Saint-Saens, Milhaud, par le chœur du Festival de Prades, et Bach, Schnittke, Tchaïkovski, par The New European Strings, Dmitry Sitkovetsky (direction et violon). Tél. : 68-96-33-07.

**Festival du Périgord noir, Saint-Léon-sur-Vézère** (jusqu'au 28 août) : le 6 août, Haydn, Schubert, par Gundula Janowitz (soprano) et Charles Spencer (piano); le 10, Schubert par le Quintette Moraguès; le 11, transcriptions de Haydn et de Schubert, par le Quintette Moraguès et Andréa Bonatta (piano); le 13, Haydn, Beethoven, Schubert, par le Trio Wanderer. Tél. : 53-51-95-17.

**Eté musical de Pontivy** (jusqu'au 27 août) : le 11 août, *Quatuor pour la fin des temps*, d'Olivier Messiaen, avec Paul Meyer (clarinette), Eric Lesage (piano), Olivier Charlier (violon), Frans Helmerson (violoncelle). Tél. : 97-25-00-33.

**XVes Semaines musicales de Quimper** (du 3 au 21 août) : Bach, par l'Ensemble baroque de Limoges, Christophe Coin (direction); le 6 août, Monteverdi, Vivaldi, Poglietti, par l'Ensemble Contrevents; le 8, le Swiss Consort, Christophe Dorsaz (direction) et concert Vivaldi; le 10, Marin Marais, Marc-Antoine Charpentier, Jean-Baptiste Lully, par Capriccio stravagante; le 11, Antonio Vivaldi, par le Collegium Orpheus, Jean-Marc Labylle (direction).

## LES NOUVEAUTÉS DU FUTUROSCOPE DE POITIERS

# Course contre l'avenir

*Depuis son inauguration il y a six ans, le Futuroscope connaît une affluence sans cesse croissante, grâce au mariage réussi entre son parc paysager et ces lieux de découverte, aux architectures, elles aussi, souvent futuristes, des nouvelles technologies de l'image qui y sont dispersés, entre pelouses et fontaines. Cette année, le Futuroscope attend ainsi plus d'un million et demi de visiteurs.*

RIEN ne se démode plus vite que le futur, le maintien de la curiosité du public impose aux exploitants du Futuroscope de Poitiers une véritable course en avant : il faut toujours de nouveaux procédés, toujours plus spectaculaires, et des films inédits. Les responsables n'ont donc pas hésité à investir plusieurs centaines de millions de francs pour « relifter » un certain nombre d'attractions et lancer de nouvelles salles, uniques en Europe, comme le « Tapis magique » ou l'« Imax Solido ».

L'objectif de ces spectacles est comme toujours de plonger les spectateurs au cœur de l'action. Lasers, projection haute définition à 60 images par seconde, écrans géants (1 400 m² pour le « Tapis magique » !), les équipements deviennent chaque année plus sophistiqués mais également plus chers. Leur rentabilité est d'autant plus délicate que la technique audiovisuelle évolue à pas de géant. La durée de vie des procédés est limitée. Et plus encore la séduction des programmes.

« Nourrir » tous ces systèmes est donc une tâche essentielle. Depuis peu, le Futuroscope s'est doté d'une structure de production dont le but est de créer des images afin de faire face à la forte domination américaine et canadienne. Les premières réalisations montrent que l'exercice est difficile. Réalisé en Circorama (projection circulaire sur neuf écrans) pour l'Exposition universelle de Séville, Andalousie, *Tradition et changement* n'est finalement qu'une suite d'images touristiques à la sauce agence de voyages. L'impression de déjà vu domine largement.


D. R.
Le « Kinemax » de Poitiers.

La fabrication de ces courts et moyens métrages nécessite d'acquérir un savoir-faire très spécifique, un long apprentissage et des moyens financiers importants. Le coût d'un film en relief ou pour grand écran hémisphérique comme celui de la Géode est en effet très élevé. Le temps, les moyens techniques, la logistique, font grimper les prix. Six mois de préparation (écriture, repérage), six semaines de tournage, cinq mois de studio de post-production, montage et mixage, ont été nécessaires pour réaliser les vingt minutes du *Tour de France en 360°*. Le budget frise les 10 millions de francs.

Pas question d'amortir une telle somme en une saison, *a fortiori* sur un site unique. Les investisseurs cherchent donc à passer des alliances avec d'autres diffuseurs. Résultat, alors que l'amortissement d'un long métrage s'étale sur une durée de l'ordre de quelques mois, celui d'un film 3D peut prendre une dizaine d'années, parfois plus.

Cette contrainte financière joue également sur le contenu des films eux-mêmes. Il faut plaire au public de Tokyo, comme à celui de Francfort, Rio, Los Angeles ou Poitiers, sous peine de ne pas trouver de circuit de distribution au niveau international. Du coup, les auteurs des scénarios sont souvent astreints à gommer toute vision trop personnelle et à se cantonner dans des documentaires sinon bateau du moins largement consensuels. Voilà qui explique la profusion de films *« culturally correct »* sur l'écologie et l'environnement (*A la découverte de la nature, les Feux du Koweït*), ou les hymnes en 70 mm et son *surround* sur la vie sauvage (*les Oies sauvages, 3D safari*).

Les aventures de grands personnages sont également en vogue. Christophe Colomb, Léonard de Vinci ou Galilée sont des valeurs sûres au sommet de ce box-office très particulier. Point commun de la plupart des sujets : un discours lénifiant, insipide à force de bons sentiments.

*Echos de soleil*, un spectacle stéréoscopique présenté dans le cadre flambant neuf du « Solido » (aucun lien avec les voitures miniatures), constitue une heureuse exception. Muni de lunettes dernier cri, le public est véritablement immergé au sein de l'action. Rien à voir avec les lunettes en carton munies de filtres translucides bleu et rouge. Les lunettes distribuées à l'entrée de « Solido » tiennent plus du casque utilisé dans les expériences de réalité virtuelle. Chaque verre comporte un filtre polarisant composé de cristaux liquides. Un faisceau infrarouge diffusé dans la salle et synchronisé avec le projecteur ouvre et ferme alternativement chaque filtre en fonction de l'image projetée sur l'écran.

L'impression de relief est saisissante, renforcée par la projection sur un écran hémisphérique de 800 m², haut de plusieurs étages. Dans la salle, les bras et les mains se tendent, prêts à saisir les personnages et les objets qui parcourent l'espace en tous sens, dans les trois dimensions.

*Echos de soleil* a été produit par l'industriel japonais Fujitsu et présenté pour la première fois à l'Exposition internationale d'Osaka en 1989. L'histoire raconte le phénomène de la photosynthèse, un sujet ardu sur le plan scientifique mais traité avec humour. Réduit aux dimensions d'une molécule, le spectateur pénètre successivement au sein d'une plante puis du corps humain. Ce film inclassable tient de la Foire du Trône par son côté montagnes russes et du Collège de France pour l'aspect scientifique.

L'habileté du réalisateur consiste ici à mélanger des images de synthèse, calculées par ordinateur, à des scènes réelles tournées en studio comprenant acteurs et marionnettes. La reconstitution du fonctionnement, en trois dimensions, d'un muscle du bras constitue en soi une pièce d'anthologie.

Une séance toutes les cinq minutes, plus d'un millier de spectateurs, dix heures par jour, la « salle dynamique » ne désemplit pas. De quoi laisser rêveur n'importe quel exploitant. Ce procédé qui combine image, son et mouvement des sièges n'est pas spécialement nouveau. Disney en exploite depuis plusieurs années, de même que le parc de La Villette à Paris (salle du « Cinaxe »). Le scénario de *la Mine du diable* est lui même basé sur une trame désormais bien classique : une course folle à bord d'un chariot dont les freins ont subitement lâché. Un grand classique du genre, qui marche toujours !

La véritable originalité de ce *scenic railway* en fauteuil secoué comme un shaker est ailleurs. En effet, contrairement aux films dynamiques habituels tournés à l'aide d'une caméra embarquée à bord d'un véhicule (voiture, avion, bobsleigh, etc.), les images ont été réalisées sur ordinateur. Une première, qui ouvre un champ quasi illimité en matière de mise en scène, et donc de sensations fortes.

L'univers de ce film inclassable tient à la fois du dessin animé de Tex Avery, quant à la folie et aux gags des situations, et du cinéma classique, quant au traitement réaliste des décors et des personnages. Une combinaison qui s'accorde parfaitement au scénario et à la mise en scène intense, nerveuse.

L'agrandissement de l'image électronique de type vidéo sur le grand écran « Imax » laisse toutefois à désirer : certaines scènes sont légèrement floues, manquant de définition. Malgré ce léger défaut, l'illusion est parfaite. Au bout de quatre minutes de projection, les frissons, eux, n'ont plus rien de virtuel. A signaler enfin la qualité de la bande-son. La spatialisation des sources sonores, hyperréalistes (grondements, chocs, grincements, cris, etc.) et la diffusion à forte puissance renforcent l'impression d'immensité, crédibilisant encore un peu plus cet univers d'images de synthèse haut de gamme.

Egalement inauguré cette année, le « Tapis magique » remporte un grand succès. Le procédé cherche à donner l'impression au spectateur de flotter au milieu d'un paysage démesuré. Pas de lunettes spéciales cependant.

Le système, complexe, repose sur deux projecteurs 70 mm synchrones couplés à deux écrans géants, de 700 m² chacun. Le premier écran est placé frontalement, comme dans n'importe quel cinéma. Le second est situé à plat sous les rangées de fauteuils, dans un puits profond d'une vingtaine de mètres. Un plancher de verre assure un vision sous les pieds des spectateurs.

Une fois la première surprise passée, le résultat est peu convaincant. On est loin de l'effet escompté, et l'impression de voler est finalement moins spectaculaire que dans une salle à écran hémisphérique. Seules les prises de vues aériennes profitent finalement de ce point de vue vertigineux !

La sophistication du système n'arrive pas à masquer la faiblesse du scénario. Malgré de splendides séquences tournées dans des conditions très délicates au Mexique, dont une métamorphose digne d'*Alien*, on se lasse bien vite, là encore, de l'aventure des papillons monarques. Les nouvelles images sont toujours à la recherche de leur Steven Spielberg ou de leur Fritz Lang.

DENIS FORTIER

# DE LA SEMAINE

**Festival de Radio-France et de Montpellier** : le 6 août, *Sigurd* de Reyer, avec Chris Merritt et Michèle Lagrange (en version oratorio). Tél. : 67-02-02-01.

**Festival international de La Roque d'Anthéron** (du 31 juillet au 22 août) : le 4, Tchaïkovsky, Grieg par l'Orchestre Philharmonique de Novossibirsk et Nelson Freire (piano), Arnold Katz (direction); le 5, *l'Amour sorcier* de Manuel de Falla, par l'Orchestre de Chambre du Théâtre liure de Barcelone, Ginesa Ortega (chant flamenco), Luis Vidal (piano), Josep Pons (direction). Tél. : 42-50-51-15.

**Festival de la Saline royale d'Arc-et-Senans** : le 4 août, Katia Skanavi et Frederik Fors (clarinettiste); le 6, Adrienne Krausz et François Leleu (hauboïste). Tél. : 81-54-45-OO.

**Festival de Saint-Céré** (jusqu'au 17 août) : les 4 et 6 août, Beethoven, Mozart par le Jeune Orchestre pour le Sud-Ouest, avec Giorgio Bocci (violon), Marc Ursule (direction); le 7, *Poulenc et la musique sacrée* par l'Ensemble vocal les Eléments, Joël Suhubiette (direction); les 9 et 11, *la Bohème* de Puccini par l'Orchestre régional de Bretagne, Claude Schnitzler (direction). Tél. : 40-26-77-94.

**Festival de Saint-Lizier** (jusqu'au 7 août) : le 6, Janacek, Britten, Caplet, Vaugham Williams par le Quatuor Debussy, Robert Tear (ténor), David Lively (piano) et Frédérique Cambreling (harpe); Debussy, Haendel, Schoenberg, Britten, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, Robert Tear (direction); le 7, Debussy, Haendel, Schœnberg, Britten par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, Robert Tear (direction). Tél. : 61-66-67-89.

**Les XXXVIIIes Nuits de la citadelle de Sisteron** (jusqu'au 10 août) : le 5 août, Schubert, Haydn et Boccherini par l'Orchestre de chambre de la Communauté européenne, Kolja Blacher (direction), Emilia Baranowska (violoncelle solo); le 10 août, Mozart et Schubert par l'Octuor de l'orchestre philharmonique de Berlin. Tél. : 92-61-06-60

**Festival de la Vézère, Château du Saillant** (jusqu'au 21 août) : les 6 et 8 août, *la Bohème* de Puccini, Bryan Evans (direction musicale et piano) avec Cameron Rolls et Roberto Salvatori; le 7, *la Chauve-Souris* de Strauss, Bryan Evans (direction musicale et piano). Tél. : 55-23-25-09.

**Soirées musicales au Château de Villevieille** (du 3 au 10 août) : le 4, *le Tricorne*, le *Concerto pour clavecin* et la version originale de *l'Amour sorcier* de Manuel de Falla, par l'Orchestre du Théâtre Lliure de Barcelone, Josep Pons (direction); les 9 et 10 août, Mozart et Brahms par le Quatuor Sine Nomine. Tél. : 66-80-99-96.

## Jazz

**Paris, Au duc des Lombards** : le 4, Rycky Ford Trio; le 5, Laurent Fickelson; les 6 et 7, Les Gros qui tachent; le 8, Jean-Michel Pilc Trio; le 9, Patrick Saussois Trio; le 10, Stephanie Crawford Quartet. Tél. : 42-33-22-88.

**Festival de musique en Bourbonnais** : le 8 août, musique de La Nouvelle-Orléans à Tronçais. Tél. : 70-06-80-17.

**Crest, Crest Jazz Vocal** : (jusqu'au 7 août) : le 4, Vox Office, Mark Murphy; le 5, René Bottland Quartet.

**Festival de jazz au Fort-Napoléon** : (jusqu'au 5 août) : le 4, Willem Brenker; le 5, Louis Sclaris.

**Jazz in Marciac** (du 9 au 15 août) : le 9, les Haricots rouges, Tuxedo Big Band; le 10, Bireli Lagrène, Chick Corea Akoustic quartet; le 11, Gerry Mulligan Meets Bob Brookmeyer, Lee Konitz. Tél. : 62-09-31-98.

## Chanson et musiques du monde

**Paris Quartier d'été, Kiosque à musique du jardin du Luxembourg** : le 4, Justin Vali (Madagascar); les 5, 6 et 7, la famille Lela de Permet (Albanie); spectacles gratuits.

**Paris, Chapelle des Lombards** : les 4 et 5 août, Kali. Tél. : 43-57-24-24.

**Paris. Août tropical au New-Morning** : le 4, *Agna Viva*, avec le Brésilien Gerson. Les 5 et 6, le Vénézuélien Javier Plaza et le groupe El Sabroso. Le 7, le Brésilien Leonardo Ribeiro. Le 8, Sierra Maestra, de Cuba. 100 francs. Tél. : 45-97-07-06.

**Lorient, Festival Interceltique** (du 6 au 16 août) : le 8, concert de David Spillane; le 9, Alan Stivell et Loreena Mc Kenitt, Cocktail Diatonique; le 11, *Anne des îles* de Hervé Cavalier par Marc Steckar. Tél. : 97-21-24-29.

**Sauve, Festival de la chanson française** : (du 1er au 8 août). Le 4 août, Guy Béart, Romain Didier; le 5, Fabienne Thibeault, Nilda Fernandez; le 6, Nicole Croisille, Sacha Distel; le 7, Yves Duteil; le 8, Paolo Conte. Tél. : 66-67-94-20.

**Martigues, Festival de folklore mondial** : (du 4 au 11 août). Le 4 août, grand défilé d'ouverture; le 5, musicas flamencas, danseurs de Corée du Sud; le 6, chants traditionnels du pays niçois par Coron de Berra, et danses de Moldavie et de Russie; le 7, initiation au tango argentin, bal québécois, danses de Hongrie, d'Afrique du Sud; le 8, bal des nations; le 9, concert des musiques du monde, orchestre gagaouze de Moldavie, soirée andalouse; le 10, concert des musiques moldaves, soirée orientale; le 11, défilé et grand spectacle de clôture. Tél. : 42-49-48-48.

## Arts

**Albi, John-Franklin Kœning** (jusqu'au 26 septembre) : cofondateur de la revue *Cimaise* avec Jean-Robert Arnaud en 1952, ce peintre américain termine à Albi sa rétrospective itinérante. Tél. : 63-54-14-09.

**Nos rêves façonnent le monde** (jusqu'au 30 août) : Absalon, Pedro Cabrita Reis, Rüdiger Schöttle et Jean-Pierre Uhlen s'intéressent aux idées qu'engendre l'espace, aux habitudes culturelles et corporelles qu'il peut susciter. L'ultime descendance des utopistes constructivistes. Tél. : 63-49-72-72.

**Cannes, Victor Brauner** (jusqu'au 30 octobre) : la Malmaison présente cet été un hommage à Victor Brauner, l'un des maîtres du surréalisme. Tél. : 93-38-55-26.

**Carcassonne, Jagoda Buic** (jusqu'au 19 septembre) : travaux qui oscillent entre la sculpure et un on-ne-sait-quoi d'indéfinissable, qui dégagent une grande force poétique. Tél. : 68-77-73-71.

**Colmar, Variations sur la Crucifixion** (jusqu'au 26 septembre) : autour du retable d'Issenheim, c'est plus de 80 œuvres d'artistes du XXe siècle qui rendent hommage à Grünewald. Tél. : 89-20-15-50.

**Dijon, Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg** (jusqu'au 28 septembre) : l'Age d'or flamand et hollandais des collections de Catherine II s'expose à Dijon. Tél. : 80-74-52-70.

**Evreux, Exposition Jean-Paul Riopelle** (Jusqu'au 30 septembre) : l'exposition regroupe une vingtaine de peintures et un suite de sculptures du peintre franco-canadien Jean-Paul Riopelle. Tél. : 32-31-52-29.

**Labège, Kazuo Shiraga** (jusqu'au 26 septembre) : ce peintre et moine bouddhiste qui défraya la chronique japonaise dans les années 50 avec les autres membres du célèbre groupe Gutai, tire son inspiration des dieux du panthéon japonais Kannon et Fudô. Selon l'antique tradition qui veut que l'homme soit un intermédiaire qui puise sa force à la fois du ciel et de la terre, Shiraga peint avec ses pieds, suspendu à une corde. Tél. : 61-39-29-29.

**Margaux, Pierre Buraglio** (jusqu'au 30 octobre) : hommage à Bacchus dans ce château qui abrite des haut-médoc avec une vingtaine d'œuvres dans le cuvier constituant une articulation entre l'extérieur et l'intérieur. Tél. : 56-58-83-90.

**Marseille, César** (jusqu'au 12 septembre) : œuvres de 1947 à 1993. Marseille fête l'enfant du pays avec une rétrospective. On y voit les Vénus classiques en fer soudé, les Compressions de Voitures, les Expansions. Tél. : 91-62-21-17.

**Claes Oldenburg : In the Studio**, au Musée Cantini : une exposition légère et pleine d'humour, à base d'œuvres graphiques, mégots et frites architecturés mollement. Tél. : 91-62-21-17.

**Metz, La Réalité magnifiée** (jusqu'au 26 octobre) : présente des œuvres flamandes (Brueghel de Velours, Rubens, Van Dyck, Jordaens) appartenant à des collections particulières, aux musées de Bruxelles, d'Anvers ou de Vervier. Bon nombre d'entre elles sont pour la première fois en France. Tél. : 87-75-10-18.

**Montbéliard, Piotr Klemensiewicz** (jusqu'au 31 juillet) : travail sur des symboles personnels (cartes du ciel, maisons, cercles, carrés, damiers...). Tél. : 81-99-22-61.

**Montpellier, Grand Siècle** (jusqu'au 5 septembre) : peinture française du XVIIe siècle des collections publiques françaises : maniérisme, caravagisme, « bambochade », classicisme et grande peinture d'histoire. Deux tableaux seulement appartiennent aux collections du Louvre. Tél. : 67-66-06-34.

**Mouans-Sartoux, l'Espace libéré** (jusqu'au 21 novembre) : pour cette exposition qui donne une nouvelle dimension de l'art concret, des artistes tels Robert Barry, Michel Vergux ou Fred Sanback prennent d'assaut le lieu magique du château de Mouans. Tél. : 93-75-71-50.

**Nancy, Georges Folmer et l'abstraction géométrique** (jusqu'au 15 septembre) : malgré deux expositions chez Colette Allendy en 1950 et 1952, celui qui a fondé les groupes Espace et Mesure (introduction du mouvement dans l'œuvre) reste très mal connu. Nancy répare une injustice envers un enfant du pays. Tél. : 83-85-30-00.

**Nîmes, L'Ivresse du réel** (jusqu'au 31 août) : l'exposition inaugurale du tout nouveau Musée de Nîmes retrace l'aventure de l'objet, qui est devenu un phénomène majeur dans l'art du XXe siècle. Tél. : 66-76-35-35.

**Oiron, « Curios et Mirabilia », collection du château d'Oiron** (jusqu'au 31 décembre) : Jean-Hubert Martin, le maître de ce haut lieu chargé d'histoire, a passé commande à des artistes contemporains. Ceux-ci se sont bien amusés autour du thème des cabinets de curiosités. Tél. : 49-96-57-42.

**Rodez, « Dommages respectueux » à Denys Puech** (jusqu'au 30 août) : ou le regard d'un sculpteur contemporain (François Morellet), inspiré par le minimal art et Mondrian sur l'œuvre très académique d'un artiste du siècle dernier, Denys Puech, dans une mise en scène qu'il promet « mutilante ». Tél. : 65-42-70-64.

**Sète, Mimmo Paladino** (jusqu'au 29 août) : à mi-chemin entre les avant-gardes internationales et l'antique magie méditerranéenne, Paladino continue sa quête cathartique. Toile après toile, ses personnages se livrent à des rites étranges, enserrés dans des couleurs précieuses et denses. Tél. : 67-46-20-98.

**Le milieu du monde** (jusqu'au 30 septembre) : un choix résolument contemporain d'artistes qui ont pour point commun la Méditerranée : Absalon, Alberola, Boetti, El Baz, Hadjimichalis, Hassan, Basicevic, Mangelos, Sarkis, Zush. Tél. : 67-74-27-67.

**Claude Viallat** (jusqu'au 15 octobre) : trois séries de toiles réalisées spécialement pour le lieu d'exposition par un des meilleurs représentants du défunt groupe Support/Surface. Tél. : 67-46-70-00.

**Les Sables-d'Olonne, Hapitisch, la caresse de l'œil** (jusqu'au 30 septembre) : l'haptique est l'apanage de l'art du dessin qui cerne parfaitement les formes et reproduit les volumes du bas-relief. Œuvres de Marcel Duchamp, Yves Klein, Aristide Maillol, Pablo Picasso, Claude Viallat. Tél. : 51-32-01-16.

**Sigean, Profil d'une galerie** (jusqu'au 3 octobre) : une ancienne cave viticole accueille un ensemble impressionnant d'œuvres contemporaines d'une qualité exceptionnelle : Agnès Martin, Sol Lewitt, Carl André, Richard Serra, Basquiat Kiefer... qui appartiennent à un grand marchand parisien qu ne veut pas dire son nom. Il pourrait bien se prénommer Yvon... Tél. : 68-48-83-62.

**Strasbourg, les Dubuffet de Dubuffet** (jusqu'au 3 octobre) : peintures et sculptures illustrant différentes phases de l'activité créatrice de la collaboration de Dubuffet avec le musée PAB. Tél. : 88-52-50-00.

**Uzès, Gide et ses peintres** (jusqu'au 29 août) : Uzès honore aujourd'hui la mémoire de son Prix Nobel, à travers les peintres qui l'ont connu, portraituré, illustré : Bonnard, Jacques-Emile Blanche, Georges Braque et Zoum Walter. Tél. : 66-22-70-56.

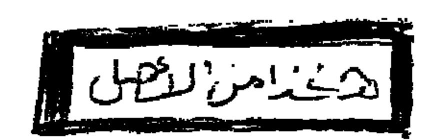
## Photographie

**Lectoure, l'été photographique** (du 24 juillet au 23 août) : photos de sculptures de Rodin par le Slovène aveugle Evgen Bavcar. On pourra aussi voir *J'irai courir le monde*, d'Alain Turpault, et *Berlin, No man's land*, de Jean-Claude Mouton. Tél. : 62-68-83-72.

**Limoges, Joachim Mogarra** (jusqu'au 3 octobre) : l'été Joachim Mogarra sera l'été d'*Une exposition panoramique* avec William Wegman, Lynne Cohen et Douglas Huebler. Tél. : 55-77-08-98.

**Montpellier, Imagina** (jusqu'au 4 septembre) : trente-cinq photographes du monde entier : Toni Catany et Ouka Lele (Espagne), Graciela Iturbide (Mexique), William Klein (Etats-Unis), Max Pam (Australie), Abbas (Iran) et Martine Franck (France). Tél. : 67-60-43-11.





# CULTURE

## CINÉMA

**MUSASHI,** *de Hiroshi Inagaki*

# Saga d'un samouraï

*En trois films, l'une des nombreuses versions de la carrière d'un sabreur légendaire*

Le moindre amateur d'arts martiaux japonais connaît par cœur la saga d'Eiji Yoshikawa, *la Pierre et le Sabre* (1), contant minutieusement l'épopée à la fois réelle et légendaire de Musashi Miyamoto (1584-1645), où le mythe l'emporte sans doute sur la réalité. Cette vie du plus célèbre des samouraïs fut une véritable mine pour le cinéma japonais. En voici donc la version en couleurs de Hiroshi Inagaki, tournée en trois époques de 1954 à 1956, proposée au public parisien sous le titre général de *Musashi* : elle se compose de *la Légende de Musashi*, *Duel à Ichioji* et *la Voie de la lumière*.

Cette trilogie, qui obtint un oscar d'honneur du meilleur film étranger en 1956 dans une version condensée distribuée aux Etats-Unis sous le titre *Samuraï*, est en fait le remake d'une trilogie en noir et blanc réalisée par le même cinéaste en 1940. Elle a l'avantage d'être interprétée par Toshiro Mifune dans le rôle principal, face à l'éternel rival du samouraï, Kojiro Sasaki, incarné par un jeune premier de l'époque, Koji Tsuruta. Mifune, dans sa jeune gloire (il vient de tourner dans *les Sept Samouraïs* de Kurosawa) est Musashi Miyamoto par excellence : ténébreux, droit, maître de sa technique, avide de perfectionner son itinéraire personnel dans « la voie du sabre » (le kendo).

Durant plus de cinq heures de film, il affronte ses ennemis de passage sabre au clair, mais sans verser trop d'hémoglobine – nous sommes encore dans les années 50... En véritable samouraï, il n'hésite pas à affronter d'innombrables adversaires comme lorsqu'il se mesure à l'ensemble des disciples de l'école Yoshioka dans *Duel à Ichijoji*, sous l'œil attentif de Sasaki, toujours prêt à en découdre. Sûr de sa maîtrise au sabre, mais incertain de ses propres qualités humaines (*« Tu es sans doute le plus fort en duel, mais en tant qu'être humain, tu ne vaux pas grand-chose ! »*), lui rappelle l'un de ses vieux maîtres, il sait pourtant que *« la voie du sabre, c'est la voie de l'homme »*.

Tout en poursuivant sa quête de *la Voie de la lumière* (comme s'intitule la troisième époque, baignant dans une tonalité très nationaliste), Musashi vit d'ailleurs en concubinage avec son sabre, renonçant aux deux femmes qui le poursuivent de leurs assiduités : Akemi (Mariko Okada), folle de lui au point de l'attendre trois ans près d'un pont, et Otsu, son amour secret, prête à sacrifier sa vie de bonzesse pour lui, *« au risque de devenir un démon »*.

### *L'esthétique des studios*

Technicien moyen, Hiroshi Inagaki (1905-1980), prolifique et impersonnel, réalisa ses meilleurs films à la fin du muet et aux débuts du parlant. Ses deux versions du *Pousse-pousse* ont valu quelque renommée à ce cinéaste surtout reconnu pour son respect de l'authenticité des détails historiques et des costumes. Cette version de Musashi Miyamoto, suintant l'esthétique des studios (Toho) de l'époque, avec ses décors peints et ses nuages couchants mordorés, communique certes la nostalgie du cinéma japonais de l'« Age d'or », très hollywoodien dans sa conception, mais manque de rythme et de finesse psychologique.

Il faudrait pouvoir la comparer à la version plus étrange, celle que réalisa Mizoguchi en 1944, et à celle qui reste de loin la meilleure, tournée en cinq parties par le vieux maître Tomu Uchida (1961-1965), la saga des sagas. En l'absence de ces références, le « Musashi » proposé aujourd'hui au Max Linder demeure une plaisante introduction au mythe.

**MAX TESSIER**

(1) Paru en français chez Balland, en deux volumes (*la Pierre et le Sabre*, et *la Parfaite Lumière*), et réédité en poche dans la collection « J'ai lu ».

□ **Le cinéaste italien Federico Fellini hospitalisé.** – Victime d'une hémorragie cérébrale, le cinéaste italien Federico Fellini, âgé de soixante-treize ans, a été admis à l'hôpital de Rimini, sa ville natale, le mardi 3 août. Les médecins affirment que ses jours ne sont pas en danger, et espèrent que l'auteur de *la Dolce Vita* pourra quitter l'hôpital avant la fin de la semaine, après un nouvel examen au scanner. Fellini, qui souffre d'une paralysie partielle, annoncée comme *« temporaire »*, du côté gauche, avait déjà été victime d'un incident similaire il y a plusieurs années.

□ **Précision.** – A la suite de l'article consacré au Festival de cinéma de Sotchi (*le Monde* du 30 juin) où il était fait mention d'un différend entre le réalisateur Sergueï Ovtcharov et sa productrice française empêchant la diffusion du film *la Grande Tambouriade*, la productrice du film, Mme Dessertine, nous prie de préciser qu'aucun conflit ne l'oppose au réalisateur, et que les difficultés proviennent de son partenaire de production russe, le studio Lenfilm.

## DISQUES

# Polygram rachète le label américain Motown

*La maison de disques filiale de Philips acquiert le premier éditeur mondial de musique noire*

Le coût de la transaction annoncée à Londres mardi 3 août a été estimé à 301 millions de dollars. En juillet 1989, Polygram avait acquis Island Records pour une somme équivalente, puis A&M Records en janvier 1990. Le rachat devrait permettre à Polygram de se hisser au premier rang de l'édition musicale mondiale, en portant sa part de marché à 19 %, battant Time Warner et Thorn EMI d'une courte tête.

Le groupe Polygram, qui affiche des profits en hausse (+ 19 %) pour les six premiers mois de l'année, est en bonne santé. Détenue à 80 % par le groupe électronique néerlandais Philips, la compagnie discographique englobait déjà plusieurs labels de prestige (Polydor, Barclay, Island Records, Phonogram, Verve, Vertigo, A&M, mais aussi Decca, Deutsche Grammophon et Philips).

Le rachat du légendaire label Motown, qui doit encore recevoir l'aval des autorités américaines, sera effectif rétroactivement au 1er juillet 1993. Polygram financera l'acquisition de Motown (301 millions de dollars) grâce au produit de l'émission de 10 millions d'actions qui devrait avoir lieu à l'automne et rapporter au moins 570 millions de florins (1,8 milliard de francs).

Le label américain n'était pas tout à fait étranger à la galaxie Polygram, puisque ce dernier assurait déjà la fabrication, le marketing et la distribution des disques Motown dans le monde entier depuis le 1er janvier 1992. Mais le mariage était loin d'être consommé.

Fondé en 1959 par Berry Gordy, Motown – contraction de Motor Town, surnom de Detroit, ville où le label fut créé avant de déménager à Los Angeles (*le Monde* du 3 décembre 1992) – a contribué à l'éclosion d'artistes légendaires tels Stevie Wonder, Diana Ross (toujours fidèles au label), Marvin Gaye, The Supremes, Lionel Richie, The Four Tops, Smokey Robinson et The Temptations.

### *Concurrence technologique*

Motown concentre tout un pan de l'histoire de la musique noire américaine, des Miracles aux cinq frères Jackson, auteurs au début des années 70 des derniers grands 45-tours produits par Motown, qui s'enfonce ensuite dans la routine.

En 1988, Berry Gordy vend Motown à la firme MCA. Passé ensuite sous le contrôle de Boston Ventures, un groupe d'investisseurs spécialisé dans les médias et la communication, Motown accumulera un déficit de 24 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 134 millions de dollars en 1992. La transaction annoncée mardi porte sur toutes les activités musicales de Motown. Elle englobe donc la trentaine d'artistes encore sous contrat, mais surtout le catalogue de trente mille albums de musique noire parus des années 60 à aujourd'hui, dont certains sont des classiques, ainsi que le nouveau label MoJazz.

Polygram hérite également des intérêts Motown dans la production télévisée, cinématographique et vidéo, de son département marketing et des droits de la célèbre marque déposée Motown, acquise pour 50 millions de dollars.

Les « standards » de la musique noire américaine inclus dans le catalogue Motown devraient aider la firme Philips à promouvoir les DCC (Digital Compact Cassette) et à faire face à la concurrence de la technologie des mini-disques Sony. Polygram envisage également de renforcer sa part de marché aux Etats-Unis. De nouveaux artistes et groupes Motown, tels Another Bad Creation, Johnny Gill, Shanice ou Boyz II Men (dont l'album *Cooleyhighharmony* s'est vendu à plus de six millions d'exemplaires), devraient l'y encourager.

**VÉRONIQUE MORTAIGNE**

► **Pour découvrir le « son Motown » : Hitsville USA, 4 CD Motown 374636312-2.**

## PARIS EN VISITES

**JEUDI 5 AOÛT**

« Le quartier juif : ses synagogues, ses boutiques. Histoire de la communauté juive et de sa culture, de l'Antiquité à nos jours », 10 h 30, métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L.-A. Lavigne).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures et 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« Le quartier de la Goutte-d'Or, en passant par l'hôtel des ventes de la rue Doudeauville », 11 h 15 et 15 h 30, métro Château-Rouge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons de l'Hôtel de Ville, histoire de la ville de Paris », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Historique du Louvre (visite extérieure), vestiges des tours et enceinte de Philippe-Auguste, suivie de nombreuses curiosités », 15 heures, angle de la rue de Rivoli et de la rue de Marengo (Paris autrefois, L.-A. Lavigne).

« La Sorbonne : les salons, le grand amphithéâtre, la chapelle », 15 heures, devant l'entrée, rue des Écoles (Paris et son histoire).



## THÉATRE

# Avignon après Avignon

*La plupart des spectacles créés au festival seront bientôt repris dans toute la France*

Si le 47e Festival d'Avignon s'est achevé le 2 août, plusieurs spectacles de théâtre, deux spectacles de danse et une exposition créés dans la Cité des papes seront repris la saison prochaine à Paris et en régions. La production à succès du *Dom Juan* de Molière, dans la mise en scène de Jacques Lassalle, sera présentée à la Comédie-Française, salle Richelieu, à partir du 9 octobre (en alternance jusqu'au 6 février). L'une des productions les plus controversées du festival, *Maison d'arrêt*, de l'Anglais Edward Bond, mise en scène de Jorge Lavelli, sera donnée au Théâtre national de la Colline du 13 octobre au 12 décembre.

Quatre nouvelles pièces seront à bientôt à l'affiche des centres dramatiques nationaux : *Où vas-tu Jérémy ?*, de Philippe Minyana, mise en scène d'Edith Scob, du 2 mars au 2 avril au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis ; *la Tranche*, de Jean-Daniel Magnin, mise en scène de Philippe Adrien, du 15 septembre au 22 octobre au Théâtre de la Bastille à Paris ; *Enfonçures*, mis en scène par l'auteur, Didier-Georges Gabilly, du 5 au 16 janvier au Théâtre de la Bastille ; *Munich-Athènes*, de Lars Noren, mise en scène de Claudia Stavisky, du 7 septembre au 13 octobre au Théâtre de la Tempête à la Cartoucherie de Vincennes.

Après une tournée à l'automne dans l'est de la France, le CDN de Nancy reprendra au Théâtre 71 de Malakoff *Adam et Eve*, de Boulgakov, mise en scène de Charles Tordjman, du 18 janvier au 6 février. Deux réalisations de Sophie Loucachevski (*Mon Pouchkine* et *Six personnages en quête de...*) seront redonnées à l'Athénée à Paris (à partir du 28 septembre) et au Théâtre national de Toulouse (en novembre). *Œdipe à Colone*, d'après Sophocle, mise en scène de Dido Lykoudis, sera présenté à Belfort les 14 et 15 octobre, à Marne-la-Vallée du 4 au 6 novembre, puis à Orléans le 30 novembre. Tournée française et européenne pour *Chveïk au terminus du monde*, de Wladyslaw Znorko, avant sa venue au Théâtre de Gennevilliers du 3 mai au 3 juin.

Philippe Caubère et son *Roman d'un acteur* s'installeront notamment au Théâtre national de Marseille du 1er au 23 octobre. La Volière Dromesko plantera son chapiteau au Parc de La Villette à Paris (à partir d'octobre). *La Plaie et le Couteau*, nouvelle pièce de Enzo Cormann, mise en scène de l'auteur, sera jouée en novembre à Lorient (le 16), à Saint-Brieuc (le 19), à Angers (22 et 23) et à Nantes (du 25 novembre au 5 décembre).

La rétrospective consacrée au photographe Claude Bricage sera présentée au Quartz de Brest (du 4 septembre au 4 octobre) avant de l'être au Théâtre de Nanterre-Amandiers (du 8 octobre au 11 novembre) puis, à Paris, au Théâtre Renaud-Barrault (du 13 au 30 novembre).

*L'Ephémère* et *la Nuit partagée*, chorégraphies de Jean-François Duroure, seront reprises le 1er octobre à Lyon, puis en tournée dans une douzaine de villes jusqu'en mai 1994 (Suresnes, 14 et 15 janvier ; Nantes, 22 février ; Le Vesinet, 19 mars ; Lille, 8 avril ; Strasbourg, 5 mai). La Compagnie Angelin Preljocaj a prévu plusieurs séries de représentations de l'« Hommage aux Ballets russes » de novembre à fin mai (Marne-la-Vallée, 26 et 27 novembre ; Cergy-Pontoise, du 2 au 4 décembre ; Nantes, 4 et 5 février ; Champigny-sur-Marne, 22 mars ; Metz, 19 et 20 avril ; Saint-Quentin-en-Yvelines, 27 et 28 mai).

# CARNET DU Monde

## Naissances

M. Jean-Jacques RAQUIN,
et
Mme, née Carole Thomas,
laissent à Arthur et Agathe
la joie de faire part de la naissance de

**Jean.**

Neuilly, le 24 juillet 1993.

103, rue des Rosiers,
92500 Rueil-Malmaison.

## Décès

– Mme Geneviève Siegel,
François Siegel,
Jean-Dominique Siegel,
Toute la rédaction du magazine *VSD*.

M. Philippe et Mme Solange Baucheron de Boissoudy,
Mme Vladimir Avierino,
M. Michel Avierino,
Mme Mariane Cross,
Mme Hélène Tickler,
Mme Claude Faivre,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Natacha BAUCHERON de BOISSOUDY,**
née Avierino,
médaillée de la Résistance,

survenu le 2 août 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 août, à 11 heures, en la chapelle de Sainte-Geneviève-des-Bois, suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– François Barré,
délégué aux arts plastiques/ministère de la culture et de la francophonie,
Tout le personnel,
Ses amis de la délégation aux arts plastiques,
ont la douleur de faire part du décès de

**Alfred MANESSIER.**

La cérémonie religieuse aura lieu à Abbeville, en l'église du Saint-Sépulcre, le jeudi 5 août 1993, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen (Somme).

– Catherine Thieck et André Rousselet,
La Galerie de France,
Et tous ses amis,
Marie-Thérèse et Pierre Encrevé,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur ami

**Alfred MANESSIER,**

et témoignent à tous ses proches leur très profonde affection.

Galerie de France,
52, rue de la Verrerie,
75004 Paris.

(*Le Monde* du 3 août.)

– M. Adalbert Nussaume,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Charlotte NUSSAUME,**

survenu le 31 juillet 1993, après une longue maladie.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

3, cité Rougemont,
75009 Paris.

– Mme Camille Petit,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Camille PETIT,**
membre honoraire du Parlement,
ancien député de la Martinique,
ancien membre
du Conseil économique et social,
président d'honneur du CASODOM,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 2 août 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu vendredi 6 août, à 8 h 30, à Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e.

[Né le 2 avril 1912 à Saint-Esprit (Martinique), docteur en médecine, Camille Petit avait été élu conseiller municipal de Fort-de-France (Martinique) en 1953, puis conseiller général de Grand-Rivière en 1955. Maire de Grand-Rivière de 1959 à 1965, conseiller général de Fort-de-France de 1959 à 1967, membre du conseil économique et social de 1960 à 1967, il avait été élu député UNR de la Martinique en 1967. Réélu en 1968, en 1973, en 1978 et en 1981. Il ne s'était pas représenté en 1986. Maire de Sainte-Marie de 1969 à 1983, président du conseil régional de la Martinique de 1974 à 1983, Camille Petit avait été membre du conseil politique du RPR.]

– Ses amis,
Et collaborateurs,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Alexandre WITZMAN ANAYA,**
chorégraphe,

survenu le 27 juillet 1993, à Mexico (Mexique).

## Anniversaires

– Le 4 août 1992, disparaissait

**Michel DAENINCKX.**

Que ceux qui l'ont connu, aimé, aient une pensée affectueuse pour lui.

– Le 10 août 1992,

**Giselle GEELEN,**
née Saillard,

veuve de
**Pierre GEELEN,**
décédé à Buchenwald en 1944,

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Ghislaine Geelen,
Les familles M'Rad, Saillard, Geelen,
Et tous ses amis.

– Le 5 août 1989, nous quittait

**Jacques GODARD.**

Que tous ceux qui l'ont connu aient, ce jour, une pensée pour lui.

– Il y a cinq ans, le 5 août 1988,

**Sylvain LIBERMAN**

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

## Communications diverses

– Un comité de soutien à la candidature de

**Ange PATASSÉ**

à la présidence de la République de Centrafrique vient de se constituer à Paris.

Les dons sont à libeller à l'ordre du comité et à adresser au siège social, 54, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris. Tél. : 40-30-26-34.

Le premier tour de l'élection aura lieu le 22 août 1993 et la campagne électorale commencera le 8 août.



# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6098**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | ■ | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | ■ | | | | | ■ |
| IV | | | | | | | ■ | | |
| V | | | | | ■ | ■ | | | |
| VI | | | | | | | | ■ | |
| VII | | | | | | | | | ■ |
| VIII | | | | | | | ■ | | |
| IX | | ■ | | ■ | ■ | | | | |
| X | | | | | ■ | | | | |
| XI | | | | | | | ■ | | |

HORIZONTALEMENT

I. Distributeur d'essence. – II. Action de vider éventuellement une caisse. – III. Ancien sigle. Retraite napoléonienne. – IV. Vibre quand une diva entame le grand air. Conjonction. – V. Son activité est débordante. Acide. – VI. Vile créature. – VII. Prendre au passage. – VIII. Bâti solidement. Font des reliefs. – IX. Vase. – X. Un certain volume. Une branche et ses rameaux. – XI. Est donc bien échauffé. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Une enfant assez avancée. – 2. Paul, pour ses amis. Au début d'une médisance. – 3. Tendance à manquer. – 4. Possessif. La distribution des prix. Symbole. – 5. Trop avancé. Pacha. – 6. Coule en France. Exprime sa peine. – 7. Véhicule d'un autre âge. Circulent à l'étranger. Bruit. – 8. Bonnes et braves. Qui s'y frotte s'y pique. – 9. C'est le bout du monde. Ne manque pas de sang... froid. En France.

**Solution du problème n° 6097**

*Horizontalement*

I. Potence. – II. Initiales. – III. Ré. Luge. – IV. Luette. Os. – V. Bau. – VI. Géographe. – VII. Ecuelle. – VIII. Soc. Net. – IX. Photo. Or. – X. Léo. Turne. – XI. Ornière.

*Verticalement*

1. Pillages. Lô. – 2. On. Ecoper. – 3. Tire-bouchon. – 4. Etêtage. – 5. Ni. Turlutte. – 6. Calé. Al. Our. – 7. Elu. Open. Ré. – 8. Ego. Eon. – 9. Usés Entrée.

**GUY BROUTY**

## MÉDECINE

Dans le cadre de la réforme de la transfusion française

# Le groupe autrichien Immuno pourrait acquérir le centre de fractionnement sanguin de Strasbourg

**Le groupe privé autrichien Immuno, spécialisé dans la fabrication industrielle de produits dérivés du sang, pourrait très prochainement acquérir la partie fractionnement du centre régional de transfusion sanguine de Strasbourg. Cette transaction s'inscrirait dans le cadre de la réforme du système transfusionnel français. Elle permettrait de sauvegarder environ cent cinquante emplois sans, affirme-t-on, attenter aux principes éthiques (bénévolat, gratuité, anonymat) qui sous-tendent le système français.**

Il y a quelques jours, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, se prononçait publiquement pour la *« création rapide »* du Laboratoire français de fractionnement et de biotechnologies (LFFB). Elle soulignait aussi l'importance que revêtait à ses yeux la création de cette nouvelle structure, *« pour la politique de santé publique »* (*le Monde* du 24 juillet). La loi du 4 janvier 1993, relative à la sécurité en matière de transfusion sanguine, prévoit que le LFFB sera à l'avenir le seul organisme habilité à fractionner le plasma sanguin collecté chez les donneurs français pour fabriquer les produits stables dérivés du sang (albumine, facteurs de coagulation, immunoglobulines).

La création d'un tel laboratoire (qui aura le statut de groupement d'intérêt public), confiée à Etienne Eisenmann, ancien directeur général de la firme Transgène, n'est pas chose aisée. La capacité de fractionnement des six centres français (Lille, Strasbourg, Bordeaux, Les Ulis, Lyon et Montpellier) est notablement supérieure aux besoins nationaux. Les différents experts qui ont travaillé sur cette question se sont prononcés pour la réduction plus ou moins drastique des dimensions de l'outil industriel français.

En dépit des incertitudes pesant ainsi sur leur avenir, les directeurs de ces six centres viennent d'accepter de signer une convention les liant au LFFB. *« Les centres de transfusion qui adhéreront à ce groupement poursuivront à travers lui sous contrôle public leur activité de fractionnement de plasma dans les conditions prévues par la loi »*, expliquait Mme Veil le 22 juillet dernier.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les négociations actuelles entre le CRTS de Strasbourg et le groupe autrichien Immuno. Les responsables de ce groupe (qui assure le fractionnement annuel de 1 million de litres de plasma, dont un tiers est collecté en Europe, et deux tiers provenant des Etats-Unis) ne cachent nullement leur souhait de s'installer en France, une implantation jusqu'ici impossible compte tenu du monopole de la transfusion sanguine dans l'Hexagone. Or la loi du 4 janvier dernier prévoit que des entreprises privées pourront s'associer à l'activité du LFFB à condition de respecter certaines règles éthiques. Celles-ci concernent notamment l'origine du plasma, qui ne devrait pas provenir du sang de donneurs rémunérés ou de donneurs français.

### Une tentative avortée en Gironde

Le cahier des charges paraît également comporter d'autres contraintes. On indique chez Immuno avoir déjà cherché à négocier avec les différents centres de fractionnement français. D'autres négociations seraient actuellement en cours entre d'autres firmes (Armour, Baxter...) et certains centres de fractionnement français.

En 1990, Immuno avait cherché à s'implanter en Gironde, en association avec le CRTS de Bordeaux. Ce projet de collaboration (Immuno projetait alors la création de deux cents emplois et un investissement de 170 millions de francs) s'était heurté à la violente opposition des associations de donneurs de sang du Sud-Ouest (*le Monde* du 24 avril 1990).

La situation aurait-elle, depuis, évolué? On souligne au CRTS de Strasbourg tout l'intérêt de l'association avec Immuno, qui permettrait *« de sauver des emplois sans perdre son âme »*. Ce centre emploie pour sa partie fractionnement 125 personnes et fractionne aujourd'hui environ 150 000 litres de plasma annuels. Si les termes précis de l'accord pouvant être conclu avec Immuno ne sont pas encore connus, des chiffres circulent déjà, qui ne sont pas démentis par les principaux intéressés.

On précise ainsi que le conseil d'administration du CRTS de Strasbourg aurait donné son accord pour une transaction à hauteur d'environ 223 millions de francs (payables en six annuités) associée à des contrats de recherche d'environ 14 millions de francs. Pour sa part, la direction du CRTS de Strasbourg souligne l'importance qu'elle accorde, dans le cadre du bénévolat du don de sang, à la recherche dans le domaine de l'utilisation de cellules sanguines à des fins thérapeutiques.

Dans l'entourage de Mme Veil, on souligne *« ne pas connaître dans le détail les intentions des responsables du CRTS de Strasbourg »*. Pour autant, on indique que si la solution retenue apparaît *« convenable »*, associant notamment le respect du texte de loi, les contraintes éthiques, le maintien des emplois et les nécessités industrielles, rien ne s'opposerait à une telle transaction.

**J.-Y. N.**

### *La démission du président de l'Agence française du sang*

Le professeur Jacques Cinqualbre, président du conseil d'administration de l'Agence française du sang, a présenté il y a peu sa démission à Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.

Le professeur Cinqualbre, spécialiste de chirurgie et de transplantation d'organes (CHU de Strasbourg), avait été nommé à ce poste le 9 juillet 1992. Cette démission n'a pas encore été acceptée par Mme Veil. Il est acquis qu'elle le sera, mais le nom du successeur du professeur Cinqualbre ne sera pas connu *« avant quelque temps »*.

L'Agence française du sang est un groupement d'intérêt public dont la naissance fut difficile et qui devrait jouer un rôle-clé dans la recomposition en cours du paysage transfusionnel français. Ancien membre des cabinets ministériels de Jean-Louis Bianco et Bernard Kouchner, le professeur Cinqualbre ne souhaitait pas rester plus d'un an à un an et demi à la présidence du conseil d'administration de cette agence. Cette démission apparaîtra néanmoins comme précipitée, et peut-être inopportune, compte tenu des remous que continue de susciter en France la réforme de la transfusion.

Contrairement à certaines rumeurs, le professeur Cinqualbre n'a pas été « démissionné » mais part de son plein gré. De la même manière, il est exclu que Mme Veil remette en question l'existence même de l'Agence française du sang. On indique bien au contraire, dans son entourage, que cette structure sera *« maintenue »* et au plus vite *« consolidée »*. Dès la rentrée, le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville entend faire publiquement le point sur l'ensemble des questions soulevées par ce dossier.

## RELIGIONS

La fronde contre Mgr Krenn

# L'Eglise autrichienne en ébullition

**Un vent de fronde traverse l'Eglise catholique d'Autriche à propos de Mgr Kurt Krenn, évêque de Sankt-Pölten, capitale de Basse-Autriche, qui se distingue par des prises de position très conservatrices. Des pétitions circulent et sont envoyées à Rome en vue d'obtenir sa démission.**

VIENNE (Autriche)

*de notre correspondante*

La nomination de Mgr Kurt Krenn comme évêque auxiliaire de Vienne, en 1987, avait déjà suscité des réactions hostiles en Autriche. Le jour de sa consécration, des policiers avaient dû le porter à bout de bras, au-dessus de manifestants couchés en signe de protestation sur le parvis de la cathédrale Saint-Etienne à Vienne. Chargé, au sein du diocèse de Vienne, des questions de sciences et de culture, il avait la haute main sur l'enseignement théologique. Il avait entrepris de rectifier les orientations jugées trop « progressistes » mises en œuvre par le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, en retraite depuis 1986.

### « L'ayatollah de Dieu »

En septembre 1991, l'intronisation de Mgr Krenn à Sankt-Pölten avait également donné lieu à une « marche du silence » de 3 000 manifestants. Depuis, le Père Udo Fisher, bénédictin de l'abbaye de Göttweig, curé de la petite paroisse de Paudorf, est en rébellion ouverte contre son évêque. Il lui reproche un train de vie trop luxueux et le gaspillage de fonds de l'Eglise pour l'aménagement de sa résidence. Il a lancé une pétition et s'attend à 500 000 signatures qu'il souhaite remettre personnellement cet été à Jean-Paul II. Sa protestation est ouvertement soutenue par le clergé de plusieurs paroisses de Basse-Autriche et des organisations de militants laïcs.

La menace de révocation que fait peser Mgr Krenn sur le Père Udo Fisher et les propositions de démission adressées par plusieurs prêtres, notamment celle du Père Johannes Oppolzer, curé très populaire de Sankt-Pölten, ont provoqué début juillet des manifestations de milliers de catholiques devant le palais épiscopal de Sankt-Pölten. Signée par soixante-douze prêtres, une lettre portant plainte contre l'autoritarisme de l'évêque a été adressée au pape.

Mgr Krenn, cinquante-six ans, ancien professeur de théologie à l'université de Ratisbonne (Bavière) est un traditionaliste attaché *« à lutter contre la perte de substance catholique »* qu'entraîne, selon lui, une trop grande ouverture de l'Eglise au monde. L'*« ayatollah de Dieu »*, comme l'avait surnommé un hebdomadaire, a provoqué la consternation des catholiques autrichiens par ses positions catégoriques contre l'avortement, la contraception et le remariage des divorcés, par la censure de théologiens – dont certains ont dû quitter le diocèse – par les restrictions imposées à la collaboration de laïcs.

Sa décision d'interdire aux jeunes filles et aux femmes de servir la messe a soulevé un tollé de protestations. Ses liens avec l'Opus Dei et sa bienveillance pour l'Opus Angelorum, une communauté religieuse non reconnue officiellement par Rome, qualifiée par certains théologiens de *« secte »*, ont fait enfin de Mgr Krenn une personnalité de plus en plus controversée.

L'Eglise protestante elle-même a exprimé son mécontentement. L'évêque Dieter Knall a reproché à Mgr Krenn de *« mettre en cause l'œcuménisme »* et demandé une réunion de la commision mixte catholique-protestante pour discuter de son « cas ». Erhard Busek, chef du parti conservateur OeVP, a aussi fait part de son *« inquiétude »* au nonce apostolique, Mgr Donato Squicciarini. Les évêques autrichiens sont embarrassés et se refusent à tout commentaire, alors qu'Edouard Ploier, ancien président de l'Action catholique, croit disposer d'*« indices sûrs d'une prochaine réaction de Rome »*.

Ce conflit heurte d'autant plus l'aile libérale de l'Eglise autrichienne que celle-ci, sous le long règne du cardinal Franz Koenig, avait vécu une ouverture sans précédent (1956-1986). Depuis 1986, la nomination de cinq évêques appartenant à la frange la plus conservatrice de l'Eglise, notamment celle de Mgr Klaus Küng, vicaire régional de l'Opus Dei, au diocèse de Feldkirch (Vorarlberg), n'a cessé de créer des tensions entre cette Eglise et le Vatican.

**WALTRAUD BARYLI**

## DÉFENSE

Pour remplacer les silos du plateau d'Albion

# Le chef d'état-major de l'armée de l'air préconise le choix d'un missile nucléaire tiré d'avion

**Le général Vincent Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'air, préconise de remplacer les missiles fixes du plateau d'Albion par des avions aptes au tir de missiles nucléaires, pour compléter les sous-marins stratégiques au sein de la panoplie française de dissuasion. Il se prononce pour cette solution – de préférence à celle d'un nouveau missile sol-sol – dans le dernier numéro de la revue mensuelle *Défense nationale*, consacré à l'aéronautique militaire.**

*« Des trois composantes actuelles : sous-marine, aéroportée* [les Mirage-IV et les Mirage-2000N dotés du missile air-sol moyenne portée ASMP] *et balistique sol-sol* [les missiles du plateau d'Albion], *la première, indiscutable, doit être maintenue. Entre les deux autres, mises en œuvre par l'armée de l'air, il faudra sans doute* – écrit le général Lanata dans la revue *Défense nationale* – *faire un choix à brève échéance, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires. Le couple avion-missile est la solution qui présente le plus d'avantages en termes de diversification, de souplesse et de précision. Le missile aérobie, offrant un mode de pénétration autre que celui des missiles balistiques, renforce la crédibilité de notre instrument de dissuasion. Le vecteur aéroporté offre une grande souplesse de manœuvre, tant politique qu'opérationnelle. L'évolution vers une capacité anti-centres vitaux milite en faveur de systèmes d'une grande précision, possédant une charge de puissance modulable. »*

Compte tenu de ces divers critères, le chef d'état-major de l'armée de l'air suggère que le gouvernement choisisse la solution du Mirage-2000N, puis celle du Rafale, équipés d'un missile air-sol *« qui pourrait être une adaptation de l'actuel missile air-sol moyenne portée (ASMP) ou une version à plus long rayon d'action, l'air-sol longue portée (ASLP) »*.

A l'heure actuelle, l'armée de l'air dispose de quinze Mirage-IV et de quarante-cinq Mirage-2000N capables de tirer un missile ASMP (soit une charge de 300 kilotonnes) sur des distances de 100 à 350 kilomètres une fois largué par l'avion. Le missile ASMP actuel devra être remplacé avant l'an 2010.

### Une décision dans les trois ans

Dans les trois années à venir, dans le cadre de la loi de programmation militaire qui sera soumise au Parlement au printemps prochain, le gouvernement devra envisager la succession des dix-huit missiles sol-sol S3D enfouis dans des silos fixes au plateau d'Albion, en Provence. La prise de position du général Lanata est importante, puisque le chef d'état-major de l'armée de l'air semble écarter l'option en faveur d'un nouveau missile sol-sol S5 – dérivé du missile du sous-marin stratégique M45 ou M5 – et qu'il penche vers la solution d'un nouveau missile aéroporté.

Selon l'un des subordonnés du général Lanata, le colonel Henry de Roquefeuil, sous-chef « opérations » des forces aériennes stratégiques (FAS), qui s'exprime dans la même revue, *« une décision doit être prise dans les trois ans à venir : soit de prolonger la vie de l'ASMP (ou de relancer une fabrication) et de l'adapter au Rafale, soit de concevoir directement pour ce dernier un nouveau missile à plus longue portée, l'ASLP »*, qui est censé atteindre des cibles à 600, voire 800 kilomètres de distance. A l'état-major de l'armée de l'air, on émet le vœu que la Grande-Bretagne, pour ses avions Tornado qui n'en possèdent pas à l'heure actuelle, puisse se joindre au programme ASLP. Cependant, ce projet n'est pas à l'ordre du jour si l'on en juge par les restrictions financières qui sont intervenues, au début de juillet, dans le budget militaire britannique.

## JUSTICE

Après le PDG de la société niçoise

# L'ancien directeur général de la SEREL est mis en examen pour corruption active

NICE

*de notre correspondant régional*

L'affaire de la caisse noire de la SEREL, à Nice, a connu un nouvel épisode, lundi 2 août, avec la mise en examen de Gérard Canarie, trente-huit ans, ancien directeur général de la société niçoise, pour faux et usage de faux, abus de biens sociaux et corruption active. M. Canarie a été écroué à la maison d'arrêt de Nice où l'avaient précédé, le 1er juillet dernier, le PDG de la SEREL, Francis Guillot, et un autre ancien collaborateur de celui-ci, Jim Laprévotte (*le Monde* du 3 juillet). Il est la cinquième personne poursuivie dans ce dossier du « système Médecin », qui devrait connaître d'autres développements dans les prochains jours.

Ancien inspecteur des impôts, M. Canarie était entré à la SEREL, une société spécialisée dans la régulation routière, en 1988, comme directeur financier, fonction qu'il avait cumulée, ensuite, avec celle de directeur général jusqu'à ce qu'un vif contentieux l'oppose à M. Guillot, en octobre 1991. A cette date, il avait déposé une plainte contre son employeur, qu'il accusait de l'avoir contraint, sous la menace, à signer une reconnaissance de dette de 2 millions de francs. M. Guillot et trois de ses collaborateurs, ainsi que deux détectives privés, avaient été inculpés, un mois plus tard, de séquestration de personne, extorsion de signature et menaces de mort sous condition. Mais le PDG de la SEREL avait répliqué en déposant une plainte, à son tour, contre M. Canarie, qui avait été inculpé de faux, usage de faux et recel d'abus de biens sociaux.

Cette sombre affaire avait été à l'origine de la découverte de la caisse noire de la SEREL dont M. Guillot a reconnu l'existence et qui aurait permis de verser, au total, 14 millions de francs de commissions occultes à des élus et des fonctionnaires – dont 4 millions de francs au seul bénéfice de l'ancien maire de Nice, Jacques Médecin – pour l'obtention de marchés publics. Dans un précédent interrogatoire, M. Guillot avait toutefois imputé à M. Canarie la responsabilité de l'extension de cette caisse noire par le biais d'une fausse facturation à grande échelle. Selon son avocat, Me Valentin Césari, M. Canarie nie, en bloc, ces assertions.

**G. P.**

## FAITS DIVERS

A Romans (Isère)

# Une jeune commerçante tuée à coups de couteau

LYON

*de notre bureau régional*

Armelle Ogier, vingt-quatre ans, a succombé, au cours de la nuit du 2 au 3 août à l'hôpital Albert-Michalon de Grenoble, aux graves blessures que lui avaient infligées quarante-huit heures plus tôt son ou ses agresseurs à Romans-sur-Isère (Drôme). La jeune fille, employée dans le commerce de vêtements de ses parents, avait été découverte, samedi 31 juillet, en début d'après-midi, grièvement blessée au ventre. Aussitôt secourue, elle avait été transportée par hélicoptère au centre hospitalier universitaire de Grenoble.

En l'absence de témoignages directs, le drame n'a pu être que partiellement reconstitué et bien des zones d'ombre demeurent que l'information judiciaire, ouverte mardi 3 août, à la demande de M. Jean Philippe, procureur de la République à Romans pour *« homicide volontaire et vol »*, permettra peut-être d'effacer.

Des témoins affirment avoir vu deux hommes, plutôt jeunes – un grand blond et un autre, brun, plus petit, – s'éloigner dans cette rue Mathieu-de-la-Drôme, en plein centre-ville, où, au 19, la famille Ogier est propriétaire d'un magasin à l'enseigne Carnet de vol. Est-ce l'un de ces individus – voire les deux – qui se sont présentés dans le commerce au moment où la jeune fille s'apprêtait, comme chaque jour à 12 h 30, à fermer celui-ci? Ont-ils voulu « faire la caisse » ? Le vol n'a pas été établi avec certitude, mais l'hypothèse est vraisemblable. La jeune commerçante s'est-elle alors opposée à son agresseur ou celui-ci a-t-il frappé brutalement, sans avertissement ? Au moins deux graves blessures faites avec une arme blanche de forte taille ont été décelées sur le corps de la victime. L'autopsie, qui devait avoir lieu mercredi 4 août, permettra peut-être de recueillir des indices susceptibles de conduire à l'identification du ou des auteurs de ce crime.

**B. E.**

Une trentaine de cas recensés

### Mise en garde contre les risques d'épilepsie liés aux jeux vidéo

La notice d'emploi accompagnant les jeux vidéo et les logiciels devra comporter une mise en garde sur les conséquences possibles de crises d'épilepsie. Un arrêté des ministères de l'économie de l'industrie, des postes et télécommunications, du commerce extérieur et du budget, publié mardi 3 août au *Journal officiel*, impose un délai de deux mois aux fabricants pour insérer cette information dans leurs notices d'emploi.

L'avertissement recommandera de jouer dans une pièce bien éclairée, de faire une pause de dix à quinze minutes toutes les heures et d'éviter l'utilisation en cas de fatigue ou de manque de sommeil. Les parents seront invités à être attentifs *« même si le sujet n'a aucun antécédent médical »*.

Ces dispositions, qui ont été prises à la suite de la trentaine de cas d'épilepsie recensés par la commission de la sécurité des consommateurs (*le Monde* du 10 mars), s'appliquent pour une durée d'un an. Les articles en vente actuellement devront être munis d'un autocollant apportant ces précisions.

# Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



## FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE (FNAIM)

### Ventes

16e IDÉAL INVESTISSEUR AV MOZART CHAMBRE 10 M² 230 000 F – 47-42-07-43

8e MADELEINE BEAU 2 P 46 m², tt cft. EXPO SUD-OUEST 5e, asc., 995 000 F PARTENA 47-42-07-43

Pr. Alésia except. imm 87 ét. él., 4 P 89 m², balc. soleil park., à saisir 43-35-18-36

Mº DUROC, 3-4 P cuisine équipée, tt cft, parfait état, calme, 1 750 000 F 45-48-15-15

ASNIÈRES 150 m pl. Voltaire 4e, studio 22 m², tt équ., cave, cuis., sds, wc, entrée, idéal 1er achat ou investiss 80-63-47-63

Rue Rollin sur cour et jard. studio 35 m² refait neuf 890 000 F 40-51-06-07

**VOUS VENDEZ**

Un appt avec ou sans cft, adressez-vous à un professionnel FNAIM IMMO. MARCADET (1) 42-51-51-51 FAX 42-55-55-55

Rue Stéphenson, studio 34 m² récent, refait neuf, 390 000 F Immo. Marcadet 42-51-51-51

Mº J.-JOFFRIN 3 P impeccable 790 000 F Immo. Marcadet 42-51-51-51

Rue St-Maur, Mº Goncourt. 47 m² + Terrasse 980 000 F Immo. Marcadet 42-51-51-51

RUE DU BAC - 42-37-57-47 3 P, gd charme-lumière, 3e ét., 2 bains, 72 m². - 2 050 000 F.

### Locations

Rue Caulaincourt Grand 3 pièces meublé 6 000 F 42-51-51-51

7e QUAI VOLTAIRE RARE SUPERBE 3 P Caractère 11 000 H.C PARTENA 42-66-36-53

**PARIS-PROMO**

25, av. HOCHE, 75008 Paris Locations-Ventes-Gestions Pour clients de haut niveau APPARTS GDE QUALITÉ meublés ou vides 45-63-25-60 Fax 45-61-10-20

MADELEINE STUDIO tt cft. clair, calme, 3 600 H.C. PARTENA 42-66-36-53

3615 FNAIM

## bureaux

### Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

**DOMICILIATIONS**

et tous services 43-55-17-60

## appartements achats

ACHÈTE STUDIO/2 P. PARIS centre dans bon imm. même à rénover 42-72-54-45

## appartements ventes

### 4e arrdt

HOTEL-DE-VILLE

**PLEIN CIEL - SOLEIL - VUE**

73 m² + 18 m² terr. calme, neuf, frais réduits, asc. 2 970 000 F + Parking 45-72-50-50

### 5e arrdt

ATELIER dans un JARDIN, 3 chbres, 3 bains, bureau 200 m² env., état parfait, charme, RARE - 47-05-61-91

### 7e arrdt

Mº ÉCOLE MILITAIRE AV. DUQUESNE 2 P. Bon état clair, calme. A SAISIR. 680 000 F. CASSIL. R. G. 45-66-43-43.

### 14e arrdt

Maine XIVe

**DUPLEX - PLEIN CIEL**

Calme, neuf, 110 m² + 50 m² terr 3 chambres, 2 bains 3 880 000 F + box double 45-72-50-50

### 16e arrdt

**CHALGRIN**

80 m² env., 4e étage A SAISIR : 2 000 000 F 47-05-57-36 ou 43-25-11-25

### 18e arrdt

Mº MARCADET 2 p. 43 m², récent (1984) cft 750 000 F 42-57-79-73 (Rép.)

### 78 - Yvelines

VERSAILLES. Résid. stand. parf. état, appt 100 m² tt cft. prox. comm., transports 39-49-00-45 - Après 20 h

### 92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES, 150 m pl. Voltaire, 4e, studio 22 m² tt équipé. Cave, cuis., sdb, WC, entrée, idéal 1er achat ou investis. T. 80-63-47-63

### Province

Perpignan (66) vte. appt. F 3 3e dernier ét., séj. 32 m², cuis. équip., s.d.b., cave, park. privé. Prix : 380 000 F. Tél. : (1) 40-99-06-74 (Rép.).

## pavillons

**ARGENTEUIL.**

Pavillon dans quartier calme. Proche gare (15 minutes Saint-Lazare), écoles et commerces. Sur 250 m² de terrain sans vis-à-vis. Salon, cuisine, w.-c., 3 chambres, salle de bains. Garage, sous-sol aménagé (lingerie + atelier). Abri de jardin. Prix : 875 000 F. Tél. : 39-80-48-96 après 18 h 30.

**Le Monde**

**Renseignements IMMOBILIER**

**Tél. : 46-62-75-13**

## locations non meublées offres

### Paris

16e TROCADÉRO superbe 3 P 100 m² Balc. Parking 11 000. H. ch. PARTENA 47-42-07-43.

6e St-PLACIDE STUDIO TT. CFT. Très clair, 6e étg. asc. 3 300 F ch. comp. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43.

9e STUDIO R. MANSART 28 m² 5e étg asc. 3 300 F H. ch. PARTENA. 47-42-07-43.

Face square PORTE DE ST-CLOUD 4 pces, cuis. équipée. Boxe 11 400 avec charges. Tél : 46-09-06-62.

## locations non meublées demandes

### Paris

**EMBASSY SERVICE**

rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE

**(1) 47-20-30-05**

RECHERCHE STUDIO A LOUER DANS PARIS ENTRE 2 500 F ET 2 700 F c.c. TEL : 43-21-34-87 de 17 h à 23 h ou 45-38-57-40 (travail).

## locations meublées offres

### Paris

RUE BOBILLOT (13e) LOUE 2 P., CUIS., S. D'EAU, WC, BALC. TRÈS LUMINEUX CONV 2 ÉTUD 4 500 F C.C. T. : 45-65-12-28

## villas

CAP D'ANTIBES Villa récente 160 m² habit. sur terrain de 1 470 m². Tennis. Bonnes prestations à rafraîchir – aperçu mer Prix : 4 000 000 F 16-92-05-95-60 16-93-67-82-87.

## propriétés

AFFAIRE RARE « LA BELLE AU BOIS DORMANT » à 130 km Paris, direct autoroute Sud - RÉGION MONTARGIS (45) CHARMANTE DEMEURE ANCIENNE dans environnement exceptionnel, sur

**1 HA PAYSAGE**

traversé par RIVIÈRE 110 m² habit. + 110 m² aménageable tt cft. Prix total :

**870 000 F**

crédit très intéressant AIE - Tél. ts les jours : (16) 38-85-89-62

Région BORDEAUX Part. vend propriété viticole 12 ha 60 en appellation contrôlée « St-Emilion » avec mais., chai et matériel. Tél. : 57-24-61-17 ap. 20 H.

Part. vend moulin à Dordives. Prox. A6, 90 km de Paris. Rivière sur 4 ha de terrain. Hab. princ. : 400 m² sur 2 nrv., 1 salon : 110 m², 1 cuis. équip., 5 chamb., 3 s. d'eau, 1 salle de billard, 1 biblioth., piscine couverte, tennis, mais. de gardien. Prix : 4 000 000 F (justifié). Tél. : (16) 38-92-74-18

S O. 30 km nord PAU, prop. agrément et caract., 400 m² hab. 17 pces princ. dt 11 ch. + dépendances, 2,5 hectares pelouse arborée, poss. jusqu'à 5 ha, pisc., fronton. Dir. prop. Tél. : (16) 59-04-70-82.

## L'AGENDA

### Vacances, tourisme, loisirs

Corse : superbes mini-villas, ds dom. privé, très belle piscine, hauteur de Bonifacio, prox. golf. Prix : 4 000 F/sem. Tél. : (16) 91-13-75-76

Ile d'Elbe (Italie) soleil, villa 6 personnes, août-septembre. Tél. : (19) 32-10-61-10-93

3 H de Paris par TGV

**JURA**

Toutes saisons (près Métabief) en pleine zone nordique ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique, location studio indép. et chbres en pension ou demi-pension. Activités : pêche, randonnées pédestres et VTT, tir à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison. Rens. et réserv. (16) 81-49-00-72

Ramatuelle, 1 mini-villa ds dom. 7 ha s/2 plages de sable inacc. 4 pers. en plein pinède, site exceptionnel. 12 000 F/sem. ou 39 000 F/mois août. Tél. : (16) 91-13-75-76

Camping espagnol sur la côte. Soixante places. Quinze jours. 3 300 F. Cours d'espagnol, voile, pension compl., bungalow. Apdo. 228, 30201 Cartagena - Esp.

**Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.**

## LE MONDE DES CARRIÈRES

ASSOC. ACT. HUMANIT. recherche

**SECRÉTAIRE + ACCUEIL**

Bonne sténo TTX Bil. angl. Ad. CV et prétent. à F. Brousse 99, bd Malesherbes, 75008

ASSOC. rech. PROFESSEUR sc. phys. et natur. pour établt second. français en Espagne. Contact : (1) 45-78-61-71.

Rech. vendeuse boulangerie pâtisserie. 42-60-77-40 ou 64-08-69-69.

**DIRECTEUR MUSICAL**

pour septembre 1994. Pour connaître les modalités d'inscription, les candidats doivent s'adresser à : L'ASSOCIATION POUR LE JAZZ EN ORCHESTRE NATIONAL, PARC DE LA VILLETTE, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS. Tél. : (16-1) 42-01-19-52.

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL EN MANAGEMENT EXPANSION DE NOTRE ÉQUIPE TÉLÉMARKETING**

Une opportunité exceptionnelle au sein d'une société internationale de conseil en management renforçant sa structure télémarketing pour des professionnels du télémarketing ayant de réelles aptitudes de communication. Les candidats ou candidates doivent pouvoir justifier d'une expérience dans ce domaine et être capables de communiquer avec les décideurs d'entreprises, l'anglais est indispensable

Les postes sont à pourvoir à Paris, la rémunération comprend un fixe ainsi qu'une structure de commission pouvant atteindre

300 000 F/AN

Si vous êtes disponible immédiatement et si votre profil correspond à nos exigences, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

RÉF. : TM/LM/1493 LITCHFIELD ASSOCIATES NV KRUISWEG 825A. 2132 NG HOOFDDORP THE NETHERLANDS FAX : 31. 2503 26737

## DEMANDES D'EMPLOI

H. 33 ans, Ing. Informat., pilote prof. hélico, sens affaires, honnête, trilingue, bricoleur, ch. poste bras droit ou employé serv. divers, étud. ttes propos Tél : (1) 43-70-91-63 (Rép.)

J.F. bac + 2 comptab. rech employeur pour contr. qualif. 2 ans en vue DECF. Pr tous renseignements tél. : 60-84-42-81.

J.H. exp. ch. place chauffeur de direction ou particulier tél : 40-41-97-92.

H. 37 ans, 15 ans exp. cherche poste CHAUFFEUR-LIVREUR Permis VL. Paris et rég. paris. Et. ttes propos. Tél : 48-47-80-27 (répondeur)

TRADUCTRICE RÉDACTRICE (français, anglais, espagnol) généraliste et technique (informatique), avec expérience en Communication (presse d'entreprise, organisation d'événements) et en Documentation, cherche poste à responsabilités, Paris ou banlieue Ouest. Etudierait également propositions pour travail en free-lance. TÉL. 30-40-15-66

J.F 28 ans ch poste stable mi-temps. Hôtesse stand exp. Secrét. TTX. 48-09-34-26.

H. 47 a., sportif et fonceur, Ing. CNAM en informat., ayant exercé la fonction de PDG de Stés dispo., peut s'investir rapid. ds ttes opport. intér. Fax : (16) 67-64-64-78 Tél. : (16) 67-64-64-93

# LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| **PARIS** | | |
| **2e ARRONDISSEMENT** | | |
| **2 PIÈCES**<br>62 m², 5e étage<br>droite | 5, rue Volney<br>**GCI**<br>**40-16-28-71**<br>Honoraires de rédaction | 6 622<br>+ 1 215,55<br>328,66 |
| **4e ARRONDISSEMENT** | | |
| **2 PIÈCES**<br>50 m², 1er étage<br>poss. parking | 43-45, rue Vieille-du-Temple<br>**CIGIMO**<br>**48-00-89-89**<br>Honoraires location | 5 210<br>+ 588<br>4 021 |
| **5e ARRONDISSEMENT** | | |
| **1 PIÈCE**<br>28 m², 1er étage | 11, rue Tournefort<br>**GCI**<br>**40-16-28-70**<br>Honoraires d'actes | 3 900<br>+ 357,50<br>247 |
| **11e ARRONDISSEMENT** | | |
| **2 PIÈCES**<br>52 m², cave<br>parking | 12-14, rue des Bleuets<br>**PHENIX GESTION**<br>**44-86-45-45**<br>Commission | 4 950<br>+ 475<br>3 500 |
| **12e ARRONDISSEMENT** | | |
| **3 PIÈCES**<br>79 m², 11e étage<br>cave | 18-20 *bis*, bd de la Bastille<br>**PHÉNIX GESTION**<br>**44-86-45-45**<br>Commission | 7 300<br>+ 1 011<br>3 195 |
| **14e ARRONDISSEMENT** | | |
| **3 PIÈCES**<br>77 m², 5e étage<br>parking | 102, avenue du Maine<br>**AGIFRANCE**<br>**43-22-23-81**<br>Frais de commission | 7 675<br>+ 841<br>5 462 |
| **15e ARRONDISSEMENT** | | |
| **3 PIÈCES**<br>79 m², 3e étage<br>cave, parking | 82, rue de la Fédération<br>**PHENIX GESTION**<br>**44-86-45-45**<br>Commission | 8 400<br>+ 1 300<br>5 977 |
| **17e ARRONDISSEMENT** | | |
| **2 PIÈCES**<br>49 m², 2e étage | 4, rue de Puteaux<br>**CGI**<br>**40-16-28-71**<br>Honoraires de rédaction | 4 500<br>+ 505<br>277 |
| **4/5 PIÈCES**<br>135 m², 1er étage | 7, rue Puvis-de-Chavannes<br>**CIGIMO – 48-00-89-89**<br>Honoraires de location | 13 034<br>+ 1 700<br>9 654 |
| **78 – YVELINES** | | |
| **DBLE-LIV. + 2 CHBRES**<br>récent, gd standing<br>90 m², 1er étage,<br>2 parkings | **VERSAILLES**<br>6, rue du Général-Pershing<br>**SAGGEL VENDOME - 46-08-80-36**<br>Commission agence | 7 040<br>+ 1 369<br>5 069 |
| **92 – HAUTS-DE-SEINE** | | |
| **3 PIÈCES**<br>75 m² + balcon<br>1er étage,<br>poss. parking | **GARCHES**<br>6, rue du Regard<br>**CIGIMO 48-00-89-89**<br>Honoraires de location | 5 630<br>+ 700<br>4 324 |
| **4/5 PIÈCES**<br>105 m² + balcon<br>1er étage,<br>parking | **GARCHES**<br>11 *bis*, rue des Suisses<br>**CIGIMO 48-00-89-89**<br>Honoraires location | 7 350<br>+ 820<br>5 562 |
| **DBLE-LIV. + 2 CHBRES**<br>récent, standing<br>83 m², RDC<br>parking | **ISSY-LES-MOULINEAUX-Ile St-Germain**<br>12, av. Jean-Monnet<br>**SAGGEL VENDOME – 46-08-80-36**<br>Commission agence | 5 750<br>+ 924<br>4 140 |
| **6 PIÈCES**<br>récent, gd standing,<br>126e m², 4e étage<br>3 parkings | **MEUDON**<br>2, rue des Capucins<br>**SAGGEL VENDOME - 46-08-80-36**<br>Commission agence | 12 000<br>+ 1 612<br>8 640 |
| **2 PIÈCES**<br>+ Mezzanine<br>99 m², 4e et 5e étage<br>cave, parking | **LEVALLOIS-PERRET**<br>Ile de la Jatte<br>**PHENIX GESTION 44-86-45-45**<br>Commission | 10 100<br>+ 850<br>7 187 |
| **3 PIÈCES**<br>80 m², 3e étage,<br>parking | **NEUILLY-SUR-SEINE**<br>22 *ter*, bd du Gal-Leclerc<br>**GCI - 40-16-28-68**<br>Frais d'acte | 8 000<br>+ 1 020<br>407 |
| **2 PIÈCES**<br>53 m², 4e étage<br>cave, parking | **SAINT-CLOUD**<br>6, square Ste-Clothilde<br>**PHENIX GESTION - 44-86-45-45**<br>Commission | 4 220<br>+ 510<br>3 002 |
| **3 PIÈCES**<br>103 m², 4e étage<br>cave, parking | **SAINT-CLOUD**<br>30, rue du Calvaire<br>**AGIFRANCE - 49-03-43-03**<br>Frais de commission | 11 238<br>+ 1 964<br>7 997 |
| **94 - VAL-DE-MARNE** | | |
| **4 PIÈCES**<br>90 m², 1er étage<br>parking | **LE KREMLIN-BICÊTRE**<br>111-113, av. de Fontainebleau<br>**AGIFRANCE - 46-72-90-17**<br>Frais de commission | 5 073<br>+ 1 569<br>3 790 |
| **VAL-D'OISE** | | |
| **4 PIÈCES**<br>83,04 m², 1er étage<br>parking | **ENGHIEN**<br>103, rue du Gal-de-Gaulle<br>**SAGGEL VENDOME - 46-08-80-36**<br>Commission agence | 4 560<br>+ 841<br>3 283 |

*La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de*










SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP

# SOCIÉTÉ

SPORTS

NATATION : championnats d'Europe

## Hongrois en eaux troubles

**Ouverture hongroise, mardi 3 août, pour les épreuves en ligne des championnats d'Europe de natation qui se disputent, à Sheffield, jusqu'au 8 août : après avoir établi un nouveau record du monde du 100 m brasse (1 min 95/100) en éliminatoires, Karoly Guttler a enlevé le titre en finale ; triple championne olympique (100 m et 200 m dos, 400 m quatre nages), Krisztina Egerszegi a, elle, facilement remporté l'épreuve du 400 m quatre nages. Troisième du 100 m nage libre, Catherine Plewinski a enlevé une première médaille pour la France.**

SHEFFIELD

*de notre envoyée spéciale*

Un record du monde, pour commencer. Celui du 100 m brasse messieurs. Un premier feu de Bengale tiré par un maître artificier hongrois. Après 1 min ute et 95/100 Karoly Guttler a succédé au palmarès à son ex-compatriote Norbert Rozsa. Revigoré par l'air vivifiant du sud Yorkshire, Guttler a retrouvé la forme perdue depuis sa médaille d'argent aux Jeux olympiques de Séoul en 1988.

Comme pour tirer un trait sur son récent passé de *loser*, il a laissé ses adversaires loin derrière lui. Il nageait dans un rêve, s'extirpant de l'eau comme un poisson volant. Dans son sillage, les autres avaient l'air de têtards. C'en était incroyable comme cela doit sans doute l'être à chaque fois qu'un athlète tutoie le temps. Dans l'après-midi, le héros fera un champion d'Europe déçu. Il aurait tant voulu amener sa course sous la minute. Bien sûr, il a promis qu'il serait le premier. On l'a cru, le laissant à son dépit.

Quelques instant plus tard, on lira ce même dépit sur le minois têtu de Krisztina Egerszegi, championne d'Europe du 400 m quatre nages sans record du monde. Les Hongrois ont raflé deux des cinq titres mis en jeu, mardi, et semblent s'en soucier comme d'une guigne. Le recordman du monde et la sirène des Jeux de Barcelone – elle y remporta trois médailles d'or – ressemblent à des seigneurs à qui tout serait dû, venus en Grande-Bretagne récolter le juste fruit de leur labeur. Aucune arrogance, pourtant, dans leurs yeux, ni de dédain. Les Hongrois sont des champions humiliés, trahis par un homme qui leur avait tout promis, l'or et l'argent. Depuis huit mois, leur fédération est aux abois. Abasourdie comme un joueur de poker qui aurait tout perdu en une nuit, elle doit 10 millions de dollars à ses créanciers.

### *Dollars et stakhanovisme*

Tout a commencé en septembre 1990. Le libéralisme déferlait sur la Hongrie, les hommes d'affaires sortaient de l'ombre. György Zemplényi, propriétaire d'un club de football qui avait bâti sa fortune dans l'univers de la nuit, vient poser des liasses de billets sur la table de la fédération hongroise. Tout, il propose tout. Ses conditions inspirent confiance et admiration : « Monsieur Z » demande tout juste la gloire olympique.

La fédération, qui devait se contenter des subsides gouvernementaux et des cadeaux des frères de l'Est, se régale des présents de ce mécène imprévu. Rien n'est trop beau pour ses poulains, il organise des stages luxueux à Miami ou à l'île Maurice et jure qu'il attirera les grands sponsors internationaux. Aux Jeux olympiques de Barcelone, les nageurs négligent le village pour un hôtel cinq étoiles, les vedettes de l'équipe rejoignent la piscine à bord de grosses cylindrée.

A Budapest ou sous les tropiques, l'entraînement reste le même, rude, stakhanoviste, sous les ordres de Tamas Szechy, directeur de l'équipe nationale depuis près de quarante ans. Tout est fomenté pour un triomphe. En Espagne, les nageurs hongrois décrochent neuf médailles dont cinq d'or. Au retour, tout se gâte. Les vainqueurs doivent reprendre le même charter que les vaincus quand on leur avait promis un avion spécial. « Monsieur Z » a disparu, la pompe est tarie. Pis, il n'y a jamais eu de pompe. Le mécène n'a rien payé des 10 millions de dollars croqués pour la préparation olympique. Aujourd'hui, l'homme d'affaires est recherché par Interpol.

A Sheffield, pas un Hongrois ne veut parler de cette escroquerie. Les nageurs ont retrouvé leurs habitudes d'antan, quand ils se débrouillaient avec des bouts de ficelle pour travailler. Ils veulent aussi oublier l'exil de Norbert Rozsa, parti en Australie pour devenir un citoyen du bout du monde. Tamas Szechy a juré que la disparition de ces deux hommes n'altèrerait pas les performances hongroises : *« Nous ferons aussi bien aux Jeux d'Atlanta qu'à Barcelone »*, a-t-il toujours assuré.

Mardi, le record du monde de Karoly Glutter, successeur de Rozsa, et la victoire de Krisztina Egerszegi l'ont conforté dans ses déclarations. Fière Hongrie. Lazslo Kiss, l'entraîneur des deux champions a d'ores et déjà annoncé qu'il préparait la relève des deux champions, qu'il couvait, dans un bassin de Budapest, deux enfants, qui seront leurs successeurs. De la compétition, ils ne connaîtront que la trique qui a forgé leurs aînés et ils toucheront sûrement l'or, perpétuant la grande tradition de la natation hongroise. En attendant d'en goûter la saveur, ils rêveront à ces deux années dorées qu'un homme de passage a offert à leurs grands frères, avant de les abandonner à la seule joie de leurs records.

BÉNÉDICTE MATHIEU

### Les résultats du mardi 3 août

Messieurs

**100 m brasse :** 1. K. Guttler (Hon.) 1 min 1 s 4 ; 2. N. Gillingham (G.-B.) 1 min 2 s 2 ; 3. V. Kirinchuk (Rus.) 1 min 2 s 48.

**200 m nage libre :** 1. A. Kasvio (Fin.), 1 min 47 s 11 ; 2. E. Sadovy (Rus.) 1 min 47 s 25 ; 3. A. Holmertz (Suè) 1 min 47 s 69.

Dames

**100 m nage libre :** 1. F. Van Almsick (All.) 54 s 57 ; 2. M. Moravcova (Slov.) 55 s 97 ; 3. C. Plewinski (Fra.) 56 s 9.

**400 m quatre nages :** 1. K. Egerszegi (Hon.) 4 min 39 s 55 ; 2. D. Schmeleva (Rus.) 4 min 44 s 91 ; 3. H. Cerna (Tch.) 4 min 46 s 37.

**4 x 200 m nage libre :** 1. Allemagne (Kielgass, Osygus, Van Almsick, Hase) 8 min 3 s 12 ; 2. Suède (Johncke, Schultz, Lundin, Nilsson) 8 min 8 s 82 ; 3. Grande-Bretagne (Hardcastle, Armitage, Huddart, Pickering) 8 min 11 s 11.

# ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

## Institut national agronomique Paris-Grignon (INA-PG et autres ENSA)

*(par ordre alphabétique)*

### OPTION AGRONOMIE

Mélane Baume (4e), Eric Beaude (2e), Franck Belien (6e), Stève Godard (8e), Guenael Le Merrer-Berbigier (10e), Nicolas Le Naour (5e), Luc Merouzeau (9e), Christophe Mittenbuhler (3e), Sylvain Nowakowski (7e), Isabelle Sevin (1re).

### OPTION BIOCHIMIE-BIOLOGIE

Elodie Chaillou (7e), Hervé Isola (5e), Pascal Mofist (4e), Emmanuel Rossi (2e), Ghislain Rouget (1er), Marc Sassier (6e), Sébastien Thibault (3e).

### OPTION GÉNÉRALE

Anne-Laure Adam (205e), Karine Adel-Patient (225e), Jean-Baptiste Alinc (368e), Anne Allain (130e), Tancrède Almeras (297e), Fabien Alpy (116e), Carine André (387e), Jean-Michel Ane (324e), Elodie Appert (589e), Stéphanie Aubagnac (578e), Valérie Audouin (574e), Véronique Aulbinger (162e), Sébastien Aumont (408e), Catherine Auzanneau (54e), Elodie Auzanneau (501e), Valérie Avelange (497e), Claire Aveline (271e), Céline Avenard (467e), Lise Bailly (102e), Gaëlle Baldelli (376e), Patrick Balland (88e), Joséphine Bardinet (275e), Manuel Baritaud (180e), Aude Barjansky (468e), Marie Barrandon (486e), Cécile Barron (232e), Hawa Barry (535e), Benoît Batard (207e), Yvan Bathany (545e), Anne Bauche (199e), Philippe Baucour (506e), Rozenn Baudais (72e), Claire Baurrier (194e), Alban Bayle de Jesse (292e), Véronique Beaujouan (440e), Benoît Bechet de Breux (470e), Amaury Behaghel (407e), Gabriel Benard (521e), Guillaume Benezeth (221e), Florent Beretti (382e), Anne Berger (35e), Céline Berger (451e), Véronique Berger (429e), Valéry Bergeret (337e), Peggy Bernard (355e), Agathe Bernard-Catinat (515e), Rafaële Bernes (45e), Franck Bernhard (458e), Loïk Berre (95e), Hélène Berthe de Pommery (138e), Laurence Berthet (563e), Sonia Beuchard (319e), Ivan Beuzart (268e), Nicolas Bierne (249e), Sandrine Bize (365e), Catherine Bloch (345e), Armelle Bock (537e), Karine Bois (280e), Jérôme Boisbouvier (571e), Marie-Paule Boit (453e), Jean Bonello (75e), Florence Bonnet (119e), Guillaume Bono (556e), Pierre Bono (301e), Marie Boscher (136e), Hervé Boucher-Doigneau (487e), Stéphane Bouchez (238e), Emmanuelle Boudier (274e), Katia Boudjemadi (283e), France Bouillez (431e), Jean Boule (4e), Line Boulonne (352e), Agnès Bouloumie (285e), Michael Bourak (223e), Anne-Sophie Bourhis (288e), Florian Bournerie (245e), Céline Bousquet (402e), Estelle Bousquet (484e), Isabelle Bouc de la Perrière (239e), Cédric Brodin (142e), Sylvain Brossard (252e), Vincent Brosse (70e), Carine Brount (131e), Clarisse Broussard (219e), Emmanuelle Brunet (128e), Hortense Bucaille (43e), Anne-Laure Budillon (405e), Eric-Marie Buffet (299e), Xavier Buffo (403e), Emmanuel Cagot (302e), Bérengère Calentier (160e), Fabienne Callies (192e), Céline Calpena (381e), Joëlle Calvez (229e), Frédérique Canno (411e), Pierre de Cardenal (193e), Gilles Carbot (329e), Christel Carles (575e), Sylvie Carles (342e), Cécile Carrel (333e), Aurélie Carteyron (522e), Emeline Carron (343e), Jean-Pierre Cassaing (532e), Patrick Cassoni Schoellhammer (539e), Elise Cau (20e), Gilles Caubel (325e), Vincent Caussanel (99e), Sandrine Caze (78e), Benjamin Chabert (86e), Jane Chahinian (91e), Cyril Chaignon (499e), Nicolas Chaline (224e), Pierre Chambard (68e), Stéphanie Champion (31e), Sandrine Chapuis (418e), David Charignon (121e), Julien Charles (560e), Nicolas Charriat (349e), Sandrine Chassery (338e), Xavier Chatenoud (331e), Fabien Chaufournier (317e), Xavier Chaumat (394e), Vincent Chauvet (34e), Michael Chavatte (201e), David Chazet (378e), Fleur Chemery (579e), Bruno Chenot (422e), Jean-Christophe Chevalier (213e), Hélène Chevallier (263e), Véronique Cheze (313e), San Chhea (443e), Yuna Chiffoleau (391e), Pascale Chognot (69e), Alain Choulet (111e), Tanguy Claquin (159e), David Chauvel (384e), Dominique Clergeot (168e), Patrick Cochard (367e), Vincent Colbert (510e), Benoît Collaudin (257e), Ivan Conesa Alcolea (256e), Carine Cormier (204e), Marianne Cosnes (65e), Didier Costa (208e), Alix Coste (491e), Christophe Coudert (585e), Gisèle Coulonges (316e), Nathalie Coupaye (330e), Amandine Cournil (104e), Agnès Couturier (569e), Aude Couty (220e), Céline Cren (566e), Emeric Creuse-Naudin (494e), Lætitia Crinon (114e), Gaelle Cure (61e), Anne Cusenier (389e), Céline Dabanian (328e), Marion Dages (174e), Coralie Danchin (118e), Sylvie Darracq (49e), Sébastien Darras (19e), Adrienne Daudet (339e), Michèle Daverat (519e), Elsa Daviaud (147e), Patricia Davoust (360e), Magali Deblieux (269e), Benoît Dehaeze (513e), Fabien Delacote (445e), Frédéric Delafosse (62e), Antoine Delahaye (327e), Gael Delaitre (227e), Jocelyne Delarue (24e), Frédéric Delattre (92e), Elsa Delcombel (295e), Philippe Delerive (439e), Stéphane Deliessche (448e), Sylvain Delorme (294e), Christel Depienne (218e), Yannick Desert (216e), Aurore Desforges (246e), Frédéric Devaux (26e), Estelle Dieudonné (461e), François Diot (496e), Blandine Doligez (2e), Claire Dolle (366e), Benoît Domercq (243e), Didier Donner (555e), Arnaud Doucet (315e), Anne-Laure Dreno (166e), Matthieu Drenou (21e), Vanessa Drouet (551e), Laurence Dubayle (265e), Marion Dubois (406e), Stéphane Duclos (281e), Sylvain Ducroux (176e), Valérie Duflot (489e), Pascale Dunoyer (583e), David Dupressoir (137e), Muriel Dupuis (132e), Christophe Dupuy (165e), Verlaine Dusser (478e), Charles Duval (547e), Lise-Sophie Duval (450e), Lionel Echenoz (464e), Philippe Eeckhoutte (10e), Christelle El Ghamrawy (179e), Marianne Elias (5e), Catherine Emonet (44e), Pascal Espiau (107e), Anne-Laure Estivalet (233e), Emmanuelle Eustache (570e), Vincent Faure (290e), Xavier Féraud (542e), Sandrine Ferry (244e), Guillaume Filou (42e), Laurent Fleury (190e), Marjorie Flexas (492e), Bénédicte Fontez (332e), Virginie Forget (196e), Vincent Foucteau (97e), Hélène Fouillet (236e), Stéphanie Franchomme (568e), Thierry François (524e), Sandrine Francon (105e), Laurent Francony (417e), Ignace de Francqueville d'Abanc (127e), Laetitia Frassetto (584e), Bertrand Frayssignes (182e), Hélène Freville (358e), Guillaume Gaborit (456e), Patricia Gaillard (425e), Gwenaelle Gain (6e), Claude Garcia (167e), Isabelle Garcia (393e), Estelle Garino (150e), Frédérique Gasiglia (493e), Delphine Gasnier (186e), Raphaël Gasquet (38e), Christelle Gauch (386e), Séverine Gaucher (197e), Guillaume Gaudry (434e), Karine Gauthier (214e), Laurent Gautry (235e), Céline Gay (115e), Guillaume Gay (561e), Manon Gérard (276e), Olivier Germain (170e), Jérôme Gesret (528e), Christine Gigandon (482e), Henri Gilliard (424e), Bruno Gippet (113e), Céline Girault (565e), Nicolas Godfroy (156e), Joël Godineau (96e), Christine Goguel (270e), Didier Golomer (29e), Catherine Golstein (400e), Jean Goron (304e), Etienne Gosset (145e), Vincent Graille (409e), Stéphane Grenier (200e), Cyril Groos (172e), Virginie Gueguen (495e), Olivier Guérin (442e), Jérôme Guezou (57e), Anne Guibe (586e), Benoît Guibot (472e), Carine Guiderdoni (362e), Arnaud Guignard (415e), Vincent Guili (151e), Anne Guillemant (347e), Isabelle Guillot (23e), Vincent Guillotin (258e), Paméla Guiraud (427e), David Guyomard (474e), Cyril Guyot (421e), Sophie Guyot (286e), Hédia Hadjaj (341e), Cyril Hadji-Thomas (444e), Cyril Habusseau (242e), Isabelle Hannedouche (388e), Sabine Hauser (222e), Benjamin Hautefeuille (508e), Laure Heinrich (383e), Emmanuel Henry (133e), Damien Hérault (231e), Françoise Hermouet (577e), Jean Hervé (433e), Christophe Heyraud (516e), Fabrice Hoodebert (373e), Anne Hubert (581e), Peggy Hubert (148e), Viviane Huchard (80e), Axelle Huet (529e), Alexandra Hugnot (410e), Camille Hulin (11e), Vincent Hulin (47e), Laetitia Ibled (526e), Claire Imbert (63e), Catherine Ivr (380e), Yvonnick Jambon (12e), Benoît James (567e), Charlotte Jarsaillon Ladous (504e), Pierre Javel (523e), Marie-Laure Jay (401e), Emmanuelle Jeannin (253e), Isabelle Jeulin (548e), Yann Jezequel (399e), Pierre Joncourt (576e), Mathieu Joron (48e), Antoine Jourdes (520e), Franck Jubert (483e), David Justeau (500e), Guillaume Kasprzyk (404e), Valérie Keller (209e), Nathalie Keravec (490e), Nathalie Kertzinger (77e), Hélène Kiefer (66e), François Klam (28e), Pierre-Alexandre Lacarelle (40e), Olivier Lacaze-Eslous (428e), Emmanuelle Lacharnbre (517e), Laurent Lacroix (9e), Jacques Lafont (260e), Pierre Lagarde (217e), Alex Laine (477e), Cédric Laize (455e), Benjamin Lamment (414e), Claire Lamoure (479e), Emmanuel Landeau (41e), Laurent Laplaze (211e), Emmanuelle Latrille (183e), Séverine Laversanne (58e), Danny Laybourne (164e), Marc Le Boite (12e), Guenhael Le Bourhis (103e), Guillaume Leclercq (462e), Agnès Lecointre (307e), Vanessa Leconte (109e), Françoise Le Coz (141e), Stéphane Le Crom (392e), Nathalie Ledoux (306e), Bruno Lefeuvre (550e), Yann Le Gallic (580e), Clotilde Leger (430e), Jérôme Leger (374e), Sophie Legros (505e), Martial Leguis (305e), Elen Lemaitre (7e), Bruno Leménager (94e), Barbara Le Naour (544e), Catherine Lepicard (488e), Dominique Leport (241e), Catherine Le Rohellec (507e), Klervi de Lesquen du Plessis Ca (173e), Nathalie Lestrat (76e), Xavier Letheve (557e), Jérôme Lévy (354e), Sylvain Lhermitte (146e), Laurent Lhopitallier (36e), Alexandra Linglin (53e), Sandrine Lioret (177e), Elsa Llacera (202e), Christine Loones (356e), Catherine Louhat (447e), Etienne Loubens (432e), Olivier Loudet (525e), Hanne-Lys Lubin (350e), Elisabeth Lucas (553e), Véronique Maeker (212e), Véronique Maire (540e), David Makowski (155e), Stéphane Manceron (101e), Céline Mandard (353e), Loïc Mangeot (502e), Olivier Manuel (279e), Nathalie Marc (254e), Paikan Marcaggi (8e), Marie-Laure Marcel (371e), Constant Marche (518e), Stéphanie Marı (326e), Stéphanie Mariette (139e), Gaëlle Marion (83e), François Mariotti (189e), Eric Marois (30e), Anthony Marolda (536e), Cécile Marret (480e), Catherine Marsal (52e), Cécile Martin (152e), Karine Martin (13e), Sophie Mathey (122e), Claire Mathieu-Daude (446e), Jean-François Mauffrey (530e), Juliette De Meaux (17e), Carole Megevand (22e), Laurence Menier (67e), Laure Mensat (247e), Nicolas Menu (16e), Corinne Mercier (234e), Georges Mercier (559e), Odile Mesnil (466e), Frédéric Michel (311e), Serge Michel (79e), Sophie Michel (134e), Christelle Million (398e), Laurent Miflischer (531e), Frédéric-Bernard Minaud (46e), Jeane Mirot (314e), Nicolas Mirouze (158e), Hervé-Jean Monta (163e), Bertrand Montel (140e), Isabelle Montiel (452e), Hélène Moraut (73e), Xavier Moraux (303e), Clotilde Moreau (15e), Bérengère Morel (419e), Etienne Morlier (59e), Thibault Mourgues (282e), Julien Mourre (541e), Bernard Mouton (206e), Jean-François Mouyal (323e), Marie-Hélène Muller (1re), Blandine Multrier (56e), Jérôme Musseau (33e), Sylvain Naulin (582e), Vanessa Nicolai (312e), Joseph Nicot (27e), Nicolas Noe (514e), Anne-Marie Noël (125e), Laurent Noël (100e), Sophie Noguet (335e), Stéphane Nouguier (161e), Mickael Obert (309e), Françoise Oriard (390e), Loïc Ottinger (344e), Ariane Ouvry (527e), Sophie Paragot (357e), Stéphane Pardi (552e), David Parfouru (379e), Delphine Parou (60e), Frédérique Pasdeloup (436e), David Peiffer (117e), Jérôme Peintre (435e), Eric Pellet (261e), Aitana Perea (18e), Muriel Périe (320e), Jean-Philippe Perret (512e), Didier Perrin (465e), Alexandre Perruchio (372e), Jean-Marc Philip (55e), Isabelle Philippe (572e), Gael Picard (126e), Emmanuel Picart (334e), Emmanuel Pichon (98e), Sandrine Pietrement (198e), Guillaume Pilot (50e), Bertrand Pinel (255e), Solenne Pirion (420e), Sylvie Pislar (272e), Florence Pitois (485e), Mathieu Plantefol (110e), Grégory Plos (187e), Bénédicte Plonchart (228e), Frédéric Poitrenaud (564e), Stéphanie Polart (362e), Cécile Poulain (289e), Stéphane Premier (82e), Guillaume Queguiner (259e), Sophie Quéroull (74e), Grégory Questel (385e), Sophie Quintin (157e), Céline Raguènes (90e), Sophie Raisin (37e), Séverine Rameau (277e), Jean-Yannick Ramin (129e), Stéphanie Ravon (287e), Philippe Raynaud (416e), Caroline Reach (340e), Olivier Réant (413e), Marc Reboul (351e), Guislaine Reifrégier (171e), Gaëlle Regnard (135e), Jean Regnard (546e), Cédric Reynaud (426e), Carin Ribard (87e), Nathalie Ribon (184e), Murielle Ribot (533e), Nelly Ricard (587e), Sabine Richard (457e), Sébastien-Fabien Richard (481e), Marie-Noëlle Richardeau (84e), Aude Ridier (364e), Géraldine Riou (237e), Delphine Risch (558e), Magali Robert (543e), Magali Robin (459e), Bénédicte Roche (262e), Christelle Rochette (108e), Xavier Roméro (538e), Myriam Rondet (267e), Laure de Roquemaurel (178e), Stéphane Roques (397e), Renaud de Rosa (3e), Natacha Rougeron (476e), Geoffroy Rouille d'Orfeuil (369e), Anne Roumier (89e), Julien Rouquet (284e), Yannick Roussel (441e), Anne Ruellan (438e), Corinne Saby (195e), Catherine de Sainte-Marie (463e), Sandrine Salle (106e), Sébastien Salvador Blanes (348e), Anne Sandré (149e), Catherine Sapin (230e), Sébastien Scavone (346e), Noël Schermesser (460e), Christophe Schilt (71e), Benoît Schneider (449e), Géraldine Scholtus (93e), Vincent Schricke (318e), Cécile Seelinger (124e), Sylvain Ségal (298e), Isabelle Seghers (573e), Julien Séguret (473e), Magali Seidlitz (534e), Emmanuel Seris (300e), Christel Seux (181e), Blandine Simille (437e), Floriane Solano-Séréna (469e), Marie-Laure Soler (250e), Anne Souchard (296e), Bénédicte Spengler (471e), Hervé Sterkers (273e), Marion Steunou (144e), Marion Stosser (81e), Anne Stricker (153e), Carine Annie Subit (112e), Dominique Sutour (370e), Boris Szempruch (554e), Hélène Tarpi (511e), Guillaume Tenant de La Tour (454e), Nathanaelle Teneur (248e), Aurore Tenti (336e), Isabelle Terrier (361e), Stéphanie Tessières de Blanzac (423e), Catherine Texier (85e), Marion Teyssier (251e), Olivier Thébaud (64e), Françoise Thibaud (215e), Mélanie Thibaut (291e), Patrice Thiry (51e), Bastienne Tiberghien (185e), Nathalie-Huong-Thanh Ton Nu (293e), Davy Toulis (588e), Jérôme Tourret (169e), Chrystel Toussaint (123e), Gilles Toussaint (509e), Sylvain Tredan (377e), David Tubert (375e), Guillaume de Turckheim (363e), Kateli Uguen (308e), Clara Ulrich (322e), Céline Vallet (395e), Frédéric Vanbockstael (266e), Claire Varret (264e), Elisabeth Vedrine (25e), Guillaume-Antoine Verdier (191e), Didier Vernet (359e), Samuel Vernoux (32e), Sonia Verspieren (39e), Agnes Viaud (310e), Céline Vidal (175e), Pauline Vignon (14e), Lorys Villareal (143e), Valérie Villemin (503e), Nicolas Villerez (321e), Dorothée Vincent (188e), Hélène Vincent (412e), Raphael Vogelsperger (154e), Christophe Voisin (278e), Donatella Wagner (240e), Florence Warin (475e), Antoine Warnery (226e), Antoine Werochowski (498e), Emilie Wietzke (203e), Corine Yven (549e), Jean-Laurent Yvinec (210e).



# COMMUNICATION

Avec l'aide financière de l'Etat

## Les NMPP souhaitent réduire leurs coûts de distribution de 30 %

**Une réforme en profondeur des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) est en cours. Il s'agit de réduire ses coûts de distribution d'environ 30 %, soit une économie de 750 millions de francs par an, à laquelle les NMPP parviendraient à partir de 1998 avec l'aide, escomptent-elles, des pouvoirs publics.**

Les pouvoirs publics accorderont-ils aux NMPP, société qui a le quasi-monopole de la distribution des produits de presse, une aide financière équivalente (dans son principe sinon dans son montant) à celle qu'ils ont accordée aux secteurs techniques des éditeurs de presse parisiens (*le Monde* du 15 juillet) ? La réponse ne devrait venir qu'en septembre. Tous les cabinets des ministères concernés (Matignon, communication, travail, budget...) ont d'ores et déjà sortis leur calculette et tentent de préciser l'addition.

Voilà un an, lorsque Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra-Hachette, annonçait une réforme des NMPP, celle-ci faisait l'effet d'un serpent de mer. Pourtant, le conseil de gérance des NMPP et les groupes de travail qu'il a mis en place n'ont pas chômé. Ils ont décortiqué la machine, repéré ses points faibles et, le 22 juillet dernier, la direction des NMPP présentait aux cinq coopératives d'éditeurs qui détiennent 51 % du capital des NMPP un plan en bonne et due forme.

Que dit ce plan ? Le détail n'est pas encore public. Mais l'objectif a été, lui, clairement affiché : parvenir en quatre ans à réduire les coûts de distribution d'environ 30 %, soit une économie de 750 millions de francs par an à partir de 1998, pour un chiffre d'affaires, en 1992, de 16,1 milliards de francs.

Bien entendu, la mise en œuvre de ce plan d'économies comporte un volet social douloureux. Plus de 1 000 départs, pour un effectif de 3 900 salariés, devront être échelonnés sur les quatre prochaines années. En gros, deux catégories de personnes sont concernées. Celles qui ont ou auront cinquante-cinq ans au cours des quatre prochaines années (678 salariés environ) pourraient se voir accorder un départ en retraite anticipée au titre du Fonds national pour l'emploi (FNE). Une dérogation est actuellement en cours de négociation entre les NMPP et le gouvernement, les accords actuels ne prévoyant un départ en FNE qu'à l'âge de cinquante-six ans et deux mois.

En outre, le rapport des NMPP estime qu'il faudrait inciter au départ près de 439 personnes supplémentaires, dont 341 ouvriers du Livre. Ces salariés n'auront pas cinquante-cinq ans au cours des années à venir et n'accepteront de partir que si une formule financière attrayante leur est offerte. C'est là que l'aide de l'Etat devient cruciale. Les pouvoirs publics accepteront-ils, comme ils l'ont fait pour les ouvriers et cadres techniques de la presse, de prendre à leur charge 50 % du coût des congés de conversion qui pourraient être ouverts à ces 439 salariés jusqu'à l'âge de leur préretraite ? Le feu vert ne sera accordé qu'au terme des calculs financiers, c'est-à-dire à l'automne. *« Ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'il y a une volonté politique réelle d'accompagner les réformes de structure que nous avons mises en chantier »*, affirme l'un des promoteurs de la future réforme.

Une chose est certaine également : le groupe Hachette, comme l'ensemble des éditeurs, a tout intérêt à cette réforme en profondeur des NMPP. D'une part parceque ces propres journaux en profiteront, et d'autre part, parce que sa rémunération d'opérateur est liée à sa performance de gestionnaire.

Y. M.

Un nouveau mensuel édité à Phnom-Penh

## La création du « Mékong » rétablit une presse d'expression française dans l'ex-Indochine

Après vingt ans d'absence la presse d'expression française est de retour dans l'ex-Indochine. Grâce au *Mékong*, un mensuel créé au mois de février au Cambodge, qui revendique le titre de *« journal en langue française de l'Asie du Sud-Est »* et cohabite déjà avec deux journaux anglophones, apparus après l'envoi de « casques bleus » sur place, le *Phnom Penh Post* et le *Cambodgia Times*.

Le numéro zéro du *Mékong* a été tiré à l'occasion de la visite de François Mitterrand au Cambodge le 10 février : *« Le jour de la visite du président de la République*, raconte Jean-Christophe Mikhaïloff, étudiant, correspondant du mensuel en France, *chaque personnalité française et cambodgienne avait en main un exemplaire du* Mékong, *conçu seulement quarante-huit heures auparavant.* »

Cette nouvelle publication est née de l'initiative d'une association, l'Assistance-médiation internationale du Cambodge (AMICA) qui regroupe quatre petites entreprises locales, dont un bijoutier de Bangkok et une société des lecteurs. Elle traite uniquement de l'actualité locale sous la responsabilité rédactionnelle du correspondant de RFI au Cambodge. Le numéro un est sorti le 7 avril, le deux le 17 mai, le trois le 14 juin et le quatrième le 19 juillet. Sa rédaction est composée d'une poignée de journalistes professionnels parmi lesquels ne figure pour l'instant aucun Cambodgien.

La volonté des fondateurs du *Mékong* (édité par une société anonyme) est non seulement de défendre la langue française, mais aussi de créer au Cambodge, dans un contexte de troubles entrecoupés de négociations pour la paix, un canal d'expression libre et indépendante. Ils ont l'ambition de faire de leur titre le *« grand journal de référence »* de l'Asie du Sud-Est. Un organe neutre et indépendant, mais gardien des valeurs démocratiques, notamment de la liberté d'expression.

Leur initiative s'inscrit d'ailleurs dans la continuité des efforts entrepris, avec le soutien des pouvoirs publics, pour la promotion de la langue française, et concrétisés par les récentes installations de Canal France International (CFI), qui diffuse des programmes en langue française depuis l'année dernière, et de Radio-France internationale (RFI), dont les émissions en langues khmère et laotienne sont reçues sur la bande FM depuis le printemps.

L'obstacle majeur que rencontre la réalisation de ce projet tient au barrage de la langue : malgré la francophilie du peuple cambodgien, les trois années de pouvoir khmer rouge (1975-1978) ont détruit les bases de la culture française au Cambodge. *« Tous les étudiants cambodgiens parlent français, c'est une langue obligatoire*, souligne toutefois M. Mikhaïloff. *Le gouvernement khmer est à 90 % francophone et il faut également compter les intellectuels, les membres de l'ONU, des ONG* [organisations non gouvernementales] *et le corps diplomatique.* » Le schéma est le même au Laos et au Vietnam où le journal est vendu.

Forcément, la vente (12 F le numéro, un prix très élevé pour un Cambodgien) ne représentera pas la principale source de revenus du *Mékong* : c'est la publicité qui devra fournir le gros des recettes. Des subventions sont également attendues des ministères de la francophonie et des affaires étrangères.

Malgré ces incertitudes, la naissance du *Mékong* a déjà donné des idées à d'autres. C'est ainsi que depuis le mois de février un second journal franco-khmer, *la Voix du Cambodge*, a vu le jour.

A Paris, *le Mékong* est disponible dans une trentaine de points de vente essentiellement situés dans l'est de la capitale, du côté de Belleville, et dans le treizième arrondissement.

VÉRONIQUE CHOCRON

► ***Le Mékong*, 129 *bis*, boulevard Murat, 75016 Paris.**

□ **Nouveau sursis pour Télé-Lyon-Métropole.** – Télé-Lyon-Métropole (TLM, groupe Lucie SA), station de télévision de la region lyonnaise, mise en redressement judiciaire le 29 juin dernier, a obtenu du tribunal de commerce de Lyon, mardi 3 août, à la demande des actionnaires, une nouvelle prolongation de sa période d'observation. Selon la direction de TLM, *« les actionnaires assureront d'ici au 4 octobre le financement de l'activité »*. Les négociations entre le gouvernement, différents operateurs, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et les actionnaires actuels se poursuivent pour une stabilisation financière de TLM et de 8 Mont-Blanc (autre station locale du groupe). A la fin du mois de juillet, des journalistes de TV 8 Mont-Blanc avaient gravi le mont Blanc pour planter au sommet le drapeau de la station en difficulté.

# ÉCONOMIE

Dans un rapport remis au premier ministre

## Retour au SMIG ?

Indexation du salaire minimum sur le seul indice des prix; un seul contrat de travail à durée indéterminée mais révocable au cours des dix-huit premiers mois... Les suggestions du groupe d'étude sur l'emploi font figure de véritables pavés dans la mare. En décidant de les rendre publiques en plein mois d'août, le gouvernement a certes voulu ouvrir le débat sur le projet de loi quinquennale sur l'emploi que concocte le ministre du travail. Mais on ne peut s'empêcher de penser qu'avant une discussion qui ne manquera pas d'être serrée, il a voulu – sans être «jusqu'au-boutiste» – aller très loin dans les choix libéraux envisageables.

Ces propositions – qui n'ont certes pas rencontré l'unanimité au sein même du groupe – nourriront la réflexion de Michel Giraud. Ne serait-ce que par les remous que ce rapport va susciter en remettant en cause des avantages acquis de longue date. Au premier rang de ceux-ci, l'alignement du salaire minimum sur l'évolution des prix : c'est un retour au SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) supprimé en 1968.

Reprise telle quelle dans le projet de loi – ce qui paraît difficile, – cette mesure écornerait un peu plus la portée du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance), déjà entamée par les mesures de traitement du chômage. Maintenu en 1968, le SMIG vaudrait aujourd'hui à peine plus de 2 500 francs... Tous les salariés penseront à sa dérive ultérieure. Cela pose une nouvelle fois le problème du caractère incitatif au travail, d'un salaire minumum, de plus en plus proche des revenus de subsistance.

S'ils suggèrent de contenir ainsi l'interventionnisme de l'Etat en matière salariale, les experts proposent en contrepartie de laisser les partenaires sociaux négocier la répartition des fruits de la croissance. Encore faudrait-il que ces derniers soient suffisamment bien implantés pour constituer des garde-fous efficaces. Or 30 % des entreprises seulement abritent des instances de représentation du personnel ou des syndicats...

Par ailleurs, l'éventuelle création d'un seul contrat de travail, révocable durant les dix-huit premiers mois, pourrait bien introduire une précarité plus grande : ne se transformeraient-ils pas en une bien longue période d'essai pour tous les nouveaux embauchés?

Autant d'arguments que M. Giraud devrait aussi prendre en compte d'ici la remise de sa copie à la fin de l'été...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

## Le groupe d'étude sur l'emploi préconise le retour à l'indexation du SMIC sur les prix

**Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, a présenté, mardi 3 août, à Edouard Balladur, le rapport d'étape du groupe d'étude sur l'emploi qu'il dirigeait. Installé le 11 mai par le premier ministre, ce groupe, composé de treize personnalités, était chargé de recenser les obstacles à la création d'emplois (*le Monde* du 13 mai). Le groupe devait aussi proposer des remèdes à ces maux structurels. Remèdes destinés à nourrir la réflexion du ministre du travail, Michel Giraud, attelé à la préparation du projet de loi quinquennale sur l'emploi qui sera discuté cet automne au Parlement.**

Fondé sur *« un plein-emploi donné pour l'éternité »*, le système socio-économique français favorise les acquis de salariés au détriment de l'emploi, diagnostiquent en substance les auteurs du rapport. Or, estiment-ils, *« notre société doit prendre conscience que ce n'est plus aujourd'hui possible : notre prospérité, notre compétitivité ne peuvent plus se nourrir d'une exclusion à la marge des nôtres »*. Forts de ce constat, les rapporteurs proposent quatre pistes de réflexion pour relancer la création d'emplois : une réduction du coût du travail (notamment celui des salariés peu qualifiés), des souplesses à introduire dans la législation sociale, une relance de la formation en alternance et la clarification de l'organisation de l'Etat dans le domaine de l'emploi.

*« Arbitrer entre un confort irresponsable et l'angoisse de l'exclusion »* : telle est l'alternative présentée par les auteurs du rapport pour justifier la réduction du coût du travail qu'ils préconisent. Les rapporteurs proposent en effet que l'Etat se contente de garantir le pouvoir d'achat du salaire minimum grâce à la seule indexation du SMIC sur l'évolution des prix.

### La disparition des contrats à durée déterminée

A charge alors pour les partenaires sociaux de négocier des augmentations supérieures. Si l'existence même du salaire minimum est ainsi préservée, la commission recommande de développer en parallèle *« les mesures allégeant le SMIC durant les deux premières années d'emploi »*, un délai correspondant, selon elle, à celui de *« la qualification dans un emploi »*.

Les experts préconisent également d'introduire certaines *« souplesses »* dans la législation du travail, afin, affirment-ils, de *« permettre aux entreprises de gérer leurs effectifs sans rompre le lien que constitue le contrat de travail »*. Ainsi, le groupe d'étude propose, sous réserve d'un moratoire de trois ans sur la législation du licenciement et des contrats à durée déterminée (CDD), d'ouvrir *« une large concertation »* en vue de *« l'unification du contrat de travail »*. Les experts envisagent en effet de supprimer purement et simplement les CDD, accusés par les experts *« d'accroître la facilité de recours à une main-d'œuvre précarisée »* en devenant *« le mode privilégié de recrutement »*. *« Il n'existerait plus dès lors*, poursuivent-ils, *qu'un type de contrat, assorti, il est vrai, de facilités dans sa rupture durant les dix-huit premiers mois. »*

### Aides au temps partiel

Autre solution préconisée pour les deux ans à venir, l'extension *« aux périodes de conjoncture durablement déprimée »* de la procédure du chômage partiel. Aujourd'hui limitée à 700 heures par salarié et par an, la durée de cette procédure serait en conséquence allongée, tandis que les *« obstacles administratifs »* qui l'encadrent (accord préalable) seraient levés. Et le champ des aides au temps partiel serait élargi.

La commission recommande aussi de fixer au 1er janvier 1998 la date-butoir à laquelle entreraient simultanément en vigueur l'annualisation et la réduction de la durée légale de travail à quelque 1 680 heures annuelles (37 heures hebdomadaires au lieu de 39). A charge pour les partenaires sociaux de *« négocier d'ici à par entreprise, ou par branche, les conditions dans lesquelles ces obligations légales entreront en application »*. En conséquence, les heures supplémentaires qui, selon les rapporteurs, constituent *« un véritable obstacle à l'emploi »* seraient ainsi limitées, voire supprimées.

Enfin, le système d'aides à l'insertion serait concentré sur deux types de mesures : le contrat de qualification destiné aux jeunes en formation et le contrat de retour à l'emploi pour les chômeurs en réinsertion.

V. D.

600 000 personnes concernées en 1992

## Les contrats emploi-solidarité bénéficient majoritairement à des chômeurs de longue durée

**Le nombre des contrats emploi-solidarité (les anciens TUC) a fortement augmenté en 1992 en raison de leur ouverture aux chômeurs de longue durée et aux RMIstes. Et la formation initiale des bénéficiaires est de plus en plus élevée : 10 % d'entre eux ont un diplôme supérieur à un CAP.**

A bout de souffle quand ils s'appelaient encore les TUC (travaux d'utilité collective), les contrats emploi-solidarité (CES) ont connu un fort développement en 1992, démontre une étude réalisée par le ministère du travail (« Premières informations », n° 349). Il y en a eu 141 000 de plus qu'en 1991, soit 600 000, et, à la fin du mois de décembre, 357 000 étaient effectivement en poste, c'est-à-dire 110 000 de plus que l'année précédente. Au total, les offres de CES ont représenté la quasi-totalité des 120 000 emplois supplémentaires créés par le secteur non marchand.

Ce brusque gonflement a une double origine. A partir de 1990, le bénéfice des CES, jusqu'alors réservé aux jeunes de dix-huit à vingt-six ans, a été ouvert aux adultes chômeurs de longue durée. Surtout, les CES ont accompagné le vaste programme lancé en février 1992 dans le cadre du plan « 900 000 chômeurs de longue durée », souhaité par Edith Cresson puis développé par Pierre Bérégovoy. Tandis que le volume de jeunes dans le dispositif n'a pas baissé (277 000), c'est 314 000 chômeurs de longue durée, jeunes ou adultes, et 198 000 bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion), qui ont pu être accueillis. En conséquence, les plus de vingt-cinq ans ont été majoritaires dans le dispositif (53,7 %, contre 32 % en 1990).

### Tâches administratives

Pour ces publics, considérés comme prioritaires, il est possible de renouveler par trois fois les conventions pour une durée maximale de trois ans et, effectivement, 150 000 reconductions se sont produites en cours d'année. En revanche, la disposition prise en octobre 1992 pour prolonger les CES et pérenniser leurs emplois pour une période de cinq ans ne s'est pas vraiment développée. Et pour cause : au-delà de l'aide normale – exonération des charges patronales, prise en charge de 65 % de la rémunération brute, – un fonds de compensation financé par l'Etat peut intervenir jusqu'à 100 %. Or 60 % des contrats signés par les établissements publics et 20 % de ceux passés par les collectivités territoriales ont été intégralement pris en charge; ce qui n'incitait pas les « employeurs » à s'engager plus avant.

Quant à savoir si les CES ont, par leur contenu ou leurs résultats, fait la preuve de leur efficacité, rien ne permet réellement de l'établir. Une étude de 1990 tend à montrer que 12 % de ces bénéficiaires « prioritaires » retrouvaient ensuite un emploi, soit en contrat à durée indéterminée, soit en contrat à durée déterminée. Seulement 4,2 % des conventions prévoient une formation complémentaire, et les emplois proposés consistent le plus souvent en des tâches administratives ou d'entretien d'équipements collectifs. Plus préoccupant, il apparaît que, avec le temps, le niveau de formation initiale des CES s'élève, 52,8 % ayant un CAP ou un BEP, et 10,5 % possédant un diplôme supérieur au CAP. L'évolution du chômage en est la cause.

A. Le.

La crise du SME

## Les ministres français et allemands se félicitent du compromis de Bruxelles

**Le conseil économique et financier franco-allemand, qui avait été ajourné le 24 juin après un différend entre les deux pays sur les taux d'intérêt, s'est tenu à Paris mardi 3 août. Les ministres français et allemands ont réaffirmé leur étroite coopération en matière économique et monétaire et se sont félicités du compromis obtenu lundi à Bruxelles sur l'avenir du SME.**

Rarement, l'ambiance avait été, en surface au moins, aussi chaleureuse lors d'une rencontre internationale au ministère de l'économie. Les drapeaux allemands flottaient devant le centre de conférences, entremêlés avec ceux de la République française, les ministres et hauts fonctionnaires des deux pays souriaient, les appareils photos crépitaient. La crise monétaire passée, il s'agissait de convaincre du bien-fondé du compromis de Bruxelles et de la chaleur des relations franco-allemandes.

Alignés à la tribune devant les journalistes, la partie allemande (Theo Waigel, ministre des finances, Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, Günter Rexrodt, ministre de l'économie) et la partie française (Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France) y sont allés de leurs déclarations. Seul Gert Haller, secrétaire d'Etat aux finances en Allemagne et Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor français et actuellement président du comité monétaire européen, n'ont pas pris la parole. Le message était triple : l'assouplissement des règles du SME annoncé lundi matin pour mettre fin aux attaques spéculatives était une bonne solution, la coopération franco-allemande sort renforcée de l'épreuve, et l'économie des deux pays est sur le point de sortir de la récession.

Theo Waigel a même été jusqu'à remercier la France de sa *« contribution »* à la bonne solution de Bruxelles, ajoutant que *« sans la France, elle n'aurait pas été trouvée »*. Edmond Alphandéry a, pour sa part, rappelé combien il avait *« apprécié les efforts de la délégation allemande pour trouver une solution à la crise monétaire »*. Le ministre de l'économie s'est également déclaré convaincu qu'en matière d'activité économique, le pire est désormais derrière nous. Une conviction partagée par M. Rexrodt. M. Schlesinger, lui, n'a pas masqué son soulagement en rappelant que grâce à la nouvelle marge de fluctuation élargie à 15 %, *« la Bundesbank était dégagée de son obligation d'intervention »*.

### Respecter les critères de convergence

En dépit des remous monétaires et de la mauvaise conjoncture économique, Français et Allemands se sont engagés à respecter les critères de convergence des économies, prévus par le traité de Maastricht : limitation des déficits budgétaires, de la dette publique, maîtrise de l'inflation, des taux d'intérêts, stabilité du taux de change. Critères que ni l'Allemagne ni la France, pas plus que la quasi-totalité des Douze à l'exception du Luxembourg, ne respectent pour l'instant. Cependant, pour M. Waigel, comme pour le chancelier Kohl qui s'est exprimé depuis l'Autriche où il se trouvait en visite, l'avancée vers l'union économique et monétaire doit être poursuivie.

### Création d'un groupe de réflexion

L'atmosphère étant décidément chaleureuse, les ministres ont également annoncé la création d'un groupe de réflexion sur la *« situation et les perspectives de l'appareil productif des deux pays »*, afin d'analyser la compétitivité des entreprises, leurs moyens de faire face à la rapidité de l'innovation technique... Le groupe, présidé par l'ancien ministre de l'industrie Roger Fauroux et par le docteur Eekhoff, secrétaire d'Etat au ministère de l'industrie allemand, réunira des grandes entreprises et chercheurs des deux pays, et rendra ses conclusions en décembre.

Heureuse coïncidence pour le gouvernement français, l'annonce de l'annulation partielle du nouveau statut de la Banque de France a été rendue publique par le Conseil constitutionnel une fois que les ministres allemands, précédés par les motards de la République, eurent pris le chemin de l'aéroport.

F. L.

□ **Erratum.** – Dans l'article consacré à *« la relance du débat sur la politique économique »* publié dans nos éditions du 4 août, page 14, il fallait lire « ... *ce qui fait passer le plan Balladur d'un effet légèrement restrictif sur l'activité à un effet légèrement positif* ». Nous avions écrit par erreur *« légèrement négatif »*.

## Préserver la construction européenne

*Suite de la première page*

Ils doivent aussi arrêter à la majorité qualifiée, sur recommandation de la Commission, les grandes orientations de politique économique de la Communauté. Le Traité donne à la Commission les moyens d'interdire au conseil européen de se dérober. Le souci de M. Delors est d'éviter que la deuxième étape de l'UEM démarre *« dans l'hypocrisie »* et, si possible, de faire repartir le système monétaire européen (SME) sur des bases à nouveau opérationnelles, l'idéal étant de revenir aussitôt que possible aux marges de fluctuations étroites de 2,25 % de part et d'autre des cours pivots.

Car le « nouveau SME », celui résultant des décisions prises dans la nuit de dimanche 1er à lundi 2 août par les ministres des finances, n'est considéré à Bruxelles que comme un pis-aller, retenu faute de parvenir à s'entendre sur la formule que suggérait la Commission (mettre provisoirement le mark en congé du SME, ou, ce qui revient à peu près au même, élargir les seules marges s'appliquant à la devise allemande), afin de pouvoir tenir à distance la spéculation.

*« Une décision hautement regrettable, une défaite pour la Communauté, qui se trouve ainsi confrontée à un risque non négligeable »*, a déclaré lundi Henning Christophersen, vice-président de la Commission chargé des affaires économiques et monétaires, après avoir participé à la réunion des ministres des finances.

### La ferme volonté de réagir

La Commission est convaincue que le « marché unique », sans parler de la politique agricole commune (PAC), encore plus menacée, ne résistera pas au maintien dans la Communauté d'un système de changes flottants. Elle croit par ailleurs que les chefs d'entreprise demanderont vite qu'un effort soit fait pour mieux garantir la stabilité. *« Les milieux économiques ne supportent pas le désordre monétaire ; les échanges sont mis à mal par l'imprévisibilité »*, observe un haut fonctionnaire, qui ne prend visiblement pas au sérieux le penchant manifesté par certains industriels, notamment en France, pour un laisser-aller pouvant déboucher sur une dévaluation rampante et entraîner une reprise de l'inflation.

MM. Delors et Christophersen entendent donc indiquer leur ferme volonté de réagir et inviteront vendredi l'ensemble du collège à ratifier ce choix. Mais détermination n'implique pas précipitation. Dans l'immédiat, il faut vivre le moins mal possible avec le nouveau système, autrement dit voir comment les marchés vont l'accueillir et inviter les gouvernements à la sagesse.

### Le conflit de Blair House

*« La convergence des performances économiques est toujours aussi importante pour le bon fonctionnement du marché unique, même si l'élargissement des marges de change la rend moins facile. Il est essentiel d'éviter des dévaluations en chaîne, de faire en sorte que les Etats membres n'utilisent pas le système comme un moyen pour renationaliser leurs économies »*, explique M. Christophersen. *« On a fixé la bande de fluctuations à 15 % pour se débarrasser de la spéculation, mais les Etats membres seraient fous d'exploiter sans réserve les marges ainsi offertes »*, renchérit un de ses collaborateurs.

L'arrangement conclu dimanche substitue l'auto-discipline à des règles imposées par l'extérieur, celles-là qui régissaient jusqu'alors le SME. On ignore comment les autorités nationales vont se comporter. *« Comment*, souligne un de nos interlocuteurs, *va jouer au cours des semaines à venir la dialectique taux d'intérêt-taux de change? »* Les Français sauront-ils résister à la tentation de réduire rapidement et fortement les taux d'intérêt, ce qui entraînerait une forte dépréciation du franc et pourrait relancer l'inflation? Parviendront-ils à rétablir une étroite concertation avec les Allemands?

La Commission est d'autant moins pressée de préciser ses intentions qu'elle a apparemment le sentiment que la solution de sauvetage retenue, aussi mauvaise soit-elle, satisfait politiquement tout le monde ou presque. Les Allemands se trouvent libérés, enchantés qu'on ne leur rappelle plus à tout bout de champ leurs obligations, la nécessité, puisqu'ils prétendent croire encore à la construction européenne, de ne pas faire supporter à leurs partenaires la part la plus lourde du coût de la réunification.

Edouard Balladur, de son côté, peut espérer satisfaire les deux camps de sa majorité. A ceux-là qui, surtout au sein du RPR, penchent pour *« l'autre politique »*, comme on dit, il peut faire valoir que les taux d'intérêt vont pouvoir baisser, que la France ne subit plus le carcan imposé par la Bundesbank; on chuchote même à Bruxelles, que, très soucieux d'échapper à cette accusation, il a été de ceux qui ont insisté pour que la marge de change autorisée soit élargie à 15 % et non à 10 % comme il avait été envisagé. Aux « Européens », il expliquera que l'essentiel a été préservé, que la solution de sauvetage est temporaire et le retour au vrai SME bel et bien programmé.

Autre raison de se donner le temps de la réflexion, la Commission, avant d'engager la contre-attaque sur le terrain monétaire, préférerait être au clair sur la façon dont peut tourner le conflit opposant la France à ses partenaires au sujet du pré-accord agricole, dit de « Blair House », qu'elle a conclu en novembre dernier avec les Etats-Unis afin de rendre possible la conclusion de l'Uruguay Round.

### Une voie à trouver

Le gouvernement français, poussé à l'intransigeance par les organisations paysannes, mais aussi par la droite de sa majorité, répète depuis son entrée en fonctions, que ce pré-accord est inacceptable, alors que les autres Etats membres, l'Allemagne en tête, très soucieux de mener à terme l'Uruguay Round, refusent jusqu'ici d'envisager une réouverture de la négociation. *« Les Allemands, un peu repentants, viendront-ils finalement au secours des Français sur Blair House? »*, s'interroge un de nos interlocuteurs.

Quoi qu'il en soit, il y a là une autre source potentielle de tensions graves à l'intérieur de la Communauté et on comprend que la Commission ne veuille pas brûler ses cartouches tant que cette hypothèque n'est pas levée.

C'est donc vers le mois de novembre, en possession d'informations aujourd'hui indisponibles, que la Commission fournira

et allemands
is de Bruxelles

et la réunion du conseil économique et financier à Bercy

# Un entretien avec le ministre allemand de l'économie

## « La France doit prendre garde à ne pas faire porter à d'autres la responsabilité de ses propres problèmes », nous déclare Günter Rexrodt

*Le maintien du SME et de la perspective de la monnaie unique : tels ont été les objectifs de l'Allemagne lors de la crise monétaire que vient de vivre l'Europe, explique dans un entretien au Monde le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt. Tout en confirmant ces objectifs, le ministre allemand, qui participait mardi 3 août à Paris au conseil économique et financier franco-allemand, rejette les analyses qui font porter à la Bundesbank ou aux conditions de la réunification allemande la responsabilité de la crise.*

***« Le compromis de Bruxelles est considéré par certains comme une victoire des Allemands qui auraient obtenu tout ce qu'ils souhaitaient, la mort du SME en particulier. Qu'en pensez-vous ?***

– Je rejette totalement ces analyses. D'abord, il n'y a pas de guerre, ni de bataille, et donc ni vainqueur ni vaincu. Pour notre part, nous n'avons jamais revendiqué une position dominante dans le SME. Quand, par exemple, il y a quelques semaines, certaines voix ont expliqué que le franc allait se substituer au mark comme ancre du système, nous avons réagi avec une grande modération. Face à la crise monétaire de ces derniers jours, nous n'avons jamais cherché une confrontation avec quiconque. Nos objectifs étaient de maintenir le SME et d'épargner aux Français une dévaluation qui ne se justifiait pas. Nous avons toujours considéré que la parité entre le franc et le mark était correcte. Ce n'était malheureusement pas l'avis des spéculateurs. Un changement était indispensable.

» La solution adoptée à Bruxelles, l'élargissement des marges de fluctuation, était la moins compliquée. Elle permet à la France de ne pas perdre la face. Ce n'est pas un échec du SME. Le système a subi un changement de principe, mais cela est provisoire.

***– M. Major, premier ministre britannique, dit que, désormais, le calendrier de l'union monétaire est caduc. Etes-vous d'accord avec lui ?***

– Il est vrai que les décisions de Bruxelles vont provoquer un certain retard dans le cheminement prévu par le traité de Maastricht vers l'Union économique et monétaire. Il sera difficile de respecter les délais prévus pour la deuxième étape. Il faudra aller vite, le plus vite possible. Nous ne devons pas ensuite abandonner nos efforts pour parvenir à la troisième étape, la monnaie unique. Il s'agit d'un processus historique. Nous ne sommes pas, dans ce domaine, à un ou deux ans près. Mais pour marcher ensemble le jour venu, nous aurons besoin d'une monnaie unique.

***– L'Institut monétaire européen (IME) doit ouvrir ses portes le 1er janvier. Sera-t-il en Allemagne, à Francfort ?***

– C'est notre souhait. Il est justifié. Les pays européens se dotent de banques centrales en s'appuyant sur le modèle de la Bundesbank. L'Allemagne n'a sur son territoire que peu d'institutions européennes, contrairement à la France, particulièrement bien dotée, ou même à la Belgique ou à la Grande-Bretagne.

***– Par sa décision – celle de ne pas réduire son taux d'escompte jeudi – la Bundesbank a provoqué la crise. N'était-ce pas, de sa part, une profonde erreur, au moins psychologique ?***

– Je n'ai pas à commenter les décisions de notre banque centrale, indépendante comme vous le savez. Mais je crois que si elle avait pris une autre décision, elle aurait aussi été critiquée et cela n'aurait sans doute pas empêché les spéculateurs d'attaquer le franc.

***– La crise actuelle a pour principale raison les conditions dans lesquelles a été organisée et financée la réunification des deux Allemagnes. Qu'en pensez-vous ?***

– C'est un non-sens. Premier élément : nous étions obligés de mener une politique organisant un transfert énorme de moyens de l'Ouest vers l'Est et cela en évitant un développement de l'inflation. Nous avons, dans une large mesure, réussi. Malgré ce gigantesque transfert, l'inflation n'a augmenté que d'à peine 1,3 point. Ce taux d'inflation relativement bas pour la monnaie d'ancrage du SME a été un incontestable facteur de stabilité en Europe. Deuxième élément, la réunification a ensuite créé au début, je vous le rappelle, un véritable boom économique dont la France et les autres pays européens ont largement profité. Il suffit de regarder leurs exportations.

» Les taux d'intérêt assez élevés en Allemagne jusqu'à il y a un an ont-ils enfin empêché la France de résoudre ses propres problèmes conjoncturels et structurels ? Je ne le pense pas. Des taux bas sont certes une condition à la croissance. Ils ne sont pas les seuls. Avec tout le respect que je dois à la France, je mets en garde contre le risque qu'il y a à faire porter à d'autres la responsabilité de ses propres problèmes.

***– La crise n'a-t-elle pas nui au couple franco-allemand ?***

– Non. Le gouvernement allemand, selon mon expérience, ne s'est jamais senti attaqué. Il n'a jamais eu l'impression que les relations franco-allemandes étaient assombries. Cela étant, comme dans une famille, il y a parfois dans un couple des disputes. C'est naturel. Il faut vivre avec.

***– Etes-vous favorable à une appréciation supplémentaire du mark, un instrument de lutte contre l'inflation ?***

– Nous n'avons aucun intérêt particulier ni à une appréciation ni à une dépréciation du deutschemark. Sa valeur dans le SME était vraiment la bonne. Maintenant, si la situation nouvelle doit avoir un avantage pour l'Allemagne, c'est que nous allons pouvoir mener notre politique anti-inflationniste avec une plus grande indépendance. Nous avons moins besoin de prendre en considération les intérêts de nos voisins, même si ce n'était pas notre but.

***– La France doit-elle profiter de sa liberté retrouvée pour relancer son activité en baissant ses taux d'intérêt ?***

– Je n'ai pas à faire de recommandations au gouvernement français. Je suis dans ce domaine un simple spectateur. Et j'observe qu'effectivement, pour la France, les marges d'action se sont élargies, mais pas excessivement. Il y a des possibilités de baisse des taux d'intérêt. Mais il ne faut pas croire à l'illusion selon laquelle un bas niveau du loyer de l'argent signifie un investissement élevé.

» Il faut aussi savoir que les objectifs de convergence entre la France et l'Allemagne sont maintenus. Mardi à Paris lors du conseil franco-allemand, nous avons réaffirmé notre volonté de convergence non seulement monétaire, mais aussi en matière de politique de croissance et d'emploi.

***– Ne craignez-vous pas une série de dévaluations compétitives entre pays européens ?***

– Un flottement généralisé des monnaies aurait conduit à ce risque. Mais avec le maintien du SME, de cours limites et d'interventions, ce risque est réduit.

***– L'Allemagne a discuté directement avec les Américains dans le domaine des télécommunications. N'est-elle pas tentée de mener une politique commerciale autonome ?***

– Absolument pas. Nous sommes membres de la CEE. Nous sommes par principe partisans de marchés ouverts. Il y a, avec certains pays, des différences. Je serais ainsi très heureux s'il y avait aussi une plus forte convergence entre la France et l'Allemagne sur la question des échanges commerciaux. Dans les négociations autour du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), je crois en tout cas que la France a compris qu'une solution cette année est indispensable dans l'intérêt de tous. Il faut trouver un compromis. Il existe des propositions acceptables dans la plupart des domaines de la négociation (accès au marché, services, marchés publics, arbitrage international). Il reste l'agriulture : j'espère que la France sera prête à certaines concessions. »

Propos recueillis par
**ERIK IZRAELEWICZ**
et **FRANÇOISE LAZARE**

ses armes en vue du Conseil européen de décembre. Les deux rapports qu'elle rédigera dans le cadre de l'UEM ne ressembleront pas aux documents de routine auxquels on aurait pu s'attendre si la tempête du week-end dernier ne s'était pas produite. Les intentions de Bruxelles, à ce stade, sont certainement de proposer une voie pour à nouveau encadrer le marché des changes par des disciplines strictes.

Mais que fera la Commission si, dans l'intervalle, la situation s'est encore dégradée, rendant peu praticable une telle consolidation du SME ? Certains n'excluent pas alors, comme unique voie de salut, qu'elle suggère *« un raccourci »*, à savoir la mise en place accélérée d'une Union économique et monétaire à cinq ou six, la France, l'Allemagne, les pays du Bénélux, peut-être l'Italie.

Tout en n'ignorant pas les risques inhérents à une telle tentative pour forcer le destin : les peuples de la vieille Europe, Français et Allemands en tête, frappés par la récession, déçus par les tribulations du traité de Maastricht, sont aujourd'hui troublés, mal préparés, et peut-être pas en mesure d'accepter un tel saut qui impliquerait probablement une intégration politique importante, allant au-delà – ce serait le prix pour convaincre Bonn – de celle que prévoit le traité de Maastricht.

Pour obtenir l'adhésion de l'opinion publique, un plan de relance de la construction européenne ne pourra, en tout état de cause, se limiter à la restauration de la coopération monétaire. On mobilise difficilement les nations sur la seule idée d'une monnaie unique, encore moins lorsque le chômage frappe aussi durement qu'aujourd'hui. La Commission, Jacques Delors en tête, en est parfaitement consciente qui prépare, conformément au mandat que lui a confié le conseil européen de Copenhague, un Livre blanc sur les mesures structurelles à envisager, aux niveaux national et communautaire, pour renforcer la compétitivité de l'économie européenne et stimuler l'emploi.

C'est là un exercice auquel le président de la Commission accorde la plus grande attention, mais qu'il distingue de celui qui portera sur la remise en ordre de la coopération monétaire. Voici une semaine, le second, et pour cause, n'était pas encore prévu.

Il vient s'ajouter à un ordre du jour chargé, lequel fera de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de décembre un rendez-vous d'une portée exceptionnelle pour l'avenir de l'aventure européenne : celui du redressement, ou bien, qui sait, celui d'un nouveau départ, sur des bases différentes, en envisageant peut-être déjà une configuration révisée ; une rupture dont il faudrait alors se hâter de préciser le contenu avant l'élargissement programmé de la Communauté.

**PHILIPPE LEMAITRE**

Alors que la Bundesbank continue à assouplir le crédit

# Le franc poursuit son redressement sur les marchés des changes

Le franc continuait à se redresser mercredi 4 août sur les marchés des changes, qui ont retrouvé un certain calme depuis lundi, après des séances d'intense spéculation. Monté juqu'à 3,53 francs lundi, le cours de la monnaie allemande revenait à 3,48 francs mardi (3,4931 francs au cours indicatif de la Banque de France) et jusqu'à 3,46 francs mercredi matin. Les opérateurs ont prêté peu d'attention à l'annulation partielle par le Conseil constitutionnel du nouveau statut de la Banque de France. Ils sont surtout soucieux de prendre leurs bénéfices, c'est-à-dire de revendre les marks acquis à leur ancien plafond contre francs dans le SME (3,43 francs), pour un cours aujourd'hui meilleur.

Mercredi matin, la Bundesbank a par ailleurs donné un nouveau signe d'assouplissement du crédit, en allouant des pensions à un mois sur le marché monétaire allemand au taux de 6,70 %, soit en deçà du taux de l'escompte, fixé à 6,75 %. C'était l'annonce du maintien de ce dernier taux, alors que les marchés attendaient une baisse, qui avait provoqué jeudi 29 juillet l'intensification de la crise monétaire.

# ÉCONOMIE

## La crise du SME et les réactions politiques

POINT DE VUE

## Ressusciter la majorité de Maastricht

par Brice Lalonde

A nouveau la vie politique française est saisie d'une question qui la divise autrement que le clivage gauche-droite. Faut-il changer de politique monétaire ? Et à nouveau les néo-nationalistes polarisent le refus de la discipline monétaire tandis que le gouvernement campe stoïquement sur l'orthodoxie, soutenu par l'ensemble des voix autorisées, mais si timidement qu'on s'attend à des revirements. Un an après le référendum sur l'Europe, ne faut-il pas ressusciter la majorité de Maastricht et affirmer un projet européen vigoureux plutôt que de voir s'effilocher les espérances qui nous restent ?

Aujourd'hui, des sommes inouïes se déplacent à la vitesse de la lumière pour être investies là où les profits sont les plus sûrs ou les plus élevés. Cette croissance du secteur financier est aussi le résultat d'une vive compétition opposant les systèmes économiques pour attirer les capitaux, plus rares que les hommes ou les ressources naturelles. Pour mener la lutte contre les bas salaires, les pays développés remplacent le travail par des machines coûteuses qu'il faut payer avec de l'argent emprunté et bien rémunéré. L'absence d'inflation, des taux d'intérêt substantiels, une fiscalité complaisante sont donc devenus des signes d'une économie en bonne santé aussi importants que la panoplie habituelle : stabilité politique et sociale, équilibre des comptes, croissance énonomique, etc. Qu'on soit de droite ou de gauche...

Mais la sauvagerie de cette course au capital est désastreuse. Elle signifie trop clairement une priorité accordée à l'argent qui se traduit par l'injustice fiscale, le chômage et, pour finir, une insuffisance de consommation décourageante pour les entrepreneurs. Il faut donc que la communauté internationale s'accorde pour la réguler, sans doute en la taxant, tout en atténuant la concurrence planétaire des salaires. Il faut également qu'elle organise un système monétaire permettant d'éviter que la mesure des transactions dépende elle-même de transactions. Je souhaite que cet effort s'accompagne d'une redéfinition de la comptabilité et des agrégats économiques tenant compte de l'écologie et de la cohésion sociale.

### « Nous n'avons pas été clairvoyants »

Une aussi vaste remise en ordre ne sera pas spontanée. Je ne vois pas d'autre instance que l'Europe pour commencer le travail. Au fond, ceux qui voudraient nous extraire des disciplines transnationales sous prétexte d'indépendance nationale sont précisément ceux qui démissionnent devant le libre-échangisme généralisé. Il y avait finalement plus de volonté politique dans le SME que dans mainte image d'Epinal. Ce qui est clair cependant, c'est que l'Europe est encore loin du compte. Il en faut beaucoup plus, ou pas du tout. Le contrôle des changes n'aurait dû être abandonné qu'avec la monnaie unique. On voit mal comment tenir un système de parités fixes en laissant les capitaux du monde entier voleter d'une devise à l'autre.

Seconde erreur, il n'y a pas assez de débat européen public. L'Allemagne a payé sa réunification trop cher et répercute ce coût sur les pays voisins. Qu'il y ait solidarité européenne avec l'Allemagne, quoi de plus normal ? Après tout, l'ancrage dans l'Europe des anciens pays de l'Est est une nécessité historique. Mais il fallait un sommet européen pour en discuter et, sans doute, englober cet effort dans un plan Marshall stimulant, plutôt que dans une diète déflationniste généralisée.

Nous n'avons pas été clairvoyants et nous voici, comme d'habitude en politique, obligés de choisir de deux maux le moindre. Attention cependant à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain : que le franc fort doive en rabattre ne signifie pas la victoire du franc faible ; et si les taux d'intérêt baissent, ce n'est pas pour autant que le chômage recule tant les investissements modernes créent peu d'emplois.

Comprenons que nous sommes simplement dans une phase d'assouplissement rendue nécessaire par l'imprudence de nos gouvernants : ils ont cru que tout tiendrait sans contrôle des changes, sans harmonisation des taux, sans monnaie européenne, sans convergence économique, sans union politique. Eh bien, ça tenait tant qu'il faisait beau, mais il a fallu lâcher de la toile aux premiers coups de vent.

Que dit maintenant la météo ? Elle est plutôt mauvaise. Dès lors, nous avons le choix entre le renforcement des solidarités européennes et le chacun-pour-soi. Si les forces centrifuges et nationalistes s'accentuent, il y aura un moment où il deviendra intenable d'être européen. Quand chacun ne s'occupe que de soi, il est suicidaire d'être altruiste. Pourtant, avons-nous d'autre avenir que l'Europe ? C'est pourquoi j'estime indispensable qu'un parti européen se crée en France, bousculant les clivages politiques partisans. Ce parti doit proposer une relance politique européenne simple et forte, immédiate, appuyée par des partenaires dans les pays voisins. Cette tâche est prioritaire. La génération Ecologie est aussi la génération Europe. Que revienne le temps du courage en politique.

► Ancien ministre de l'environnement, Brice Lalonde est président de Génération Ecologie.

## Laurent Fabius : un « coup d'arrêt grave »

Laurent Fabius, député PS de Seine-Maritime, a affirmé mardi 3 août dans un communiqué qu'*« une initiative rapide de nature politique est indispensable »* pour *« éviter que ce coup d'arrêt grave »* que représente l'élargissement des marges de fluctuation du SME *« ne vienne remettre en cause toute la construction européenne »*. L'ancien premier ministre socialiste ajoute qu'*« une baisse significative des taux d'intérêt s'impose »* afin de *« tirer parti de la situation nouvelle pour relancer l'activité économique et l'emploi »*.

□ **Philippe Herzog (PC) : *« Urgence de réformes radicales »*.** – Philippe Herzog, membre du bureau politique du Parti communiste français (PCF), chargé des questions économiques, a estimé, mardi dans un communiqué, que *« la crise européenne est excessivement grave »* et qu'il y a *« urgence de réformes radicales »*. Rappelant l'opposition du PCF au flottement des monnaies et sa revendication d'une réforme du SME *« visant à empêcher la domination insolente du mark »*, M. Herzog se prononce pour *« une véritable coopération monétaire européenne »*.

□ **Max Gallo (Mouvement des citoyens) : *« Désaveu »*.** – Max Gallo, porte-parole du Mouvement des citoyens, a déclaré dans une interview publiée le 2 août par *le Figaro* que *« ces secousses monétaires sont, à l'évidence, le désaveu apporté par la réalité à tous les discours, de gauche comme de droite ou du centre, tenus sur Maastricht »*.

□ **Le MRG : *« Rodomontades »*.** – Le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) a déclaré le 2 août dans un communiqué que *« les rodomontades de l'actuelle majorité, avant et après les législatives, se sont brisées sur la réalité des faits »*. Estimant que *« les décisions de Bruxelles aboutissent à une dévaluation de fait du franc »*, le MRG en conclut que le gouvernement *« a démontré qu'il ne savait pas imposer sa volonté à ses partenaires allemands »*.

## La polémique sur l'ouverture de Virgin le dimanche

## *Méga-astreinte pour Megastore*

Quatre millions de francs d'astreinte en cas d'ouverture le dimanche ! Le tribunal de grande instance de Paris n'y est pas allé de main morte pour faire plier Virgin, qui persiste à garder les portes de son magasin des Champs-Elysées à Paris ouvertes le jour du Seigneur.

En multipliant par seize son astreinte initiale, la justice a voulu frapper un grand coup et *« tirer les conséquences du non-respect »* par Virgin de ses décisions antérieures. Dans son ordonnance du mardi 3 août, Jean-Pierre Marcus, vice-président du tribunal de grande instance, précise que, compte tenu du *« peu de cas »* fait par la chaîne de son ordonnance du 23 juillet, il se réserve le droit de contrôler lui-même l'exécution de la nouvelle décision et de *« procéder à la liquidation de l'astreinte »*. En clair, de faire effectivement verser cette amende aux deux syndicats ayant intenté l'action en justice (la CFDT et la CGT). Virgin a immédiatement fait appel et annoncé son intention de passer outre dimanche prochain.

La tournure prise par les événements est ubuesque. Face à un groupe qui annonçait publiquement son intention de violer la réglementation en vigueur, les syndicats ne pouvaient rester sans réagir. Vu l'importance de la somme demandée à Virgin, ils ont des chances d'arriver à leurs fins, comme ils ont réussi à le faire en d'autres temps avec d'autres contrevenants.

Si on peut contester l'attitude de Virgin dans ce dossier, force est de reconnaître que le Megastore n'a pas tort lorsqu'il dénonce l'absurdité des décisions successives le frappant : autorisé à ouvrir pendant un an, interdit brusquement ensuite par arrêté préfectoral. Néanmoins, il est difficile de suivre la direction du groupe lorsqu'elle assure que *« la solution* [NDLR : au problème du travail du dimanche] *ne peut venir des tribunaux, mais du gouvernement qui doit choisir entre le bon sens et les groupes de pression »*. Pour deux raisons au moins : d'une part, les tribunaux sont intervenus dans ce dossier uniquement parce que les textes n'étaient pas respectés ; d'autre part, Virgin et les autres entreprises ayant milité en faveur de l'ouverture le dimanche constituent au moins autant un groupe de pression que les syndicats.

Nul doute que la très jeune clientèle de Virgin considérera comme « ringard » d'être privée d'un de ses buts de promenade favoris : chaque dimanche, elle afflue chez Virgin, sur les Champs-Elysées, l'avenue dont le maire de Paris veut qu'elle redevienne *« la plus belle perspective et la plus belle promenade du monde »*.

FRANÇOISE VAYSSE

□ **La privatisation de la SEITA intéresserait *« naturellement »* le britannique BAT.** – Il serait *« naturel »* pour le géant britannique du tabac et de l'assurance BAT Industries de s'intéresser à la société française des tabacs SEITA si elle est privatisée, a indiqué le 2 août un porte-parole du groupe. Quant au niveau de participation, *« cela dépend de ce qui sera disponible »*, a-t-il ajouté, jugeant exagérées les rumeurs d'une participation majoritaire. D'ores et déjà, BAT et la SEITA ont des *« liens étroits »* dans la distribution en Allemagne et en Argentine.

□ **Privatisations : un comité pour sélectionner les banques conseils du gouvernement.** – Le ministère de l'économie a annoncé mardi 3 août l'installation d'un *« comité de sélection »* chargé d'examiner les candidatures présentées par les banques pour conseiller le gouvernement sur les privatisations. Pour celles relatives à la privatisation de la Banque nationale de Paris (BNP) et de Rhône-Poulenc, ce comité sera présidé par André Blanc, inspecteur général des finances et déjà membre de la commission de la privatisation (*le Monde* du 31 juillet). Les autres membres de ce comité sont Marie-Dominique Hagelsteen, conseiller d'Etat, Jean Picq, conseiller-maître à la Cour des comptes, Patrick Durand et Francis Mayer, sous-directeurs à la direction du Trésor.

## Le marché automobile français

## Les ventes de voitures neuves en baisse de 17,1 % en sept mois

Avec 193 700 voitures particulières neuves immatriculées en juillet, le marché automobile français a reculé de 13,6 % par rapport à juillet 1992. A nombre de jours ouvrables comparable, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CFCA) note que le tassement pour ce mois n'est plus que de 9,5 %. Toutefois, selon les premiers chiffres provisoires, sur les sept premiers mois de l'année, le recul est de 17,1 % par rapport à la période correspondante de 1992 comme l'indique le tableau. Parmi les constructeurs français, le groupe PSA a plus souffert que son concurrent Renault. Dans sa gamme, Peugeot a enregistré un recul de 19,9 % de ses immatriculations et Citroën de 17,3 %. Renault s'affiche comme le premier constructeur et connaît une inflexion moins forte de ses ventes (– 12,7 %).

La part de marché des constructeurs nationaux est de 61 % contre 39 % pour les étrangers. Ces derniers en moyenne ont subi un recul plus important sur cette période (18,9 % contre 15,9 % pour les français).

| MARQUES | 7 mois 1992 | 7 mois 1993 | Variation en % | Part de marché % |
|---|---|---|---|---|
| PSA (Peugeot-Citroën) | 370 757 | 300 500 | – 18,9 | 29,8 |
| Renault | 359 794 | 314 100 | – 12,7 | 31,2 |
| Total Voitures françaises (1) | 730 862 | 614 600 | – 15,9 | 61 |
| Voitures étrangères | 484 393 | 392 600 | – 18,9 | 39 |
| Total général | 1 215 255 | 1 007 200 | – 17,1 | 100 |

*(1) Y compris des véhicules de petits constructeurs (source : Comité des constructeurs français d'automobiles).*

## INDICATEURS

### BRÉSIL

● **Monnaie : le cruzeiro modifié.** – Le cruzeiro a perdu trois zéros le 1er août, prenant le nom de « cruzeiro real ». Ce changement est le quatrième en sept ans. Il a été rendu nécessaire par l'hyperinflation qui atteint actuellement 30 % par mois. La devise nouvelle brésilienne s'échange désormais à 1 cruzeiro contre 0,09 franc.

### ÉTATS-UNIS

● **Indice composite : + 0,1 % en juin.** – L'indice composite des principaux indicateurs économiques a augmenté de 0,1 % en juin par rapport à mai. Ce baromètre, censé préfigurer l'évolution de la conjoncture au cours des six à neuf prochains mois, avait reculé – après révision – de 0,4 % en mai par rapport à avril. L'indice composite connaît depuis le début de l'année une évolution en dents de scie. Il avait ainsi nettement reculé en janvier et mars mais avait progressé en février et avril.

### FRANCE

● **Réserves de changes : 344 milliards de francs fin juin.** – Les avoirs officiels de change s'élevaient à la fin du mois de juin à 344,05 milliards de francs contre 327,77 milliards fin mai, soit une augmentation de 16,27 milliards en un mois. En un an (juin 1993 comparé à juin 1992), les avoirs officiels de change avaient augmenté de 18,8 milliards de francs.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 4 août ↓ Hésitation

Le marché boursier était hésitant mercredi 4 août, les investisseurs étant partagés, satisfaits par la bonne tenue du franc face au mark mais un peu déçus de ne pas voir les taux d'intérêt se détendre rapidement. Toutefois, des gestionnaires n'hésitaient pas à envisager une baisse très rapide du loyer de l'argent et parlaient même du jeudi 5 août, lors de l'adjudication par la Banque de France de bons du Trésor. Après avoir ouvert en hausse de 0,31 %, l'indice CAC 40 virait au rouge, perdant 0,38 % en début d'après-midi à 2 104,57 points. L'activité était moins soutenue que lors des journées précédentes. Parmi les valeurs en hausse figuraient des titres comme Sextant Avionique, Cerus, Navigation Mixte et Roussel-Uclaf. Ce groupe pharmaceutique filiale de Hoechst profite de l'annonce de résultats semestriels en hausse. Pour les six premiers mois, la firme a enregistré un bénéfice net de 470 millions, non comparable aux 188 millions de la même période de 1992 mais en progression de 38,5 % à périmètre comparable. Le chiffre d'affaires s'établit à 7,8 milliards de francs, en hausse de 6,3 % et de 5,1 % à périmètre comparable.

En revanche, le groupe chimique Rhône-Poulenc, qui figure parmi les futures privatisables, a été affecté par les déclarations de son président Jean-René Fourtou aux *Echos*. Dans cette interview au quotidien économique, M. Fourtou déclare craindre un recul des profits en 1993, alors qu'il espérait encore en début d'année une hausse. Un message destiné directement à la Bourse, où le titre Rhône-Poulenc avait fortement progressé ces derniers temps.

## NEW-YORK, 3 août = Stable

Wall Street est demeurée stable mardi 3 août après avoir évolué en dents de scie durant la majeure partie d'une journée peu active, les opérateurs ayant marqué une pause après la hausse enregistrée la veille. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 561,27 points, en hausse de 0,28 point. Quelque 253 millions de titres ont été échangés.

Les valeurs en hausse ont dépassé celles en baisse : 1 033 contre 919, et 637 actions sont restées inchangées. Selon les gestionnaires, les prises de bénéfice ont été compensées par des achats de titres boursiers en raison d'une baisse des taux d'intérêt sur le marché obligataire.

L'annonce d'une hausse de 0,1 % seulement de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en juin a provoqué une réaction immédiate sur le marché obligataire, faisant tomber les taux d'intérêt à un nouveau plancher. Les experts tablaient généralement sur une progression de 0,3 % de cet indice. Le compromis sur le plan de réduction du déficit budgétaire, annoncé lundi soir par les responsables démocrates du Congrès, a contribué à cette détente. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, a reculé à 6,52 % contre 6,55 % lundi soir.

| VALEURS | COURS DU 2 août | COURS DU 3 août |
|---|---|---|
| Alcoa | 71 3/4 | 73 1/2 |
| ATT | 63 3/4 | 63 1/4 |
| Boeing | 39 | 38 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 33 | 32 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 48 7/8 | 48 3/4 |
| Eastman Kodak | 54 1/4 | 54 3/4 |
| Exxon | 66 1/8 | 65 1/4 |
| Ford | 54 5/8 | 54 5/8 |
| General Electric | 99 | 98 5/8 |
| General Motors | 48 5/8 | 48 1/4 |
| Goodyear | 42 | 41 5/8 |
| IBM | 44 | 43 3/8 |
| ITT | 90 1/4 | 89 3/4 |
| Mobil Oil | 74 5/8 | 73 7/8 |
| Pfizer | 59 5/8 | 59 5/8 |
| Schlumberger | 63 7/8 | 63 3/8 |
| Texaco | 63 1/4 | 62 3/8 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 142 1/2 | 143 3/4 |
| Union Carbide | 18 5/8 | 18 1/2 |
| United Tech. | 55 7/8 | 57 |
| Westinghouse | 15 5/8 | 15 3/8 |
| Xerox Corp. | 73 1/4 | 72 1/4 |

## LONDRES, 3 août = Pause

Les valeurs ont marqué une pause mardi 3 août au Stock Exchange, consolidant les gains dus à la réorganisation du Système monétaire européen (SME) lundi. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 3,3 points (0,1 %) à 2 945, soutenu en fin de séance par des achats des fonds d'investissement américains.

L'annonce d'une hausse de 1,5 % de la masse monétaire britannique en juillet, portant sa progression sur un an à 4,8 %, a montré que la reprise économique se poursuit et qu'une baisse immédiate des taux d'intérêt n'est pas indispensable. La tendance reste cependant soutenue par l'anticipation de baisses du loyer de l'argent dans d'autres pays d'Europe. Les fonds d'Etat ont gagné près d'un point par endroits. Au cours de la séance, 798,8 millions de titres ont été échangés contre 691,2 millions la veille.

Les banques ont progressé après l'annonce d'un doublement du bénéfice imposable de National Westminster au premier semestre.

| VALEURS | Cours du 2 août | Cours du 3 août |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,76 | 5,78 |
| B.P. | 3,10 | 3,08 |
| B.T.R. | 3,83 | 3,83 |
| Cadbury | 4,73 | 4,75 |
| De Beers | 13 | 12,8 |
| Glaxo | 5,32 | 5,32 |
| G.U.S. | 38,13 | 38,13 |
| I.C.I. | 6,89 | 6,74 |
| Reuters | 14,38 | 14,60 |
| RTZ | 6,88 | 6,88 |
| Shell | 6,45 | 6,48 |
| Unilever | 9,90 | 9,82 |

## TOKYO, 4 août ↑ Petite progression

La Bourse de Tokyo a terminé la séance en hausse mercredi 4 août, le Nikkei clôturant en progression de 139,91 points, soit 0,7 % à 20 497,55 points. Cette légère progression, mercredi, était due à des achats largement répartis liés à des anticipations de baisse des taux. Cependant, les prises de bénéfices ont constamment repoussé le Nikkei sous la barre des 20 500 points.

Selon les gestionnaires, les investisseurs ont profité de la pause du yen après sa hausse récente pour acheter des valeurs nippones. « Le sentiment est assez haussier, mais le marché manque de l'énergie nécessaire pour sortir de sa fourchette actuelle », entendait-on dans les salles de marché. Au même moment, le ministère des finances japonais annonçait un excédent record des comptes courants extérieurs japonais au premier semestre 1993 de 67,5 milliards de dollars, soit une hausse de près de 19,8 % sur la même période de 1992.

| VALEURS | Cours du 3 août | Cours du 4 août |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 380 | 1 380 |
| Bridgestone | 1 240 | 1 260 |
| Canon | 1 340 | 1 360 |
| Fuji Bank | 2 580 | 2 580 |
| Honda Motors | 1 380 | 1 400 |
| Matsushita Electric | 1 310 | 1 350 |
| Mitsubishi Heavy | 680 | 888 |
| Sony Corp. | 4 410 | 4 460 |
| Toyota Motors | 1 660 | 1 670 |

## CHANGES

### Dollar : 5,88 F ↓

Le dollar était en recul mercredi 4 août s'échangeant à 5,88 francs contre 5,9400 francs la veille à Paris (au cours indicatif de la Banque de France) et à New-York. Le franc français continuait de se rétablir sur le marché des changes parisien à 3,4640 francs pour un deutschemark contre 3,4853 francs la veille, sous l'effet de prises de bénéfices.

| FRANCFORT | 3 août | 4 août |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,7130 | 1,7103 |

| TOKYO | 3 août | 4 août |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 104,35 | 104,85 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 août) ...... 10 1/16 % - 10 5/16 %

New-York (3 août) ...... 3,13 %

## BOURSES

| | 2 août | 3 août |
|---|---|---|
| (SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC | 572,1 | 572,1 |
| (SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40 | 2 129,03 | 2 118,58 |

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

| | 2 août | 3 août |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 560,99 | 3 561,27 |

LONDRES (Indice « Financial Times »)

| | 2 août | 3 août |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 2 941,70 | 2 945 |
| 30 valeurs | 2 329 | 2 329 |
| Mines d'or | 247,30 | 234,2 |
| Fonds d'Etat | 99,29 | 99,88 |

FRANCFORT

| | 2 août | 3 août |
|---|---|---|
| Dax | 1 815,08 | 1 843,43 |

TOKYO

| | 3 août | 4 août |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 20 357,64 | 20 497,55 |
| Indice général | 1 657,22 | 1 671,64 |

## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 5,9150 | 5,9190 | 5,9790 | 5,9870 |
| Yen (100) | 5,6484 | 5,6559 | 5,7095 | 5,7220 |
| Ecu | 6,6378 | 6,6464 | 6,6409 | 6,6552 |
| Deutschemark | 3,4578 | 3,4628 | 3,4643 | 3,4722 |
| Franc suisse | 3,9291 | 3,9351 | 3,9568 | 3,9663 |
| Lire italienne (1000) | 3,7069 | 3,7125 | 3,6940 | 3,7027 |
| Livre sterling | 8,8886 | 8,8974 | 8,9237 | 8,9301 |
| Peseta (100) | 4,2771 | 4,2901 | 4,2377 | 4,2568 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 3 1/16 | 3 3/16 | 3 1/8 | 3 1/4 | 3 3/8 | 3 1/2 |
| Yen (100) | 3 1/8 | 3 1/4 | 3 1/8 | 3 1/4 | 3 | 3 1/8 |
| Ecu | 8 1/16 | 8 3/16 | 7 3/16 | 7 5/16 | 6 11/16 | 6 13/16 |
| Deutschemark | 6 11/16 | 6 13/16 | 6 9/16 | 6 11/16 | 6 1/2 | 6 5/8 |
| Franc suisse | 4 5/8 | 4 3/4 | 4 9/16 | 4 11/16 | 4 7/16 | 4 9/16 |
| Lire italienne (1000) | 9 1/8 | 9 3/8 | 8 11/16 | 8 15/16 | 8 1/2 | 8 3/4 |
| Livre sterling | 5 7/8 | 6 | 5 3/4 | 5 7/8 | 5 5/8 | 5 3/4 |
| Peseta (100) | 10 5/8 | 11 7/8 | 10 3/8 | 11 3/8 | 9 7/8 | 10 5/8 |
| Franc français | 9 | 9 5/8 | 7 1/4 | 7 3/4 | 6 1/4 | 6 7/8 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DE PARIS DU 4 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,41 % (2102,01)

### Règlement mensuel

| Dernier coupon(1) | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 01/08/93 | EDF-GDF 3% | 5500 | 5560 | +1,09 |
| 30/07/93 | B.N.P. (T.P) | 1070 | 1080 | +0,93 |
| 22/10/92 | Cr.Lyonnais(T.P.) | 1002 | 1005 | +0,30 |
| 24/10/92 | Renault (T.P.) | 2085 | 2080 | –0,24 |
| 01/10/92 | Rhone Poulenc(T.P) | 2299 | 2299 | — |
| 15/07/93 | Saint Gobain(T.P.) | 1090 | 1100 | +0,92 |
| 01/08/93 | Thomson S.A (T.P) | 982 | 980 | –0,20 |
| 16/07/93 | Accor 1 | 695 | 690 | –0,72 |
| 01/07/93 | Air Liquide 1 | 778 | 767 | –1,41 |
| 30/07/93 | Alcatel Alsthom 1 | 690 | 679 | –1,59 |

| Dernier coupon(1) | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 15/07/93 | Damart 1 | 4000* | 4050 | +1,25 |
| 17/06/93 | Dassault-Aviation1 | 465 | 465 | — |
| 08/05/92 | Dassault Electro 1 | 327 | 324 | –0,92 |
| 18/06/93 | De Dietrich 1 | 1535 | 1568 | +2,15 |
| 03/08/93 | Degremont 1 | 500 | 502 | +0,40 |
| 10/08/91 | Dev.R.N-P De Cal 1 | 37,50 | 37,10 | –1,07 |
| 23/08/91 | Dev.R.Sud-Est.Ly)1 | 80 | 76,90 | –3,88 |

| Dernier coupon(1) | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 18/08/93 | LVMH Moet Vuitton1 | 4136 | 4152 | +0,39 |
| 20/07/93 | Lyon.Eaux-Dumez 1 | 508 | 503 | –0,98 |
| 30/11/92 | Marine Wendel 1 | 345 | 345 | .. |
| 08/07/93 | Matra-Hachette 1 | 143,50 | 142,90 | –0,42 |
| 04/07/90 | Metaleurop 1 | 78,20 | 75,80 | –3,07 |
| 29/06/90 | Metrologie Intl 1 | 14,90 | 14,95 | +0,34 |
| 07/07/93 | Michelin 1 | 179,90 | 178,60 | –0,72 |

| Dernier coupon(1) | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 30/06/93 | Sophia 1 | 542 | 540 | –0,37 |
| 13/05/93 | Sovac 1 | 1488 | 1473 | –0,87 |
| 21/07/93 | SPEP 1 | 491 | 487 | –0,81 |
| 31/07/91 | Spie Batignolles 1 | 368 | 368 | .. |
| 15/07/93 | Strafor Facom 1 | 515 | 513 | –0,39 |
| 30/07/93 | Suez 1 | 334,30 | 331,50 | –0,84 |
| 25/06/93 | Synthelabo 1 | 231 | 225 | –2,60 |

| Dernier coupon(1) | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|
| 28/04/93 | Hoechst 1 | 957 | 950 | –0,73 |
| 10/06/93 | I.B.M 1 | 262 | 258,60 | –1,30 |
| 29/04/93 | I.C.I 1 | 60 | — | — |
| 01/07/93 | I.T.T. 1 | 540 | 530 | –1,85 |
| 28/05/93 | Ito Yokado 1 | 258 | 257 | –0,39 |
| 06/07/93 | Matsushita 1 | 74,75 | 75,10 | +0,47 |
| 18/06/93 | Mc Donald's 1 | 305,70 | 305,10 | –0,20 |
| 01/07/93 | Merck and Co 1 | 187 | 186,10 | –0,48 |
| 12/06/93 | Minnesota Mining 1 | 622 | — | — |
| 02/07/93 | Mitsubishi Corp 1 | 61,05 | 61,20 | +0,25 |

### Comptant (sélection)

#### Obligations

#### Actions

#### Étrangères

### Hors-cote (sélection)

### Second marché (sélection)

### Sicav (sélection) 3 août

### Marché des Changes

| Cours indicatifs | Cours préc. | Cours 03/08 | Cours des billets achat | Cours des billets vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 6,0465 | 5,9690 | 5,85 | 6,35 |
| Ecu | 6,6360 | 6,6810 | — | — |
| Allemagne (100 dm) | 349,3100 | 349,9900 | 341 | 361 |
| Belgique (100 F) | 16,5160 | 16,3625 | 15,85 | 16,85 |
| Pays-Bas (100 fl) | 310,3700 | 310,9900 | 301 | 321 |
| Italie (1000 lires) | 3,7405 | 3,7280 | 3,55 | 4,05 |
| Danemark (100 krd) | 86,0900 | 87,8300 | 82 | 90 |
| Irlande (1 iep) | 8,3745 | 8,4165 | 8,05 | 8,80 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,9610 | 8,9745 | 8,65 | 9,45 |
| Grèce (100 drachmes) | 2,5050 | 2,5085 | 2,69 | 3,09 |
| Suisse (100 f) | 398,4500 | 398,6000 | 388 | 408 |
| Suède (100 krs) | 74,2400 | 74,4700 | 69 | 78 |
| Norvège (100 k) | 80,9200 | 80,9500 | 76 | 85 |
| Autriche (100 sch) | 49,6510 | 49,7540 | 48,50 | 51,50 |
| Espagne (100 pes) | 4,1970 | 4,2035 | 3,90 | 4,50 |
| Portugal (100 esc) | 3,3750 | 3,4250 | 3,05 | 3,85 |
| Canada (1 $ can) | 4,7080 | 4,6236 | 4,50 | 4,95 |
| Japon (100 yens) | 5,7559 | 5,7147 | 5,55 | 5,85 |

### Marché libre de l'or

| Monnaies et devises | Cours préc. | Cours 03/08 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 78800 | 76500 |
| Or fin (en lingot) | 79300 | 76200 |
| Napoléon (20f) | 450 | 436 |
| Pièce Fr (10 f) | 390 | — |
| Pièce Suisse (20 f) | 446 | 438 |
| Pièce Latine (20 f) | 444 | 438 |
| Souverain | 555 | 561 |
| Pièce 20 dollars | 3000 | 3180 |
| Pièce 10 dollars | 1580 | 1580 |
| Pièce 5 dollars | 735 | — |
| Pièce 50 pesos | 2950 | 2900 |
| Pièce 10 florins | 470 | 446 |



### Matif (Marché à terme international de France)
3 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 146 405

| Cours | Mars 94 | Sept. 93 | Déc. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 124,04 | 121,92 | 121,34 |
| Précédent | 123,82 | 121,72 | 121,04 |

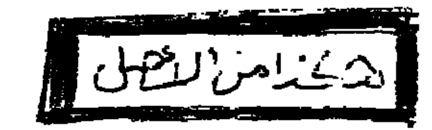
CAC 40 A TERME
Volume : 18 571

| Cours | Août 93 | Sept. 93 | Oct. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2127 | 2141 | .. |
| Précédent | 2140 | 2150,50 | .... |

**RÈGLEMENT MENSUEL (1)**
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

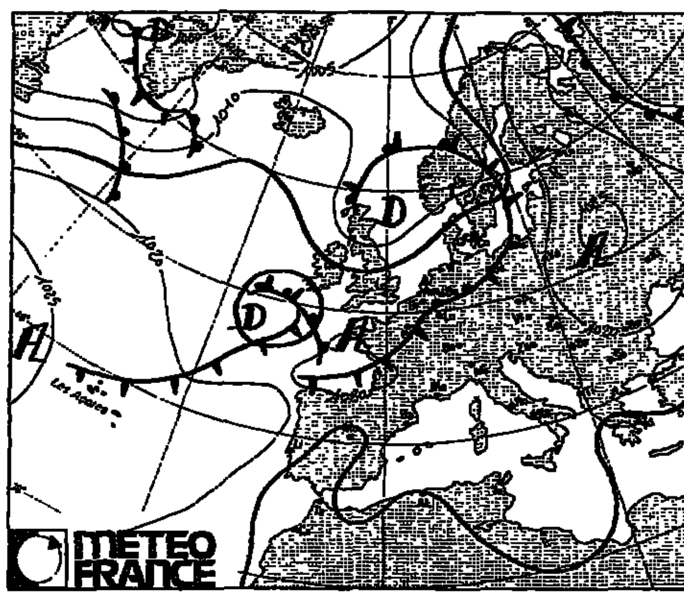
**ABREVIATIONS**
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

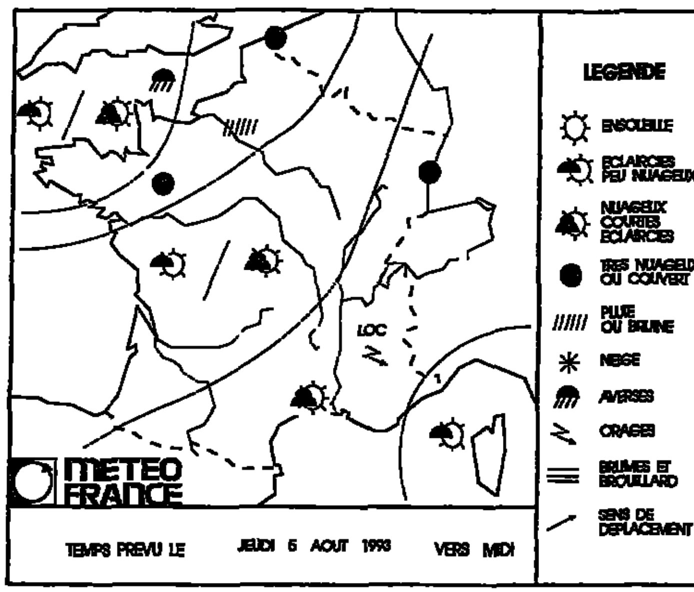


# MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 4 AOÛT A 0 HEURE TUC**




**PRÉVISIONS POUR LE 5 AOÛT 1993**




**Jeudi : très nuageux sur le pays.** – Le matin, le ciel sera couvert de la Bretagne à la Normandie avec quelques pluies. Des pays de Loire aux Charentes jusqu'au Centre et au Nord, il y aura quelques éclaircies. Au sud d'une ligne Bordeaux-Reims, le ciel sera très nuageux avec encore quelques orages sur le relief. Sur le Sud-Est et en Corse, il fera beau.

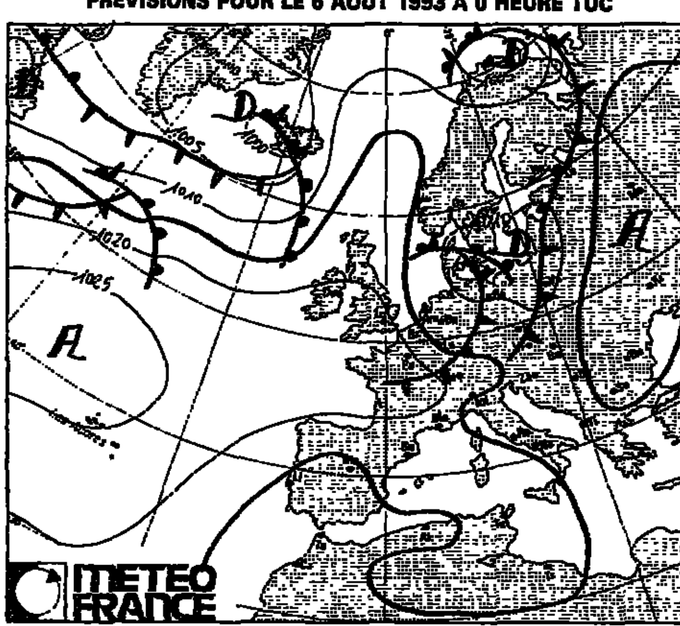
L'après-midi, des éclaircies apparaîtront de la Bretagne au Cotentin. Des pays de Loire au Nord, les nuages deviendront abondants avec de la pluie faible.

Le soleil fera quelques belles apparitions du Nord-Aquitaine aux Ardennes. Au sud d'un axe Biarritz-Strasbourg, le temps sera couvert avec des orages en fin de journée. Le soleil brillera largement sur la Côte d'Azur et en Corse.

Les températures matinales seront de l'ordre de 12 degrés à 14 degrés sur la moitié nord, 16 degrés à 18 degrés sur la moitié sud.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 21 degrés près des côtes de la Manche, 24 degrés à 26 degrés sur la moitié nord, 27 degrés à 31 degrés sur la moitié sud.

**PRÉVISIONS POUR LE 6 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC**




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 03-8-1993 à 18 heures TUC et le 04-8-1993 à 6 heures TUC — le 04-8-1993

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 30 | 17 | D |
| BIARRITZ | 22 | 17 | C |
| BORDEAUX | 25 | 15 | D |
| BOURGES | 24 | 13 | C |
| BREST | 19 | 14 | N |
| CAEN | 21 | 12 | D |
| CHERBOURG | 20 | 13 | N |
| CLERMONT-FER. | 28 | 16 | O |
| DIJON | 27 | 18 | C |
| GRENOBLE | 30 | 17 | O |
| LILLE | 21 | 14 | C |
| LIMOGES | 22 | 13 | N |
| LYON | 30 | 18 | D |
| MARSEILLE | 31 | 19 | D |
| NANCY | 26 | 17 | C |
| NANTES | 23 | 10 | D |
| NICE | 28 | 21 | D |
| PARIS-MONTS. | 22 | 15 | C |
| PAU | 25 | 19 | C |
| PERPIGNAN | 26 | 19 | C |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 25 | D |
| RENNES | 21 | 12 | B |
| ST-ETIENNE | 29 | 16 | N |
| STRASBOURG | 27 | 17 | D |
| TOULOUSE | 27 | 20 | C |
| TOURS | 23 | 11 | N |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 31 | 23 | C |
| AMSTERDAM | 21 | 13 | D |
| ATHÈNES | 34 | 25 | D |
| BANGKOK | 30 | 26 | C |
| BARCELONE | 29 | 21 | D |
| BELGRADE | 35 | 22 | D |
| BERLIN | 28 | 17 | C |
| BRUXELLES | 22 | 16 | C |
| LE CAIRE | 35 | 20 | D |
| COPENHAGUE | 20 | 11 | C |
| DAKAR | 30 | 25 | N |
| GENÈVE | 30 | 17 | N |
| ISTANBUL | 29 | 22 | N |
| JÉRUSALEM | 30 | 18 | D |
| LISBONNE | 31 | 18 | N |
| LONDRES | 22 | 13 | C |
| LOS ANGELES | 24 | 19 | D |
| LUXEMBOURG | 23 | 14 | N |
| MADRID | 37 | 17 | D |
| MARRAKECH | 35 | 20 | N |
| MEXICO | 22 | 13 | N |
| MILAN | – | 18 | D |
| MONTRÉAL | 27 | 18 | D |
| MOSCOU | 19 | – | C |
| NAIROBI | 23 | 9 | C |
| NEW-DELHI | – | – | O |
| NEW-YORK | 33 | 26 | N |
| PALMA-DE-MAJ. | 33 | 20 | D |
| PÉKIN | 32 | 25 | P |
| RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| ROME | 31 | 19 | D |
| HONGKONG | – | – | – |
| SÉVILLE | 39 | 25 | N |
| SINGAPOUR | 33 | 27 | C |
| STOCKHOLM | 21 | 13 | C |
| SYDNEY | – | – | – |
| TOKYO | 20 | 18 | C |
| TUNIS | 38 | 20 | D |
| VARSOVIE | 29 | 17 | D |
| VENISE | 33 | 21 | D |
| VIENNE | 31 | 17 | N |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*



# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES**

## Pénible

IL est des programmes de garçon de bain, tout comme il en est de certaines plaisanteries. Si Bruno Masure, qui anime la nouvelle production d'été de France 2, «De quoi j'ai l'air?», ne savait pas à quoi ressemble le produit marketing dans lequel il se complaît, voilà qui est fait ! Cette émission au cours de laquelle les invités ont cherché à savoir, mardi 3 août, s'ils étaient *«traditionnel ou moderne»* à partir des sondages imaginés par Walter Lewino, amuseur au *Nouvel Observateur*, n'est pas seulement affligeante dans son principe, elle est pénible à l'œil et à l'esprit. Il y a tout d'abord de la gêne à observer Bruno Masure ramer, tous sourires déployés, pour tenter d'égayer ce «concept» plus creux qu'un radis. La gêne se change en honte à regarder Philippe Sollers patauger dans la gaudriole avec une joie qui n'amuse que lui. Cet intellectuel qui se veut exigeant savait-il dans quelle galère il mettait les pieds? A en juger par son euphorie, oui, il le savait ! Le décolleté de Lova Moor, sa voisine de plateau, y était-il pour quelque chose? A moins que ce ne fût le simple bonheur d'être là, présent, à nouveau, sous l'œil des caméras de télévision?

Ce spectacle était d'autant plus pénible que Philippe Sollers était le seul à figurer sur ce plateau pour le plaisir. Bruno Masure, lui, exerçait son métier de bateleur de télévision, Jean-Paul Gaultier, faisait la promotion de ses produits – il ne s'est pas privé de montrer son dernier parfum et d'en vaporiser l'écume sur les épaules nues de sa voisine – et Lova Moor incarne à ce point le Crazy Horse Saloon, qu'elle n'a même pas besoin d'en prononcer le nom : il lui suffit d'apparaître pour qu'on y pense. Cette dame pulpeuse est même la parfaite vitrine du célèbre cabaret parisien : toutes ses chairs déployées rappellent en permanence qu'il est permis de regarder mais pas de toucher. D'où son rappel constant, sondage de Walter *Lewino à l'appui, qu'il ne faut pas* se fier aux apparences : elle mène une vie de famille *«très traditionnelle»*.

Mais Philippe Sollers, qu'avait-il à vendre? Une citation de Louis-Ferdinand Céline sur les *«trous-du-cul qui se prennent pour Jupiter, le matin devant un miroir»?* Et qui va décider qui est un «trou-du-cul» et qui ne l'est pas? Si Philippe Sollers ne s'est jamais vu au miroir du magnétoscope, France 2 tient sûrement la cassette à sa disposition.

Les intellectuels français seraient-ils à ce point sevrés de reconnaissance qu'ils sont prêts à vendre ce qui leur reste d'âme pour un surcroît d'image? Est-ce aujourd'hui du dernier dandysme de se galvauder dans les secondes parties de soirée des chaînes publiques? Le cynisme fait-il désormais partie intégrante du costume de l'intelligentsia? On cherche à savoir.

YVES MAMOU

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Mercredi 4 août

### TF 1



**20.45 Téléfilm : Lady Di.** De Kevin Connor. *La « tragédie » du couple princier.*
**23.35 Sport : Patinage artistique.** Masters professionnels, à Bercy.

### FRANCE 2



**20.45 Jeu : Fort Boyard.** Avec l'équipe de l'ARC, Association pour la recherche sur le cancer.
**22.25 Hommage au roi Baudoin.** Etoiles, Baudoin et Fabiola.
**23.30 Journal et Météo.**
**23.50 Série : Un privé sous les tropiques.**

### FRANCE 3

**20.40 Feuilleton : Le Roi Mystère.** La Guillotine, de Paul Planchon (1er épis.).
**22.00 Journal et Météo.**
**22.35 Série : Les Mystères de l'Ouest.**
**23.20 Magazine : Aléas.**

### CANAL PLUS

**21.00 Cinéma : Rien à perdre. ■** Film américain de Gary Sinise (1988).
**22.40 Flash d'informations.**
**22.50 Cinéma : Rebel. □** Film australo-américain de Michael Jenkins (1985).
**0.20 Sport : Athlétisme.** Réunion de Zurich.

### ARTE

**20.40 Musica journal.** La Création du monde ; Détruit par les nazis ; Le blues est au cœur du jazz ; Petit mais bien ; Ragtime.
**21.10 Musique : L'Ensorceleuse.**
**22.05 Documentaire : Retour au baroque.** 1. A la recherche du son perdu.
**23.00 Documentaire : Le Monde souterrain.**
**0.00 Magazine : Intérieur nuit.**

### M 6

**20.45 Téléfilm : Prisonnières des Japonais.** De Buzz Kulik.
**22.30 Série : Mission impossible.**
**23.30 Magazine : Vénus.**
**0.00 Informations : Six minutes première heure.**
**0.10 Magazine : Etat de choc.**

### FRANCE-CULTURE

**20.50 Ecrire au temps de la communication.** Les VIIes Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté des radios publiques de langue française. 3. Fin de siècle, fin de l'écrit?
**21.50 Dramatique.** Dialogue à mi-voix, de Delphine Paviot (rediff.).
**22.40 Musique : Nocturne.** Festival de Radio-France et Montpellier. Concert donné le 28 juillet, à l'Opéra Berlioz-Le Corum, par l'Orchestre français des jeunes. Œuvres de Schumann, Liszt, Chostakovitch, Ravel.
**0.05 Du jour au lendemain.**
**0.50 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**19.30 Concert** (donné le 10 septembre 1992 lors du Festival de Berlin) : Wozzeck (extraits), de Berg ; Symphonie en ut mineur, de Suk, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Simon Rattle.
**22.00 Concert** (en direct de Montpellier) : Adagio et fugue pour cordes en ut mineur K 546, de Mozart ; Le Banquet de Platon, sérénade pour violon, harpe, percussion et cordes, de Bernstein ; Carmen, suite pour orchestre à cordes et percussion, de Bizet, par les Solistes de Montpellier-Moscou et le New European Strings, dir. Leo Winland.
**0.35 Bleu nuit.**

## Jeudi 5 août

### TF 1

**15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.**
**16.10 Jeu : Une famille en or.**
**16.40 Club Dorothée vacances.**
**18.05 Série : Chips.**
**18.55 Série : Premiers baisers.**
**19.25 Série : Hélène et les garçons.**
**20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
**20.45 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.** De Daryl Duke (dernière partie). *Dernier épisode de la saga australienne.*
**22.25 Série : Les Dessous de Palm Beach.** Meurtre à la batte, de Stuart J. D. Perry.
**23.20 Série : Dans la chaleur de la nuit.** Emeute à Sparta, de Russ Mayberry.

### FRANCE 2

**15.30 Série : Les deux font la paire.**
**16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**16.45 Série : L'Equipée du Poney Express.**
**17.30 Magazine : Giga.**
**18.30 Série : Riptide.**
**19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
**20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**
**20.50 Documentaire : Notre télévision.** De Pierre Tchernia. 4. Les feux du direct, avec Pierre Badel, Igor Barrère, Pierre Bellemare, Alain Decaux, Christophe Dechavanne, Michel Drucker, Frédéric Mitterrand, Michel Polac, Smaïn, Alexandre Tarta.
**21.40 ▶ Documentaire : Les Inventions de la vie.** De Jean-Pierre Cuny. 4. L'Ecole des prédateurs.
**22.10 Cinéma : Le Fou du labo 4. □** Film français de Jacques Béanard (1967).
**23.20 Journal et Météo.**
**23.30 Téléfilm : Le Gâchis.** De Franco Rossi (2e partie). *Intrigues à Florence, à la Belle Epoque.*
**0.45 Musique : Jazz à Antibes.**

### FRANCE 3

**15.40 Série : La croisière s'amuse.**
**16.30 Variétés : 40e à l'ombre.** En direct de Collioure. Avec Yves Duteil.
**18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
**19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
**20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres** (23e épisode).
**20.40 Cinéma : Le Vent de la Toussaint. □** Film français de Gilles Béhat (1989).
**22.30 Journal et Météo.**
**22.55 Variétés : Le Midem.** Emission présentée par Manu Dibango.
**0.25 Musique : Portée de nuit.** *Suite en si majeur nº 2*, de Bach, par l'Orchestre de chambre de Normandie

### CANAL PLUS

**15.45 Cinéma : Le Prince de Pennsylvanie. ■** Film américain de Ron Nyswaner (1988).
**17.15 Documentaire : Association de bienfaiteurs.** De Malcolm Penny.
**17.35 Canaille peluche.**

*En clair jusqu'à 20.35*

**18.30 Série animée : Batman.**
**18.55 Le Top.**
**19.29 Série animée : Tam-tam.**
**19.30 Flash d'informations.**
**19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.** Les réalisateurs.
**20.35 Cinéma : Les Amusements de la vie privée. ■** Film franco-italien de Cristina Comencini (1990).
**22.05 Flash d'informations.**
**22.10 Cinéma : Robin des Bois. ■** Film américain de John Irvin (1990) (v.o.).
**23.50 Cinéma : Le Marin des mers de Chine. □** Film de Hongkong de Jackie Chan (1986).

### ARTE

*Sur le câble jusqu'à 19.00*

**17.00 Cinéma : L'Homme à la peau de serpent. ■** Film américain de Sidney Lumet (1960). Avec Marlon Brando (v.o., rediff.).
**19.00 Magazine : Rencontre.** Ernst-Ulrich von Weizäcker/Klaus von Dohnanyi.
**19.30 Documentaire : Carambolage, ou Un peuple se mobilise.** De Carl Ludwig Rettinger (rediff.).
**19.40 Documentaire : L'Anthropographe.** Pour le meilleur et pour le pire, de Gérard Patris.
**20.30 8 1/2 Journal.**
**20.40 Soirée thématique : La Bombe atomique.** Soirée proposée par Axel Hofmann. 1. L'Apprentissage de la sorcellerie.
**20.45 Téléfilm : La Fin de l'innocence.** De Frank Beyer, avec Fritz Düren, Rolf Hoppe (1re partie).
**22.15 Documentaire : Deux jours en août.** De Karl Gass.
**22.45 Documentaire : Les Témoins à charge à Tahiti.** De Peter Williams et Vivian Morgan. *Les expériences atomiques françaises, conséquences.*
**23.30 Documentaire : Paul Jacobs et la bombe atomique.** De Jack Willis et Saul Landau.
**0.05 Documentaire : Jamais sans risque.** De Hilka Sinning.

### M 6

**13.55 Magazine : Destination vacances.**
**17.05 Variétés : Multitop.**
**17.35 Série : Rintintin Junior.**
**18.00 Série : O'Hara.**
**19.00 Série : Deux flics à Miami.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Cosby Show.**
**20.35 Météo 6.**
**20.45 Téléfilm : New-York, alerte à la peste.** De Sheldul Larry.
**22.30 Série : La Maison de tous les cauchemars.** A 22.35, L'Empreinte du diable ; A 23.30, L'Enfant de la pleine lune.
**0.35 Six minutes première heure.**
**0.45 Magazine : Culture rock.** La saga de Joe Cocker.

### FRANCE-CULTURE

**20.50 Ecrire au temps de la communication.** Les VIIes Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté des radios publiques de langue française. 4. Le livre-objet, l'objet du livre.
**21.50 Dramatique. Nocturne.** L'Ecumeur, de Michelle Tourneur (rediff.).
**22.40 Musique.** Festival de Radio-France et Montpellier. La Fondation Beracasa. Avec Patricia Beracasa et Jean-Marie Tomasi. Œuvres de Popper, Brahms, Liszt, Ginastera, Estèves, Dutilleux, Stravinsky.
**0.05 Du jour au lendemain.**
**0.50 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**19.30 Concert** (donné le 26 juillet à Montpellier). Symphonie nº 31 en ré majeur K 297, de Mozart ; Concerto pour hautbois et orchestre nº 3, de Maderna. Symphonie nº 5 en mi mineur op. 64, de Tchaïkovski.
**22.30 Concert** (donné le 7 décembre 1992 à l'Opéra-Bastille) : Quatuor à cordes op. 3, de Berg ; Ainsi la nuit pour quatuor à cordes, de Dutilleux ; Quatuor à cordes nº 1, de Reverdy : La Nuit transfigurée op. 4, de Schoenberg, par le Quatuor Rosamonde
**0.35 Bleu nuit.**

# Belgique : pourquoi Albert ?

## En confiant le trône au prince de Liège plutôt qu'à son fils le gouvernement n'a voulu faire courir aucun risque au royaume

BRUXELLES

*de notre correspondant*

*« Plus de presse belge, ce soir »*, s'entendent répondre les voyageurs débarquant tardivement à la gare du Midi, dont les kiosques continuent à offrir un vaste choix de titres étrangers – « capitale de l'Europe » oblige. Pourtant, les quotidiens francophones ont livré, lundi 2 août, 75 % d'exemplaires en plus aux marchands et il y avait eu des éditions spéciales, dimanche...

Une des raisons qui poussent le Bruxellois à se jeter sur les journaux est le désir d'en savoir plus sur le futur Albert II et les motifs qui l'ont conduit à *« relever le défi »*, comme titre *la Wallonie*. Lou De Clerck, rédacteur en chef de l'influent quotidien catholique flamand *De Standaard*, donne son point de vue sans ambages : *« La préparation de Philippe n'était pas achevée et le gouvernement a décidé de ne prendre aucun risque. Il en allait des survies de la monarchie et de la Belgique fédérale. »*

*« Pourquoi Albert »*, titrait, mardi, *le Soir*, sans point d'interrogation. Le quotidien francophone laissait un peu le lecteur sur sa faim tout en donnant quelques informations factuelles. Le frère du roi passait ses vacances sur la Côte d'Azur avec la princesse Paola quand Jean-Luc Dehaene, premier ministre, prit contact avec lui, dans la nuit de samedi à dimanche, et l'informa qu'un avion allait venir le chercher à Nice pour le conduire à Grenade.

Accompagné d'un ministre francophone, Melchior Wathelet, M. Dehaene se rendit, lui aussi, à l'aéroport espagnol, y retrouva le prince et fit avec lui les soixante-dix kilomètres qui les séparaient de Motril, la résidence d'été de Baudouin. *« Il apparaît aujourd'hui que Jean-Luc Dehaene a effectué le déplacement pour hâter la décision du prince,* écrivent Luc Delfosse et Jean-Pierre Stroobants, bien introduits dans les sphères du pouvoir. *Tant au palais que dans les milieux politiques, beaucoup de monde s'inquiétait visiblement de l'inexpérience de Philippe. »*

Dans son portrait du nouveau roi, *le Soir* évoque sa passion pour la voiture et la moto : *« Comme on ne distingue pas un prince sous un casque et une combinaison rutilante, certains policiers ou gendarmes ont parfois connu la surprise de leur vie en interceptant un princier chauffard... »* Cet aspect de l'homme est toutefois relégué au second plan par les déclarations de ceux qui l'ont fréquenté dans ses fonctions de président de l'office belge du commerce extérieur. Cet organe n'est pas appelé à disparaître avec la fédéralisation du royaume mais son travail est singulièrement compliqué par l'existence d'attachés commerciaux distincts pour la Flandre et la Wallonie...

De Robert Urbain, ministre socialiste du commerce extérieur, à Tony Vandeputte, administrateur délégué de la Fédération des entreprises de Belgique, les éloges ne tarissent pas sur le *« professionnalisme »* de l'intéressé pour des missions au cours desquelles la magie persistante de la monarchie facilitait les choses. Evoquant ce rôle d'*« ambassadeur économique à l'étranger »*, qui semble avoir beaucoup occupé le prince, ces dernières années, M. Urbain raconte : *« Les grandes entreprises nous accompagnaient, car elles savaient que la présence du frère du roi ouvre des portes qui, sans lui, seraient restées closes. »*

*« Le prince mettait par-dessus tout sa personne au service de l'Etat pour donner à l'étranger une image grandie de la Belgique et de ses entreprises »*, ajoute le ministre socialiste wallon. On dit à Bruxelles que le prince Albert aurait souffert de l'image dégradée du royaume, en raison des menaces séparatistes. Aura-t-il la même patience et le même doigté que Baudouin pour résoudre les crises gouvernementales, qui, en Belgique, peuvent exiger plusieurs mois de négociations, souvent sous la conduite du palais ? *« Son côté convivial va le servir dans ses contacts formels et informels avec les autorités fédérées »* (c'est-à-dire les « gouvernements » flamand et wallon), a déclaré, à *la Libre Belgique*, Michel Didisheim, son ancien chef de cabinet.

### Le « mari de Paola »

Le *« côté convivial »* était accentué par la présence, à ses côtés, d'une épouse dont le journal télévisé a montré, lundi, toute la grâce avec les images du mariage, le 2 juillet 1959, quand la *« Bellissima »* – comme disaient ses compatriotes italiens – eut la voix étranglée par les pleurs au moment de l'échange des consentements. Longtemps, dans sa jeunesse, Albert profita, auprès de ses compatriotes, de sa qualité de « mari de Paola ». Les peuples ont besoin de dirigeants sérieux mais aussi de belles histoires. Celle du prince de Liège et de cette fiancée rencontrée à un bal donné par l'ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège, à l'occasion du couronnement du pape Jean XXIII, en était une.

Epousée alors que Baudouin était encore célibataire, Paola pouvait faire rêver. Elle avait du sang belge par sa grand-mère paternelle et elle descendait de La Fayette par sa mère, comtesse Luisa Gazzelli di Rossana. Célèbre pour ses exploits d'aviateur pendant la guerre de 14-18, son père, Don Fulco, prince Ruffo di Calabria, était l'ami de Gabriele D'Annunzio.

Pour sa part, fils d'une famille de mineurs italiens qui immigra en Belgique en 1947, Salvatore Adamo a comparé, dans une chanson, la princesse *« élégante »* à la reine Fabiola, *« vertueuse »*. Paola fut à l'origine d'un incident diplomatique en refusant d'interrompre un bal masqué à l'annonce de l'assassinat du président John Kennedy en 1963. Comme l'écrit pudiquement Eric de Bellefroid dans *la Libre Belgique*, *« elle éprouva quelque peine à supporter le poids de la popularité et les rigueurs du protocole, ce qui rendit parfois son destin un peu dur à vivre, allant même jusqu'à nuire à l'équilibre du couple princier »*. Sa vie de jeune grand-mère l'a transformée et, selon *la Libre Belgique*, *« elle a recouvré la sérénité, grâce, entre autres, au soutien spirituel du Renouveau charismatique »*.

Ce n'est pas nécessairement rassurant pour tous les Belges. Passé le temps du deuil, les uns et les autres observeront avec beaucoup de curiosité les premiers pas d'Albert II et de celle qui, née en septembre 1937, a, physiquement, peu souffert de l'outrage des ans.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Devant le conseil des ministres

# « L'Europe, la France et l'Allemagne ont besoin d'un axe Paris-Bonn fort »

## *déclare Edouard Balladur*

Le compromis monétaire de Bruxelles a été évoqué, mercredi matin 4 août, devant le conseil des ministres, dont la prochaine réunion aura lieu le 25 août. Après la communication d'Edmond Alphandéry, rendant compte de la réunion des ministres de l'économie et des gouverneurs de banque centrale des Douze, qui s'est tenue dans la nuit du 1er au 2 août, Edouard Balladur a indiqué que la solution retenue d'un élargissement des marges de fluctuation des monnaies au sein du système monétaire européen (SME) lui paraît *« la meilleure possible »*, car elle *« préserve l'avenir de la construction européenne »*.

Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a ajouté que le premier ministre avait tiré trois enseignements de ce qui vient de se passer : *« Premièrement, la politique économique de la France sera poursuivie (...) rien de ce qui s'est passé ne conduit à penser qu'il faut à la France moins de discipline en matière financière et moins de stabilité en matière monétaire »*. Deuxième leçon : *« Les problèmes qui sont apparus au sein du système monétaire européen ne doivent en aucun cas se transformer en affrontement entre la France et l'Allemagne. (...) Même si coopération étroite et amicale ne veut pas dire qu'il y ait identité de vues sur tous les sujets, l'Europe, la France et l'Allemagne ont besoin d'un axe Paris-Bonn fort. » « A ce titre »*, M. Balladur, selon M. Sarkozy, *« s'est félicité que le gouvernement allemand ait apprécié à sa juste valeur sa proposition d'élargissement extrême des marges afin de sortir de l'impasse »*. Le troisième enseignement, pour M. Balladur, est qu'il faut désormais *« laisser les choses se décanter »*.

François Mitterrand a ensuite pris la parole, mais M. Sarkozy, comme il s'en est fixé la règle, n'a pas dévoilé la teneur de ses propos, se contentant de rappeler que tout au long de la crise, *« le premier ministre a tenu scrupuleusement informé le président de la République de toutes les étapes, de tous les incidents de cette négociation et, à chaque fois, de toutes les propositions qu'il était amené à faire au nom de la France »* et que *« ce qui a été décidé l'a été en plein accord »*. De son côté, la présidence de la République a décidé de ne pas rendre publique l'intervention du chef de l'État, indiquant seulement que celle-ci n'a pas démenti l'impression de *« cohérence à la tête de l'État »* soulignée par le premier ministre.

### Jean-Pierre Miquel à la Comédie-Française et François Barré au Centre Georges-Pompidou

Le conseil des ministres a adopté les nominations de Philippe Cuvillier, ambassadeur de France, comme conseiller diplomatique du gouvernement ; Michel Pébereau, inspecteur général des finances comme président de la BNP ; Philippe Jaffré, inspecteur des finances, comme président d'Elf Aquitaine ; Loïk Le Floch-Prigent, comme président de Gaz de France ; Anne-Marie Idrac, administrateur civil, comme directeur des transports terrestres ; Hubert du Mesnil, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, comme directeur des ports et de la navigation maritimes ; Jean-Pierre Miquel, comme administrateur de la Comédie-Française ; François Barré, délégué aux arts plastiques, comme président du Centre Georges Pompidou.

**[Né le 22 janvier 1937, Jean-Pierre Miquel a fondé sa compagnie en 1964, et l'a gardée jusqu'en 1970. De 1971 à 1978, il a été directeur artistique de l'Odéon, tandis que Pierre Dux était administrateur général de la Comédie-Française. De 1978 à 1983, il a dirigé le Centre national dramatique de Reims, qu'il a quitté pour prendre en charge le Conservatoire national d'art dramatique de Paris. Il y a été remplacé, en octobre 1992, par Marcel Bozonnet.]**

**[Né le 18 janvier 1939, François Barré est secrétaire au ministère des affaires étrangères à sa sortie de l'ENA avant de rejoindre le cabinet de Jacques-Chaban Delmas à la mairie de Bordeaux (1966-1969). Il fonde, en 1969, le Centre de création industrielle, intégré plus tard au Centre-Pompidou. Après un passage comme conseiller de la direction de la Régie Renault, il élabore en 1981 le programme puis le concours du parc de La Villette. En 1985, il devient directeur délégué de la Grande Halle de La Villette, où il organise notamment l'exposition « Cités-Ciné ». Le 24 janvier 1990, le ministre de la culture, Jack Lang, lui confie la délégation aux arts plastiques.]**

# L'état-major de l'armée de terre reconnaît l'existence d'« actes répréhensibles » au 21e RIMa de Fréjus

Plaintes pour *« brutalités »* de volontaires contre leurs supérieurs hiérarchiques, suicide d'une jeune recrue de dix-neuf ans, embarras de la hiérarchie militaire : que se passait-il au 21e régiment d'infanterie de marine (RIMa), stationné à Fréjus, qui, selon le chef du service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA), est *« un régiment d'engagés qui est destiné à former des combattants »* par *« un entraînement viril, un peu comme au rugby »* où *« il arrive qu'on prenne des coups »* ?

L'état-major de l'armée de terre a reconnu, dans un communiqué rendu public mardi 3 août, que *« des actes répréhensibles, survenus lors de l'instruction de nouveaux engagés »*, ont été découverts le 28 juin dernier, dans ce régiment. Selon le commandant Bernard Dupin, adjoint du chef du corps du 21e RIMa, le lieutenant-colonel Philippe Tracqui – actuellement en Bosnie-Herzégovine avec la moitié de ses troupes, – celui-ci a alors porté plainte à la gendarmerie de Fréjus, tout comme dix-huit volontaires du stage commando, contre un sous-officier, deux caporaux-chefs et un caporal *(le Monde* du 3 août). Ces derniers ont été écartés de l'encadrement des jeunes recrues et mis aux arrêts durant quarante jours avant d'être affectés à des tâches administratives.

Le commandant Dupin tient à souligner qu'il s'agit là de *« faits isolés dans un régiment de 1 500 hommes »*. Le contrôleur général des armées Gérard Delbauffe, interrogé mardi 3 août sur France 2, a indiqué que les quatre responsables pourraient être amenés à démissionner *« dans les semaines qui viennent »*, précisant que de telles pratiques sont *« fermement condamnées par l'institution militaire »* et *« par le ministre »* de la défense, François Léotard, également maire de Fréjus. Parallèlement à la procédure de sanction statutaire interne à l'armée, qui peut conduire à la radiation, une enquête a été ouverte par le service des affaires militaires au parquet de Marseille.

Le général Delbauffe, chef du SIRPA, a cependant reconnu qu'un *« problème »* d'encadrement existe dans ce corps. *« Il y a en permanence un certain nombre de ses compagnies et de ses unités qui sont absentes »*, a-t-il expliqué, ajoutant que *« la hiérarchie militaire fait le maximum pour que l'encadrement soit assuré dans une proportion suffisante par des cadres expérimentés et anciens. C'est un problème qui n'est pas toujours facile à résoudre »*. Toutefois le contrôleur général des armées a affirmé qu'il n'est pas question de *« faire un amalgame »* entre le cas des quatre cadres et le suicide d'un jeune homme, Didier Boucher, retrouvé mort sur la plage de Fréjus le 31 mars : *« Il n'est pas du tout établi que Didier Boucher* [qui n'appartenait pas à la section des quatre cadres sanctionnés] *ait subi des sévices à ce moment-là. »*

Ce n'est pas l'avis des parents du jeune « marsouin » de dix-neuf ans, qui s'était engagé au 21e RIMa en décembre 1992. *« Les hommes sont laissés à quelques adjudants, sergents et caporaux, et vogue la galère sans contrôle des officiers »*, dit Lucien Boucher, le père, qui a reçu la médaille militaire pour faits de guerre ainsi que trois citations dont une avec palmes au cours de vingt-sept années passées dans l'infanterie coloniale.

*« Mon fils avait idéalisé l'armée,* explique le père. *Huit jours après son incorporation, il s'est fait une entorse à l'entraînement. Les radios n'ont été prises que plusieurs jours après l'accident. Néanmoins, il a poursuivi son entraînement chaussé d'une ranger et d'une basket. Mais, suivant avec difficulté, il est devenu le souffre-douleur des instructeurs. Il a été battu à plusieurs reprises. »*

Selon son père, Didier obtient une permission début mars, retourne à la caserne, et revient en permission une semaine plus tard pour annoncer à sa famille son intention de résilier le contrat qui le lie à l'armée. Deux jours plus tard, il téléphone une première fois à la mi-journée : il vient de résilier son contrat, le moral est bon. Il téléphone de nouveau à plusieurs reprises dans la soirée : *« Il ne répond plus que par onomatopées »*, note son père. Le corps de Didier a été retrouvé sur la plage de Fréjus : *« Il s'était tiré une balle dans la tête avec un pistolet 22 LR qu'il avait acheté dans l'après-midi. »*

Devant les interrogations des parents, l'armée répondit que leur fils *« a travesti la vérité »* dans ses descriptions de brimades. Un lieutenant leur écrit même une lettre où il leur explique que *« se rendant compte qu'il ne pouvait rien faire dans l'armée, Didier s'est réfugié dans l'alcool, la drogue et le mensonge »*. Selon ses parents, Didier – 1,92 m et 85 kg – jouait au rugby, ne fumait et ne buvait pas.

Les suites de l'affaire Testut

# Le PDG de Bernard Tapie Finance devrait être prochainement mis en examen

M. Elie Fellous, PDG de Bernard Tapie Finance (BTF), et PDG de l'entreprise de fabrication de balances Testut (filiale de BTF), a été informé par lettre recommandée de sa prochaine mise en examen *« pour faux et usage de faux »* dans le cadre de l'instruction menée par le juge Benoît Persyn à Béthune (Pas-de-Calais). Cette mise en examen va intervenir après les accusations de Bruno Flocco, ex-directeur général de Testut, lui-même mis en examen pour *« faux en écriture, abus de biens sociaux et abus de pouvoir »* et écroué depuis le 13 mai (*le Monde* du 29 juillet).

Selon *les Echos* et *le Canard enchaîné*, deux autres mises en examen ont été signifiées, l'une contre Alain Soury, administrateur de Testut et l'autre contre un conseiller juridique de la société.

L'affaire porte sur le procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de Testut, tenue le 29 décembre 1992. Ce document prévoit notamment dans un avenant les modalités de reprise pour un franc symbolique de l'entreprise Trayvou, alors filiale de Testut gravement déficitaire, par la Société en nom collectif Bernard Tapie.

A l'occasion de cette reprise, l'avenant en question prévoit de porter de 6 à 8 millions de francs la location-gérance versée par Testut à la Société en nom collectif Bernard Tapie pour l'exploitation du fonds de commerce de Trayvou. Or cet avenant, selon M. Flocco, n'aurait pas été évoqué lors de la réunion du conseil d'administration de décembre 1992 et n'a, selon son avocat, Me Jacques-Philippe Lammens, jamais été enregistré au greffe du tribunal de commerce, contrairement à la procédure légale.

□ **La préparation du budget de 1994 : envoi des lettres plafonds aux ministères.** – Les lettres plafonds nécessaires à la préparation du budget de 1994 ont été envoyées lundi 2 août par le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, aux différents ministres du gouvernement. Ces « lettres » fixent le montant maximum des dépenses que pourront engager les ministères.

□ **La chaîne musicale MCM reviendra le 16 août sur les satellites TDF1-TDF2.** – La chaîne musicale française MCM-Euromusique sera à nouveau diffusée, le 16 août, par le système satellitaire TDF1-TDF2, qu'elle avait dû quitter le 30 juin pour cause de non-paiement des frais de diffusion à Télédiffusion de France (TDF). La dette, qui s'élevait à plusieurs millions de francs, a été acquittée par les actionnaires, qui espèrent le déblocage prochain de fonds d'origine européenne.

## SOMMAIRE



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4 août 1993 a été tiré à 452 900 exemplaires.

## Demain dans « le Monde »

### *« Le Monde des livres » : Kipling et Conrad*

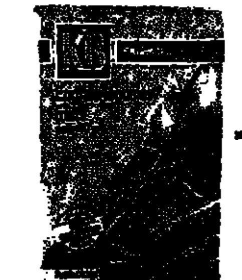
Au-delà de leurs différences, les deux géants de la littérature anglaise que furent Rudyard Kipling et Joseph Conrad présentaient quelques affinités. Hector Bianciotti, à la lumière d'un recueil de nouvelles du premier et d'un ouvrage de Gavin Young sur le second, propose ce rapprochement. Jean-Louis de Rambures et Pierre Deshusses ont lu des livres de Theodor Fontane, Franz Jung, Georg Heym et Wolfgang Hilbig. Nicolas Weill présente le livre de Charles Mopsik sur les grands textes de la cabale.









Un supplément culture pour vous rappeler que KB ne manque pas d'imagination dans le domaine des produits de jardinage. A la pointe de la recherche, KB, a élaboré une gamme environnement d'origine naturelle : engrais avec azote 100% organique, pièges à phéromones, glu... KB propose également des produits de traitement avec de nouveaux principes actifs efficaces, respectueux des insectes utiles et doux pour l'environnement : anti-pucerons, insecticides liquides...

KB

